

# ASPJ

Afrique et Francophonie

2<sup>e</sup> trimestre 2015

Volume 6, No. 2

## **Le principe du juste retour appliqué au pétrole du Moyen Orient Les implications pour la politique énergétique des États-Unis**

Mohammed Akacem, PhD  
John Faulkner, PhD  
Dennis Miller, PhD

## **La république post-séculaire Les expériences de la Turquie avec l'islamisme**

Hayat Alvi, PhD

## **L'Éthiopie et le Nil Bleu Les plans de développement et leurs conséquences en aval**

Jack Kalpakian, PhD

## **Le féminisme et les politiques d'*empowerment* dans le développement international**

Carole Biewener, PhD  
Marie-Hélène Bacqué, PhD

## **Le groupe BRICS et ses approches du multilatéralisme en matière de sécurité**

Mikhail Troitskiy, PhD



VISER HAUT ... VOLER, COMBATTRE ET GAGNER



**Chef d'état-major de l'armée de l'Air américaine**  
Général Mark A. Welsh III

**Commandant, commandement de l'éducation et de la formation de la force aérienne**  
Général Robin Rand

**Commandant et président d'Air University**  
Général de corps aérien Steven L. Kwast

**Directeur, Air Force Research Institute**  
Allen G. Peck

---

### Éditeur

Rémy M. Mauduit

Megan N. Hoehn  
*Assistante à l'éditeur*

Marvin Bassett, PhD  
*Éditeur contribuant*

Nedra O. Looney  
*Gestionnaire de la mise en pages et de la pré-production*

Daniel M. Armstrong, *Illustrateur*

L. Susan Fair, *Illustratrice*

*Air and Space Power Journal* (ISSN 1931-728X) est publié trimestriellement. Cette revue est conçue pour servir de forum ouvert à la présentation et à la stimulation de réflexions innovatrices sur la doctrine militaire, la stratégie, la tactique, la structure de force, la préparation et d'autres sujets de la défense nationale. Les points de vue et les opinions exprimés ou implicites dans cette revue sont ceux des auteurs et ne devraient pas être interprétés comme portant la sanction officielle du département de la Défense, de l'armée de l'Air, du Commandement de l'éducation et de la formation des forces aériennes, de l'Air University, ou d'autres agences ou départements du gouvernement des États-Unis.

Dans cette édition, les articles sans notice de copyright peuvent être reproduits entièrement ou partiellement sans permission au préalable. Les articles ayant une notice de copyright peuvent être reproduits sans permission par les agences du gouvernement des États-Unis. S'ils sont reproduits, nous demandons à ce que *Air & Space Power Journal* soit référé. Pour obtenir la permission de reproduire des articles ayant une notice de copyright en dehors du gouvernement des États-Unis, contactez l'auteur directement plutôt que *Air & Space Power Journal*.



<http://www.af.mil>



<http://www.aetc.randolph.af.mil>



<http://www.au.af.mil>

ASPJ—Afrique et Francophonie  
155 N. Twining Street  
Maxwell AFB AL 36112-6026  
USA

Télécopieur : 1 (334) 953-1451  
courriel [afri.aspjfrench@us.af.mil](mailto:afri.aspjfrench@us.af.mil)

Visitez *Air and Space Power Journal* en ligne  
à <http://www.airpower.au.af.mil>

Abonnez-vous à  
<http://www.af.mil/subscribe>

## Éditorial

- Le Moyen-Orient, l'Afrique, le féminisme et les pays BRICS* . . . . . 2  
Rémy M. Mauduit

## Articles

- Le principe du juste retour appliqué au pétrole du Moyen Orient  
Les implications pour la politique énergétique des États-Unis.* . . . . . 4  
Mohammed Akacem, PhD  
John Faulkner, PhD  
Dennis Miller, PhD
- La république post-séculaire  
Les expériences de la Turquie avec l'Islamisme* . . . . . 25  
Hayat Alvi, PhD
- L'Éthiopie et le Nil Bleu  
Les plans de développement et leurs conséquences en aval.* . . . . . 46  
Jack Kalpakian, PhD
- Le féminisme et les politiques d'empowerment dans le  
développement international.* . . . . . 68  
Carole Biewener, PhD  
Marie-Hélène Bacqué, PhD
- Le groupe BRICS et ses approches du multilatéralisme en  
matière de sécurité* . . . . . 89  
Mikhail Troitskiy, PhD



## Le Moyen-Orient, l'Afrique, le féminisme et les pays BRICS

Fidèle à sa tradition, *Air and Space Power Journal, Afrique et Francophonie* (ASPJ–A&F) aborde dans ce numéro divers thèmes pertinents à notre temps et à nos lecteurs dans 185 pays. Dans *Le principe du juste retour appliqué au pétrole du Moyen Orient : les implications pour la politique énergétique des États-Unis*, les professeurs Mohammed Akacem, John Faulkner et Dennis Miller fondent leur prescription de la politique du juste retour sur le principe que ceux qui profitent le plus des biens ou des services publics doivent être ceux qui doivent payer les coûts liés à la procuration de ces biens ou services en proportion aux avantages qu'ils reçoivent. Les gros consommateurs de pétrole et de produits pétroliers profitent le plus de la défense et de la projection des forces armée américaine au Moyen-Orient pour sécuriser l'accès au pétrole. Cependant, ce sont les contribuables américains qui financent cette présence au Moyen-Orient au lieu des gros utilisateurs de ce produit. Pour remédier à cette injustice, les auteurs suggèrent que le prix de l'essence vendu aux États-Unis reflète plus fidèlement les coûts militaires de la présence et de l'intervention au Moyen-Orient.

La Turquie est un « modèle » à suivre pour les démocraties musulmanes dans le post « printemps arabe » au Moyen-Orient, selon l'article de la professeure Hayat Alvi, *La république post-séculaire : les expériences de la Turquie avec l'Islamisme*. Elle présume que les turcs laïcs sont de plus en plus inquiets, craignant que le pays glisse vers un Islamisme plus sévère. Une peur similaire imprègne les post-révolutions tunisienne et égyptienne, dont les Islamistes ont été chassés du pouvoir. Cependant, le Parti de la justice et du développement (AKP) et le président Recep Tayyip Erdoğan ont fait preuve d'une remarquable résilience en dépit de sérieux défis. La professeure Alvi analyse les expériences de la Turquie avec l'Islamisme et sa volonté de se transformer en une république post-séculaire. Ses recherches et interviews ont abouti à la conclusion que la détermination sans faille du gouvernement Erdoğan a relégué la laïcité à la seconde place dans ses priorités pour jouer un rôle plus important dans la politique régionale considérée comme un objectif géopolitiquement stratégique.

Le professeur Jack Kalpakian affirme dans *L'Éthiopie et le Nil Bleu : les plans de développement et leurs conséquences en aval* que les différends sur les barrages éthiopiens du

Nil Bleu sont les résultats de la construction d'identités et de nationalisme dans la région, en particulier en Égypte. Normalement, la sécheresse et le changement climatique auraient dû encourager un comportement coopératif parce que les barrages en amont représentent un avantage pour tous les pays riverains. L'Égypte, cependant, a toujours rejeté cette approche de la gestion intégrée de l'eau. À l'heure actuelle, le déplacement de l'équilibre de force dans le bassin du Nil favorise l'Éthiopie, ce qui a conduit à un changement dans la politique soudanaise par pure nécessité. Le professeur Kalpakian conclut par une discussion et des réflexions sur les risques auxquels sont confrontés les citoyens dans la région, en particulier les minorités religieuses en Égypte et en Éthiopie.

Dans *Le féminisme et les politiques d'empowerment dans le développement international*, les professeures Carole Biewener et Marie-Hélène Bacqué traitent l'*empowerment* dans le domaine du développement international. Elles contrastent l'approche féministe de gauche de l'*empowerment* aux discours néolibéraux et libéraux à ce sujet de la Banque mondiale au milieu des années 1990. Elles concluent qu'il est particulièrement important pour les féministes de poursuivre une « politique post-capitaliste » qui relie l'*empowerment* à une alternative, non capitalistes, des visions de l'économie.

L'article du professeur Mikhail Troitskiy, *Les approches des pays BRICS à la sécurité multilatérale*, nous informe qu'au cours des deux dernières décennies, la Chine, la Russie et l'Inde ont trouvé quatre types de réponses aux problèmes posés par les pays développés occidentaux dans les domaines de la technologie, la doctrine internationale et la stratégie de sécurité. Certaines de ces réactions telles que la prise de mesures asymétriques, d'imposer des contraintes juridiques ou éthiques sur les initiatives de l'Ouest, et en miroir de l'innovation de l'Ouest, étaient conflictuelles. Pourtant, souvent une approche conciliante ou même coopérative a prévalu alors que le conflit entre les « puissances naissantes » et l'Ouest a été évité. Pékin, Moscou et New Delhi cherchent à trouver un équilibre entre la confrontation et la coopération. Cependant, la crise en Ukraine de 2014 annonçait une confrontation entre la Russie, les États-Unis et leurs alliés. Alors que Moscou a essayé de changer le *statu quo* en essayant de former une coalition anti-occidentale, Pékin et New Delhi se sont abstenus, déviant ainsi les objectifs de Moscou de créer une stratégie collective de contrepoids.

Rémy M. Mauduit, Editor  
*Air and Space Power Journal—Afrique et Francophonie*  
Maxwell AFB, Alabama

# Le principe du juste retour appliqué au pétrole du Moyen Orient

## Les implications pour la politique énergétique des États-Unis

MOHAMMED AKACEM, PHD\*

JOHN FAULKNER, PHD\*\*

DENNIS MILLER, PHD\*\*\*

**L**e principe du juste retour, bien connu dans la théorie des finances publiques, suggère que ce qui profite le plus des biens ou des services devraient être ceux qui paient les impôts liés à la fourniture publique de ce bien ou service en proportion aux avantages qu'ils reçoivent<sup>1</sup>. Les États-Unis ont violé ce principe des finances publiques depuis le début des dépenses militaires pour maintenir l'accès au pétrole du Moyen-Orient dans les années 1930<sup>2</sup>. Au fil du temps, ce chiffre s'est élevé à des centaines de milliards et peut-être à plusieurs milliers de milliards de dollars si la comptabilité est faite en dollars courants (l'inflation prise en ligne de compte). Cela est dû au financement de ces dépenses ; plutôt que de les couvrir à la pompe en tant qu'utilisateurs directs, tous les contribuables américains, soumis à l'impôt fédéral, partagent le coût de la pré-

---

\*Mohammed Akacem est actuellement professeur en sciences économiques à la *Metropolitan State University* (MSU) de Denver, au Colorado. Avant de rejoindre MSU, il a travaillé à l'*International Center for Energy and Economic Development* à Boulder, au Colorado. Il était économiste au *Saudi Fund for Development*, en Arabie Saoudite. Dr. Akacem a également publié des articles dans de nombreux journaux et revues aux États-Unis. Il est titulaire d'un doctorat de l'*University of Colorado* à Boulder.

\*\*Le docteur John L Faulkner était économiste à la *United States Environmental Protection Agency* (EPEA), de 1989 à 2013. Il a enseigné l'économie à l'*University of Colorado*, à Boulder et à *Rochester Institute of Technology*. Il a également servi comme économiste à l'*U.S. Food and Drug Administration* (FDA) et a été stationné en Allemagne dans l'armée américaine de 1968 à 1971. Il est titulaire d'un doctorat de l'*University of Colorado* à Boulder.

\*\*\*Dennis D. Miller est titulaire de la *Buckhorn Endowed Chair* à *Baldwin Wallace University*. Le professeur Miller a travaillé au *Center for Energy and Economic Development* et à l'*Institute of Behavioral Science* à l'*University of Colorado* à Boulder. Il a aussi enseigné à l'*American University in Cairo* et a été analyste avec l'*U.S. Department of Agriculture*. Il a publié dans des journaux et revues américaines. Il est titulaire d'un doctorat de l'*University of Colorado* à Boulder.

sence et de l'intervention américaines au Moyen-Orient, au lieu de ceux qui utilisent le plus le pétrole et les produits pétroliers.

Concrètement, le consommateur moyen de pétrole et de produits pétroliers porte un fardeau disproportionné des coûts sociaux de ces dépenses militaires importantes. C'est pour cette raison que nous proposons que le prix de l'essence vendue aux États-Unis reflète plus fidèlement les coûts militaires de la présence et de l'intervention au Moyen-Orient.

Notre but est d'accroître l'équité selon le principe du juste retour. Plus précisément, les usagers doivent payer en proportion des avantages qu'ils reçoivent, ce qui aurait pour effet d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources. Si les États-Unis continuent d'exclure les dépenses militaires élevées associées à l'approvisionnement en pétrole importé du Moyen-Orient, tous les consommateurs américains de pétrole, et de produits dérivés, continueront à surconsommer une marchandise dont le coût est en fait plus que son prix au détail. Fondamentalement, ce prix au détail de l'essence provenant du Moyen-Orient est déformé<sup>3</sup>. Sans une telle taxation, le prix indique aux consommateurs que le pétrole du Moyen-Orient coûte beaucoup moins qu'il ne l'est en réalité<sup>4</sup>. Par conséquent, la demande est donc supérieure à ce qu'elle serait si le prix reflète ce coût caché.

Cet article cherche à déplacer le prix du marché (prix au détail) plus près d'un équilibre efficace du marché, et internaliser les coûts externes d'une taxation plus élevées, imposés aux consommateurs économes de produits pétroliers plutôt qu'aux gros consommateurs. Cela permettrait aussi de communiquer au consommateur d'utiliser les ressources pétrolières avec plus de parcimonie.

### Un moment opportun pour la taxe

Quatre grands jalons en font un moment opportun pour mettre en œuvre une telle taxe. D'abord, il y a eu un boom dans l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste aux États-Unis<sup>5</sup>. Ce boom du pétrole et du gaz de schiste a réduit considérablement la dépendance des États-Unis des importations de pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de plus de 5 millions de barils par jour en 2004 à environ 3,5 millions en octobre 2013<sup>6</sup>. Deuxièmement, le développement des sables bitumineux au Canada a permis aux États-Unis de substituer le pétrole brut du Moyen-Orient : « Les importations de pétrole brut canadien par les États-Unis ont atteint un niveau record de 2,6 millions de barils par jour en 2013, soit une augmentation d'environ 15 pour cent par rapport à 2011<sup>7</sup> ». Troisièmement, la Chine a dépassé les États-Unis comme le plus gros importateur de pétrole de l'OPEP<sup>8</sup>. Les achats de pétrole de la Chine de l'OPEP ont augmenté d'environ 1 million à environ 3,7 millions de barils par jour<sup>9</sup>. Qua-

trièmement, le prix du pétrole est récemment tombé en dessous de 100 dollars le baril, comme reflété à la pompe. Une taxe supplémentaire sur l'essence en ce moment n'imposerait pas une charge excessive au consommateur puisque la taxe serait compensée par la baisse du prix de l'essence.

Ensemble, ces quatre faits ont changé significativement les intérêts américains quant au pétrole du Moyen-Orient. Les États-Unis sont devenus moins dépendants de ce pétrole grâce à une plus grande autosuffisance et en augmentant l'import de pétrole de leur voisin stable et pacifique du nord, le Canada. Ces changements doivent, dans une large mesure, permettre à la Chine de remplacer les Américains dans le maintien de la sécurité d'accès au pétrole du Moyen-Orient. Toutefois, les États-Unis maintiennent une forte présence militaire au Moyen-Orient en dépit de ces changements importants, de leur retrait de l'Irak et de leur départ en cours de l'Afghanistan.

Par conséquent, les consommateurs moyens du pétrole sont frappés par la lourde taxation du aux causes externes qui ne fait pas de distinction entre les bénéficiaires principaux et les dépenses militaires américaines au Moyen-Orient. Ironiquement, ces dépenses subventionnent de plus en plus la Chine, le principal rival commercial des États-Unis, en lui assurant la sécurité d'accès au pétrole du Moyen-Orient aux frais de tous les contribuables américains. Cela se produit malgré le fait que les États-Unis importent moins de pétrole du Moyen-Orient que la Chine<sup>10</sup>.

Par rapport aux normes historiques, les prix du pétrole sont très élevés. Le 4 mars 2014, les prix spot du baril de pétrole (PBL) se vendaient à environ 103,3 dollars environ<sup>11</sup>. En juin 2008, le prix du pétrole brut a connu une envolée lorsque le monde a assisté à l'assouplissement de la politique monétaire des États-Unis pour combattre la Grande récession. Aux prix d'aujourd'hui, le prix a effectivement atteint 143,02 dollars le baril. Au cours de la période allant d'octobre 1993 à octobre 2013, le prix a augmenté de 27,06 à plus de 100 dollars le baril<sup>12</sup>. Ce prix a récemment chuté.

Historiquement, les prix élevés du pétrole ont permis l'extraction de cette commodité de sources plus coûteuses, notamment des dépôts schistes bitumineux, des sables bitumineux du Canada et des forages profonds dans l'océan qui sont plus rentable. En ce qui concerne certains dépôts de schistes bitumineux américains, « Les producteurs d'énergie ont besoin d'un prix moyen de 96 dollars le baril pour atteindre le seuil de rentabilité pour les puits forés dans les strates permianes connues sous les noms de *Cline Shale and Mississippi Lime*. D'autres zones permianes, au Texas par exemple, ont besoin d'un prix de 70 à 74 dollars<sup>13</sup> ». Pour les sables bitumineux canadiens, le prix minimum estimé du pétrole brut sur le marché international nécessaire pour maintenir un rendement bénéfici-

ciaire de dix pour cent est estimé à 70 dollars le baril<sup>14</sup>. Les prix élevés du pétrole ont conduit à une baisse de la consommation d'énergie aux États-Unis. Malgré une population importante et une économie en croissance, la consommation énergétique des États-Unis est à peu près au niveau de 2000, soit moins de 98 quadrillions de BTU par an<sup>15</sup>.

## Les méthodes

Une politique énergétique cohérente et viable des États-Unis n'a pas été énoncée. Les explications du niveau aussi élevé des prix du pétrole varient<sup>16</sup>. Ce que beaucoup ne réalisent pas est que les prix de l'essence seraient beaucoup plus élevés en l'absence de la subvention implicite qui existe en raison de la présence militaire américaine, sauvegardant les transports du pétrole dans le golfe.

Cet article propose deux autres estimations ; elles excluent cependant les coûts de la récente intervention américaine en Irak. Si nous incluons les dépenses militaires des États-Unis dans la récente guerre en Irak, nous aurions envisagé un coût de l'ordre d'un trillion de dollars. Par conséquent, nous nous limitons à une estimation de coûts *sans* l'intervention militaire américaine en Irak. Ainsi nos deux estimations sont plutôt prudentes en raison de cette exclusion<sup>17</sup>.

Il est difficile d'évaluer avec précision le coût militaire réel car les données sur les dépenses militaires spécialement affectées à la protection de l'accès au pétrole du Moyen-Orient sont difficiles à déterminer. De plus, la simple présence de forces américaines et la projection de la puissance militaire des États-Unis influencent et affectent le marché et les opérateurs à terme. En fin de compte, la réduction de la prime de risque fait baisser les prix<sup>18</sup>. Néanmoins, l'importance de cette question a conduit à nos recommandations politiques, qui permettraient une plus grande transparence et un prix au détail de l'essence qui tient compte du coût total de la prestation de l'essence à partir du Moyen-Orient au consommateur américain, contrairement à un prix de l'essence qui aujourd'hui le cache.

### ***Le coût estimé en dollars de la présence militaire américaine au Moyen-Orient***

Grâce aux dépenses militaires au Moyen-Orient, les États-Unis ont contribué à assurer la stabilité de l'approvisionnement en pétrole pour le monde entier<sup>19</sup>. Le coût total de cette assurance est difficile à estimer, mais ce n'est pas un prétexte pour ignorer l'externalité positive importante qu'elle offre aux consommateurs, aux intermédiaires et aux pays producteurs de pétrole. Un facteur compliquant le coût de cette assurance est le coût de la « guerre contre le terrorisme » déclarée par les États-Unis après l'attaque du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et

le Pentagone. Dans la mesure où cette subvention a existé bien avant la guerre contre le terrorisme, on pourrait dire que le coût de cette assurance et celui de la « guerre contre le terrorisme » sont inextricablement liés. Cela semble vrai puisqu'un échec de la « guerre contre le terrorisme » mettrait en péril la stabilité de l'accès au pétrole du Moyen-Orient pour les pays du monde entier dont l'économie est tributaire des importations de pétrole.

Les préoccupations des États-Unis quant à l'accès au pétrole du Moyen-Orient existent depuis des décennies. Peut-être la plus grande démarcation des États-Unis, préoccupés par le pétrole du Moyen-Orient, a commencé en 1943 quand les États-Unis ont déclaré que l'Arabie Saoudite était « admissible à l'aide économique directe, sous le régime de la *Lend-Lease*, même si l'Arabie Saoudite était un non-combattant<sup>20</sup> ». Deux ans plus tard, le 14 février 1945, le président Roosevelt rencontra sur le Grand Lac Amer en Égypte, Abdul Aziz bin Abdul Rahman Al Saud (Ibn Saoud), fondateur de l'Arabie Saoudite, dont il fut roi de 1932 à 1953<sup>21</sup>. Le roi souleva ensuite la question de savoir jusqu'à quel point il pouvait compter sur le soutien militaire des États-Unis<sup>22</sup> ? Deux ans plus tard, « sa Majesté a souhaité savoir comment et de quelle manière elle pourrait compter sur les États-Unis » pour protéger le Royaume d'Arabie Saoudite d'un possible soulèvement<sup>23</sup>.

Les États-Unis appréciaient la répugnance du Royaume pour le communisme athée et ont estimé, par conséquent, qu'il fournirait un rempart contre l'expansion communiste au Moyen-Orient<sup>24</sup>. En 1951, le département d'État des États-Unis a défini une « Déclaration globale de politique des États-Unis » (*Comprehensive Statement of the United States Policy*) à l'égard de l'Arabie Saoudite, le principal producteur de pétrole dans le golfe Persique à l'époque :

C'est un objectif majeur que les possibilités économiques de l'Arabie Saoudite soient développées pour offrir plus de services et de diversifier son revenu national, puisque c'est un pays primitif qui a besoin de développement dans chaque type d'entreprise publique pour améliorer le niveau de vie, stabiliser l'économie et promouvoir le commerce et la diversification de l'industrie nationale. C'est aussi notre objectif d'assurer pour nous-mêmes, nos amis et alliés, des avantages stratégiques de la position géographique et des ressources pétrolières de l'Arabie Saoudite, et de l'antipathie générale persistante des Saoudiens à l'égard du communisme<sup>25</sup>.

James Mann a indiqué que dès le début de l'administration Carter en 1977, Paul Wolfowitz, alors démocrate et employé au Pentagone, a écrit « *Limited Contingency Study* » qui décrivait le plan d'urgence du département de la Défense relatif à la protection par les États-Unis des capacités de production pétrolière des pays du golfe Persique<sup>26</sup>. James Baker, en outre, le secrétaire d'État sous la pre-

mière administration Bush, a clairement indiqué que notre intérêt dans la Guerre du golfe de 1991 contre l'Irak était le pétrole :

*Question* : Mais certaines personnes ont utilisé la ligne posthume, « Hey si [le Koweït pendant la Guerre du golfe de 1991] n'était qu'une station-service et la station-service n'avait fait que changer de mains ». Vous ne l'avez pas vu comme ça ?

*Baker* : Non, nous ne l'avons pas vu de cette façon, absolument pas. Non. Permettez-moi de dire que la raison pour laquelle nous ne l'avons pas vu comme une station-service changeant de mains est que les États-Unis ont depuis longtemps une politique qu'un **intérêt national vital est en jeu quand il s'agit de préserver le libre accès au pétrole du golfe Persique**. Je pense que tout le monde aux États-Unis... à ma connaissance, je ne connais personne dans notre gouvernement [qui] a dit « Ce n'est rien d'autres qu'une station-service changeant de mains<sup>27</sup> ». [Souligné en caractères gras dans le texte]

Ainsi, l'histoire indique que les États-Unis ont délibérément choisi de maintenir une présence militaire au Moyen-Orient pour assurer un approvisionnement stable en pétrole. En outre, le coût de cette présence est financé par le système fiscal américain, mais est le plus souvent absent à la pompe. Le contribuable moyen subventionne ainsi les grands consommateurs directs de l'essence, ce qui entraîne une plus grande demande d'essence que si le coût de la présence militaire des États-Unis était incorporé au prix à la pompe.

### ***Les estimations actuelles***

Plusieurs spécialistes de l'énergie ont fait des estimations du prix du baril de pétrole si le coût de la présence militaire américaine au Moyen-Orient y était inclus (tableau 1). Selon Aory Lovins et Joseph Romm, « Bien avant l'invasion du Koweït, les forces américaines affectées pour le déploiement au golfe coûtaient aux contribuables [américains] approximativement 50 milliards de dollars par an, soit presque 100 dollars le baril de pétrole importé du golfe Persique<sup>28</sup> ». En l'ajustant pour l'inflation de 2013, ces coûts sont d'environ 84 milliards de dollars et 130 dollars le baril<sup>29</sup>. Étant donné qu'il y a 42 gallons d'essence dans chaque baril de pétrole, et si le coût a été répercuté sur les consommateurs, le prix à la pompe serait plus de trois dollars de plus par gallon à ce qu'il est actuellement.

Tableau 1. Les estimations de l'augmentation du prix du pétrole en incluant les coûts militaire américaine au Moyen-Orient (en dollars 2013)

Auteur	Année de l'estimation	Coût militaire annuel	golfe Persique	Importations pétrolières américaines	Consommation américaine estimée	
		milliards	Coût par baril <sup>a</sup>			Coût par gallon
Lovins et Romm <sup>b</sup>	1992/93	\$84	\$130	\$27	\$13	\$0,31
Hall <sup>c</sup>	2003	\$129	\$148	\$29	\$18	\$0,42
NDCF <sup>d</sup>	2003	\$57	\$66	\$13	\$8	\$0,19
Delucchi et Murphy <sup>e</sup>	2004	\$33-91	\$39-107	\$7-20	\$5-13	\$0,11-0,30

<sup>a</sup> Le coût par baril est obtenu en divisant le coût militaire annuel par le nombre annuel moyen de barils importés ou consommés pendant la période couvrant les cinq années qui précèdent et les cinq années qui suivent celle d'estimation du coût. Voir US Energy Information Administration, « *Annual Energy Review* », tables 5.1 et 5.4, consulté en juin 2013, [www.eia.gov/totalenergy/data/annual/index.cfm#petroleum](http://www.eia.gov/totalenergy/data/annual/index.cfm#petroleum).

<sup>b</sup> LOVINS, Amory B. et ROMM, Joseph J., « Fueling A Competitive Economy », *Foreign Affairs*, hiver 1992/1993, volume 71, n° 5, p. 49.

<sup>c</sup> HALL, Darwin C., professeur de sciences économiques à *California State University*, cité dans Cohn, Laura et al. « Taming the Oil Beast », *Business Week*, 24 février 2003.

<sup>d</sup> COPULOS, Milton R, National Defense Council Foundation, « *America's Achilles Heel: the Hidden Costs of Imported Oil, A Strategy for Energy Independence* », Alexandria, Virginia : National Defense Council Foundation, 2003, p. 32, p. 36.

<sup>e</sup> DELUCCHID, Mark A. et MURPHY, James J., US Military Expenditures to Protect the Use of Persian Gulf Oil for Motor Vehicles. *Energy Policy* 36, no. 6, 2008, pp. 2253–2264.

Ce prix ne se réfère, bien sûr, qu'au pétrole importé des pays du golfe Persique. Une fois que la consommation intérieure totale de pétrole est prise en compte pour calculer la moyenne, le chiffre auquel arrivent Lovins et Romm n'ajoute que 31 cents environ au prix intérieur à la pompe<sup>30</sup>. Il se peut toutefois que l'estimation soit trop basse, étant donné l'accroissement de la présence militaire américaine au cours des dernières années, ainsi que nous l'avons noté plus haut dans l'exemple de l'intervention américaine en Irak.

En ajoutant simplement les plus de 100 milliards de dollars que coûtent la présence et l'engagement de troupes dans le golfe Persique, l'économiste de *California State University*, Darwin C. Hall, a déterminé que le pétrole devrait coûter au moins 13 dollars de plus par baril<sup>31</sup>. Une fois encore, en supposant qu'il y a 42 gallons par baril, cela signifierait 42 cents environ de plus par gallon d'essence, une « estimation plancher, la plus basse possible », qui ne comprend aucune autre externalité telle que les coûts possibles associés au changement climatique<sup>32</sup>.

Dans son rapport *America's Achilles [sic] Heels: the Hidden Costs of Imported Oil; a Strategy for Energy Independence*, la *National Defense Council Foundation* (NDCF) a estimé les dépenses militaires affectées au CENTCOM (Commandement central des États-Unis) à environ 87 milliards de dollars par an<sup>33</sup>. Ce commandement couvre le Moyen-Orient et a d'autres missions que la défense des intérêts pétroliers. La fondation attribue par conséquent la moitié du budget du CENTCOM à la protection du transport du pétrole du golfe Persique comme une hypothèse raisonnable et d'estimer le coût à environ 57 milliards de dollars, en dollars 2013 indexés<sup>34</sup>. En divisant ce chiffre par la consommation américaine de pétrole, cela représente un supplément de 19 cents seulement par gallon.

En se basant sur des estimations antérieures, Mark Delucchi et James Murphy supposent que les coûts en temps de paix de la défense du golfe Persique étaient de 30 à 60 milliards de dollars environ en 1991. Ils ont estimé ensuite une faible croissance des dépenses de 0,5 à 1,5 pour cent par an, et en ajoutant un supplément de dépenses en temps de guerre de 15 à 25 milliards de dollars par an, sur la base de l'hypothèse selon qu'une guerre coûtant un trillion de dollars se produirait tous les 50 ans, contrairement aux autres estimations qui ne prenaient que le coût de la guerre en Irak<sup>35</sup>.

En outre, Delucchi et Murphy ont évalué le montant des dépenses s'il n'y avait pas de golfe Persique ; ils ont estimé alors des économies de 47 à 98 milliards de dollars en 2004. Puisque toutes les dépenses dans le golfe Persique ne sont pas liées au pétrole, ils ont ensuite examiné le montant des dépenses militaires si le golfe n'avait pas de pétrole : ils estiment des économies de 27 à 73 milliards de dollars en 2004, ce qui veut dire que 20 à 25 milliards de dollars de dépenses militaires n'avaient rien à voir avec le pétrole<sup>36</sup>. Les 27 à 73 milliards de dépenses militaires liées au pétrole passent de 33 à 91 milliards de dollars dans le tableau 1. Grâce à une procédure par étapes, ils ont éliminé d'autres intérêts liés au pétrole et ont estimé que le coût de la défense de la consommation automobile de produits pétroliers aux États-Unis de 6 à 25 milliards de dollars seulement<sup>37</sup>. Le tableau 2 résume leurs estimations du coût de la défense du pétrole à ces diverses fins.

Tableau 2. Le coût de la défense de chacun des intérêts américains dans le golfe Persique en 2004

<i>Coût de la défense (milliards de dollars par an)</i>	<i>Min.</i>	<i>Max.</i>
Consommation automobiles de produits pétroliers aux États-Unis	\$5,8	\$25,4
Consommation de produits pétroliers par d'autres secteurs aux États-Unis	\$7,6	\$21,6
Intérêts des producteurs américains de pétrole dans le golfe Persique	\$4,5	\$11,7
Protection de l'économie mondiale contre les effets des ruptures d'approvisionnement en pétrole du golfe Persique	\$8,8	\$14,7
Intérêts américains autres que pétroliers dans le golfe Persique	\$20,3	\$24,5
<i>Tous les intérêts américains dans le golfe Persique (somme de tout ce qui précède)</i>	<i>\$47,0</i>	<i>\$97,8</i>

DELUCCHI, Mark A. et MURPHY, James J., « US Military Expenditures to Protect the Use of Persian Gulf Oil for Motor Vehicles », *Energy Policy* 36, no. 6, 2008, pp. 2253–2264.

Les chiffres peuvent ne pas correspondre exactement car ils sont affichés sous forme arrondie.

### ***Les nouvelles estimations du coût militaire pour protéger les hydrocarbures dans le golfe Persique***

Il est difficile d'estimer le coût militaire parce que les budgets du département de la Défense sont répartis par fonction et par service et non par région. D'autre part, les données sur les importations et la consommation de pétrole sont aisément accessibles. Une fois les coûts militaires sont estimés, il est facile de calculer le coût par baril.

En utilisant des estimations plus récentes des dépenses militaires affectées à la protection des activités pétrolières dans le golfe Persique, nous avons fait deux nouvelles estimations du coût militaire par baril et par gallon couvrant deux périodes (tableau 3). Des estimations beaucoup plus complète et complexes du coût des *conflits* au Moyen-Orient viennent du regretté Thomas Stauffer, qui a déterminé que de 1956 à 2002 ces dépenses ont été d'environ trois trillions de dollars (dollars 2002 constants), soit environ quatre trillions de dollars (dollars 2013 constants)<sup>38</sup>. Ces coûts sont toutefois des « coûts estimés... [et] ne peuvent dégrossir qu'un ordre de grandeur, et ils seront sans doute un sujet de beaucoup de controverses, surtout compte tenu du caractère sensible de la question<sup>39</sup> ». Les coûts concernent les conflits au Moyen-Orient et ne se limitent pas à ceux de la présence militaire américaine. Les coûts de Stauffer sont complets, y compris ceux associés aux programmes et événements suivants : le *Project Independence*, la réserve stratégique de pétrole, la guerre Iran-Irak, la guerre des Six Jours de 1967 et la guerre du Kippour de 1973.

Tableau 3. Les nouvelles estimations de l'augmentation supplémentaire du prix du pétrole en incluant les coûts de la présence militaire américaine au Moyen-Orient (en dollars 2013)

Auteur de l'estimation des coûts militaires	Stauffer <sup>a</sup>	Stern <sup>b</sup>
Période couverte par l'estimation	1956-2002	1976-2007
Coût militaire au cours de la période	\$4,0 trillions	\$3,4 trillions
Milliards de barils de pétrole pendant la période		
Importés du golfe Persique	19	21
Importés de toutes les sources	103	105
Consommés aux États-Unis	264	211
Coût par baril <sup>c</sup>		
Importé du golfe Persique	\$206	\$167
Importé de toutes les sources	\$39	\$33
Consommé aux États-Unis	\$15	\$16
Coût par gallon <sup>c</sup>		
Importé du golfe Persique	\$4,91	\$3,97
Importé de toutes les sources	\$0,92	\$0,78
Consommé aux États-Unis	\$0,36	\$0,39

<sup>a</sup> « US Cost of Conflict in the Middle East since 1956 Totals \$3 Trillion, Says Stauffer », *Middle East Economic Survey* 46, no. 9, 3 mars 2003, [http://markt-daten.de/download/kriegskosten\\_stauffer.htm](http://markt-daten.de/download/kriegskosten_stauffer.htm).

<sup>b</sup> SERN, R.J., *United States Cost of Military Force Projection in the Persian Gulf, 1976–2007*, 7, article dans la presse, doi:10.1016/j.enpol.2010.01.013, consulté le 13 avril 2015, [www.princeton.edu/oeme/articles/US-military-cost-of-Persian-Gulf-force-projection.pdf](http://www.princeton.edu/oeme/articles/US-military-cost-of-Persian-Gulf-force-projection.pdf).

<sup>c</sup> Coût de la présence militaire au Moyen-Orient pour la défense des activités pétrolières divisé par la quantité importée ou consommée. Voir US Energy Information Administration, « *Annual Energy Review* », tables 5.1 et 5.4, consulté en juin 2013, [www.eia.gov/totalenergy/data/annual/index.cfm#petroleum](http://www.eia.gov/totalenergy/data/annual/index.cfm#petroleum).

On pourrait cependant faire valoir que tout conflit au Moyen-Orient pourrait dégénérer en conflit régional menaçant l'accès des États-Unis au pétrole de la région. Les estimations des coûts par Stauffer ont commencé en 1956, au moment de la Crise de Suez, qui a impliqué le contrôle du canal sur la route principale des pétroliers allant du golfe Persique vers l'Europe. Si l'on accepte la prémisse que les dépenses des États-Unis au Moyen-Orient visaient à maintenir la stabilité afin d'empêcher une escalade majeure des conflits qui mettrait en danger l'accès au pétrole, il semble raisonnable d'inclure les coûts militaires de 1956 à 2002 dans le calcul du prix de l'essence par gallon.

Selon le département de l'Énergie, les États-Unis ont importé un total d'environ 103 milliards de barils de pétrole de 1956 à 2002<sup>40</sup>. Compte tenu de l'estimation de Stauffer de quatre trillions de dollars (dollar 2013), le coût de l'engagement américain au Moyen-Orient de 1956 à 2002, si cette estimation avait été incluse dans le prix de l'essence, chaque gallon reviendrait à environ 92 cents de plus. Puisque le pétrole importé finira par être mélangé au pétrole local, le prix à la pompe devrait en fait être plus élevé de 36 cents<sup>41</sup>. Cela représente notre esti-

mation à minima, car si les dépenses de la guerre en Irak étaient incluses, ce serait beaucoup plus.

Si nous examinons les importations totales des États-Unis en provenance des pays de l'OPEP et le facteur du coût supplémentaire par gallon à la pompe aux États-Unis, nous arrivons à un prix du gallon de pétrole de l'OPEP supérieur de 1,82 dollar. Toutefois, lorsqu'il est mélangé au reste du pétrole importé et à la production nationale, l'augmentation finale du prix de l'essence à la pompe serait la même, soit 36 cents par gallon<sup>42</sup>.

Enfin, l'ajustement du prix du pétrole en provenance du Moyen-Orient resterait le même en ce qui concerne le coût de l'essence à la pompe, mais pris isolément, il est le plus cher. Le véritable coût par baril, des 19 milliards de barils importés du Moyen Orient de 1956 à 2002, est plus de 200 dollars le baril, presque cinq dollars par gallon de plus que le prix à la pompe. Il représente le coût le plus élevé du baril pour les importations du pétrole. De toute évidence, les États-Unis n'en ont pas pour leur argent, tout en subventionnant la consommation intérieure et celle du reste du monde.

Cette estimation fait appel à une politique énergétique des États-Unis claire et tenant compte de ces dépenses. Il ne faut pas oublier que, même si la part des importations de pétrole en provenance du Moyen Orient a diminué au fil du temps, la région joue encore un rôle important dans l'offre mondiale du pétrole. La dépendance du pétrole du Moyen-Orient devrait augmenter dans les années à venir à la suite de l'accroissement de la demande des économies en développement comme la Chine<sup>43</sup>.

Roger Stern prétend avoir été le premier à avoir estimé la projection des forces militaires dans le golfe Persique dérivée entièrement des méthodes quantitatives. Puisque les budgets du département de la Défense (DOD) sont établis par fonction et par service, et non par région, Stern utilise la proportion de porte-avions affectés à la région comme proxy pour la proportion du budget du DOD alloué à la région étant donné que les unités des armées de Terre et de l'Air sont rarement déployées pour mener des opérations de combat sans des unités de la Marine. Stern calcule le coût de la projection de forces dans le golfe Persique à 6,3 trillions de dollars environ entre 1976 et 2007 et à 351 milliards de dollars en 2007 (tous deux en dollars 2008)<sup>44</sup>.

Les estimations de Stern s'appliquent à l'ensemble du CENTCOM (Commandement central), qui englobe le golfe Persique et l'Asie du Sud-ouest. Le NDCF a multiplié son estimation des dépenses du Commandement par environ 70 pour cent pour estimer le montant applicable au golfe Persique<sup>45</sup>. Puisque les États-Unis ont des intérêts dans le golfe Persique autres que le pétrole, le NDCF a multiplié son estimation des dépenses de l'USCENTCOM d'environ 50 pour

cent pour déterminer le montant applicable au pétrole du golfe Persique<sup>46</sup>. Nous supposons le même facteur dans le tableau 3.

Stern a également inclus les dépenses supplémentaires pour le golfe Persique à partir de 2001. Nous supposons que ces budgets supplémentaires étaient pour la guerre en Irak. Bien que beaucoup soutiennent que cette guerre n'aurait peut-être pas eu lieu si ce n'était le pétrole, pour être prudents et refléter notre estimation précédente, nous n'avons pas inclus les coûts associés à la guerre en Irak.

### Les résultats : le résumé des estimations

La plupart des six estimations abordées dans cette partie de l'article sont tout à fait consistantes, ce qui suggère que si les dépenses militaires de la défense du pétrole dans le golfe Persique ont été ajoutés au prix de l'essence, elle coûterait environ 30 à 42 cents de plus par gallon<sup>47</sup>. Bien que ces estimations comprennent le coût des conflits militaires, elles ne comprennent pas le coût total de la seconde guerre en Irak qui a débuté en 2003<sup>48</sup>. Joseph Stiglitz et Linda Bilmes ont estimé que le coût de la guerre en Irak, y compris les dépenses susceptibles d'être encourus à l'avenir (tels que les soins des anciens combattants blessés), dépassaient probablement trois trillions de dollars<sup>49</sup>. Si ce coût et les estimations ci-dessus sont ajoutés au prix de l'essence à la pompe, celui-ci serait probablement un dollar de plus par gallon. Nos estimations utilisant les données ajustées de Stern sont similaires à celles établies à partir des données de Stauffer (tableau 3).

### Discussion

#### ***Comment régler le problème des profiteurs : les nations, les intermédiaires, les raffineries, les distributeurs ou les consommateurs ?***

Dans les sections précédentes, nous avons démontré que les États-Unis ont historiquement conçu une politique visant à garantir un accès sûr et stable au pétrole du Moyen-Orient, pour eux-mêmes et le reste des importateurs de pétrole. Les dépenses militaires américaines dans cette région continuent de protéger le reste du monde de toute perturbation grave de l'approvisionnement en pétrole. En assurant la défense de cette libre circulation du pétrole, les États-Unis ont en fait fourni au monde un bien public. Les nations qui ont profité de cette libre circulation du pétrole ont bénéficié des dépenses américaines et n'ont pas contribué à cette police d'assurance ; elles ont profité des avantages d'un pétrole moins cher et aucun, ou une part insignifiante de pays, n'a contribué aux coûts. Ils sont, au sens traditionnel du concept, des « profiteurs ».

La méthode traditionnelle de résoudre le problème des « profiteurs » a été d'employer, pour reprendre la formule de Garret Hardin, une « coercition mutuelle, mutuellement acceptée<sup>50</sup> ». Une façon de le faire serait le déploiement d'une force militaire multinationale au Moyen-Orient pour mener à bien ce que les États-Unis ont accompli jusqu'ici seuls. La seule agence multinationale à même de le faire serait l'Organisation des Nations Unies. Le financement de cette organisation viendrait des trésoreries des états membres, mais finalement par les citoyens de ces pays sous la forme d'impôts ou d'une réduction des dépenses intérieures. Malheureusement, les objectifs stratégiques des États-Unis et la politique des Nations Unies ont souvent été en contradictions. L'option de défense multinationale n'est ni probable ni réaliste<sup>51</sup>.

Tous les pays qui achètent leur pétrole sur le marché international ont bénéficié de prix inférieurs à ceux qu'ils auraient été si cette source de pétrole avait été réduite ou bloquée. Dans un sens, le marché international du pétrole est un marché vaste et fongible. Toute diminution de l'offre du pétrole sur le marché international est presque immédiatement ressentie à l'échelle mondiale car les achats sont faits sur ce vaste marché interconnecté.

Les « intermédiaires » ou les compagnies pétrolières internationales, bénéficient également des dépenses militaires américaines au Moyen-Orient. Ces dépenses de l'armée américaine sont une subvention aux compagnies pétrolières internationales, leur assurant un accès sûr et stable au pétrole du Moyen-Orient. Cette assurance a un coût qu'ils n'ont pas payé et qu'ils ne passent pas à leurs clients.

Il y a au moins deux moyens d'inclure le coût de la présence militaire américaine dans le prix que les consommateurs paient à la pompe : imposer les intermédiaires pour chaque baril importé du golfe Persique ou taxer le consommateur américain à la pompe. Taxer les intermédiaires ou les compagnies pétrolières internationales, pour chaque baril qu'ils vendent aux États-Unis, les dissuaderait de vendre le pétrole en Amérique. Cela détournerait la vente vers les pays importateurs de pétrole qui n'imposent pas cette marchandise, soit l'équivalent d'un tarif douanier. Qui exactement, du consommateur ou de la compagnie pétrolière internationale, doit supporter le fardeau du tarif dépendrait des élasticités de l'offre et de la demande du pétrole en provenance du golfe Persique. Ces élasticités seraient bien entendu plus flexibles avec le passage du temps.

À court terme, les consommateurs et les fournisseurs auraient du mal à s'adapter à un tarif douanier sur les importations de pétrole s'il était imposé à une entité autre que le consommateur. La théorie microéconomique fait valoir que le côté le plus souple de la transaction porterait le plus petit fardeau de la taxe. Mais qui serait le plus flexible en réponse à une taxe plus élevée n'est pas clair puisque

plusieurs étapes de transaction sont impliqués dans l'obtention du pétrole du pays exportateur au consommateur final des produits pétroliers.

La chaîne de distribution se déroule comme suit :

1. Le pays exportateur vend du pétrole brut à la compagnie pétrolière internationale.
2. La compagnie pétrolière internationale vend le pétrole brut à la raffinerie.
3. La raffinerie vend le pétrole raffiné au distributeur d'essence.
4. Le distributeur vend l'essence au détaillant d'essence.
5. Le détaillant d'essence vend l'essence au consommateur.

Ces transactions sont également compliquées par le fait que les activités liées au pétrole varient selon le degré d'intégration horizontale et d'externalisation.

Pour éviter cette complexité, nous proposons ce qui suit. Le département américain de l'Énergie tiendrait compte, comme il le fait maintenant, de la quantité de pétrole provenant des pays souvent en conflits du Moyen-Orient. Le Pentagone devrait évaluer le coût de la présence et des activités militaires dans la région, le divisant par le nombre total de barils de pétrole du Moyen-Orient importés aux États-Unis, puis en l'ajoutant au prix de chaque gallon d'essence vendu à la pompe aux États-Unis.

En fin de compte, la demande des consommateurs influence la quantité de pétrole fournie. Un prix plus élevé affaiblirait à long terme la consommation. Le montant des recettes de la taxe seraient utilisés pour défrayer les coûts de la présence militaire américaine au Moyen-Orient. Nous sommes conscients qu'une recommandation d'une telle politique n'est pas facile parce que les politiciens ont peur de faire face à tout problème qui consiste à augmenter les impôts pour réduire le déficit fédéral et la dette publique qui se manifestent dans presque toutes les élections présidentielles<sup>52</sup>.

Une critique contre cette approche soutient que la taxe sur l'essence est régressive dans la mesure où un plus grand pourcentage de revenu d'une personne pauvre est susceptible d'être dépensé pour acheter de l'essence que celui dépensé par une personne riche. Pour remédier à ce problème, l'impôt fédéral sur le revenu pourrait être réduit pour les bas revenus en proportion de la part accrue que la taxe sur l'essence préleverait typiquement sur le revenu total de ces personnes. Cela permettrait de rétablir une certaine équité au programme.

### ***Les avantages de la taxe supplémentaire sur l'essence***

Cette approche offre plusieurs avantages distincts qui entrent dans trois grandes catégories : les avantages économiques, les avantages politiques internationaux et les avantages sur les retombées des richesses naturelles<sup>53</sup>.

**Les avantages économiques.** Les avantages économiques impliquent une répartition plus équitable et efficace du pétrole. Les consommateurs de pétrole ne sont pas nécessairement ceux qui paient le coût. Les contribuables américains en général subventionnent les gros utilisateurs de pétrole et de produits pétroliers, ce qui est inéquitable. La taxe que nous proposons ci-dessus déplacerait le système fiscal plus proche du « principe coût/bénéfice », impliquant une correspondance plus étroite entre ceux qui utilisent la ressource et ceux qui paient.

Les États américains emploient déjà dans leur politique de taxe sur l'essence ce « principe coût/bénéfice » pour soutenir la construction et l'entretien des routes et autoroutes dans leurs États. Ceux qui paient la taxe, à savoir les conducteurs et les propriétaires de véhicules automobiles, sont les principaux bénéficiaires directs des routes et de leur entretien.

Lorsque d'autre part les consommateurs paient moins que le coût réel du pétrole, l'inefficacité s'ensuit, conduisant à une allocation du pétrole non aux utilisateurs préférés mais à tous ceux qui reçoivent la subvention sans réserve. Un gaspillage considérable de cette ressource non renouvelable se produit parce que le prix ne reflète pas son coût extérieur réel et qu'elle est surexploitée.

**Les avantages politiques internationaux.** Un prix du pétrole qui reflète mieux les coûts réels, offrirait des avantages politiques internationaux. Le plus grand avantage serait peut-être une plus grande indépendance pétrolière des États-Unis. Cette réduction de la dépendance se produirait lorsqu'un prix plus élevé, reflétant les coûts réels, permettrait de réduire la demande de pétrole en provenance du golfe Persique. Le pétrole aurait alors tendance à être importé d'autres régions du monde, plus stables politiquement.

Nous avons récemment vu la preuve. Lorsque les prix du pétrole ont franchi la barre des 100 dollars le baril, l'extraction du pétrole des sables bitumineux du Canada et des schistes bitumineux des États-Unis est devenue possible, réduisant la dépendance des États-Unis du pétrole du Moyen-Orient. L'ajout de frais supplémentaires de l'essence à la pompe, pour refléter le coût de la présence militaire américaine au Moyen-Orient, entraînerait probablement une diminution de l'engagement militaire américain dans la région.

On oublie souvent que l'un des principaux stimuli du radicalisme d'Oussama Ben Laden était la présence de forces américaines en terre sainte de l'Islam, c'est-à-dire dans la Péninsule arabique, avant, pendant et après la guerre du Golfe de

1991. Cette présence est le résultat des préoccupations américaines quant à une possible invasion de l'Arabie Saoudite par l'Irak de Saddam Hussein. Les États-Unis avaient un intérêt d'assurer la sécurité du régime saoudien, le maintien de l'accès aux réserves de pétrole saoudien et de préserver les capacités de production pétrolière saoudiennes. En raison de l'antipathie musulmane à la présence militaire américaine en Arabie saoudite, les États-Unis ont considérablement réduit leur présence sur le sol saoudien. En décourageant l'utilisation du pétrole du Moyen-Orient, cela diminuerait la nécessité de déploiement de troupes américaines dans cette région, et ainsi restreindre la colère des militants islamistes.

**Les retombées des richesses naturelles.** L'époque du pétrole à bas prix est révolue. Bien que les réserves pétrolières mondiales prouvées soient plus élevées que jamais, la consommation internationale de pétrole est également à un niveau record. La Chine et l'Inde, deux pays les plus peuplés du monde, contribuent significativement à la demande mondiale du pétrole due à la croissance rapide de leur économie, mesurée par leur produit intérieurs bruts, à savoir plus de 5 pour cent par an pour l'Inde et 7,5 pour cent environ par an pour la Chine. Les améliorations de la technologie d'exploration et d'extraction du pétrole ont permis aux réserves pétrolières mondiales prouvées de continuer de devancer la consommation mondiale. Selon la plus récente *British Petroleum Statistical Review of World Energy*, les réserves pétrolières mondiales prouvées sont passées de 117,6 trillions de mètres cubes en 1992 à 187,3 trillions en 2012<sup>54</sup>.

Malgré les progrès de la technologie d'exploration et d'extraction, la production mondiale du pétrole atteindra bientôt un pic, ce qui est une source d'inquiétude. Certains ont suggéré que cette pointe sera atteinte dès la prochaine décennie. Plusieurs livres dans la presse populaire ont récemment vanté ce message<sup>55</sup>.

Une référence commune dans ces livres est la Courbe de Hubbert. En 1956, M. King Hubbert a développé une courbe de prévision sous la forme d'une courbe normale qui a tracé la trajectoire de la production du pétrole aux États-Unis. Hubbert a publié dans les années 1960 des prévisions sur la base de cette courbe, montrant que la production américaine du pétrole atteindrait son pic dans les années 1970. Sa prédiction semblait être correcte dès 2008, mais avec des prix du pétrole mondiaux élevés et des améliorations continues de la technologie d'extraction du pétrole et du gaz naturel, plus de réserves sont maintenant disponibles. Elles augmentent, comme mentionné ci-dessus, près de leurs niveaux les plus élevés jamais enregistrés. Les alarmistes du pic pétrolier ont fait des prédictions similaires, que la production du pétrole mondiale atteindrait un niveau maximal dans la prochaine décennie<sup>56</sup>.

D'autres, comme Vaclav Smil, ont une vision moins alarmiste<sup>57</sup>. Tout comme les alarmistes, Smil pointe vers la Courbe de Hubbert. Il note toutefois que même

si les alarmistes acceptent cette analyse, la Courbe de Hubert suggère encore que plus de la moitié de la production du pétrole mondial aura lieu une fois le pic atteint :

Les déclarations catégoriques d'une fin précoce de l'ère du pétrole, résultant d'un déclin imminent et relativement précipité de l'extraction pétrolière mondiale, ne sont que les dernières d'une longue liste de prédictions erronées concernant l'avenir du pétrole qui ne se sont pas matérialisées... Leurs auteurs ont continué à négliger le fait fondamental que le moment de la fin du pétrole dépend non seulement de la quantité inconnue des ressources de pétrole brut récupérables, qui a été jusqu'à présent, à plusieurs reprises sous-estimé mais aussi sur l'avenir de la demande dont la croissance a été généralement exagérée et qui est déterminée par l'interaction complexe de sources d'énergie de substitution, des progrès techniques, de politiques gouvernementales et de considérations environnementales<sup>58</sup>.

En d'autres termes, l'incertitude règne quant aux futurs gisements de pétrole récupérables. Nous sommes cependant certains que lorsque le prix d'un produit est inférieur à ses coûts réels, cette ressource sera surconsommée et sous-économisée. Un prix plus élevé, qui reflète le coût externe de la présence américaine dans le golfe Persique, encouragerait une consommation inférieure de produits pétroliers. Puisque personne ne connaît la quantité de pétrole récupérable dans le sol, la prudence semble recommander un prix plus réaliste.

En tout cas, un prix plus élevé du pétrole induirait également l'utilisation de sources alternatives d'énergie comme l'hydrogène ou l'électricité, voire une hybridation des deux. Il induirait d'autres formes de transport telles que le covoiturage, les taxis collectifs (si les monopoles locaux de la profession le permettent), la bicyclette et d'autres formes, non encore conçues, que créerait la dynamique spontanée de l'économie de marché.

## Conclusion et les implications politiques

De toute évidence, les contribuables américains paient la facture de la projection de la puissance militaire américaine au Moyen-Orient et en particulier dans le golfe. Cependant, les consommateurs dans le monde entier, les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et les compagnies pétrolières internationales profitent tous de cette dépense par les contribuables américains. La mise en place d'une taxe sur l'essence reflétant plus fidèlement les coûts de la présence militaire américaine exprimerait le coût réel de la ressource. Nous pourrions alors voir apparaître plusieurs des résultats suivants :

1. L'amélioration des taux d'utilisation des ressources.
2. Le développement accéléré des ressources alternatives énergétiques.
3. Une dépendance moindre du pétrole du Moyen-Orient.
4. Plus de substitution pour la conservation du pétrole et de l'énergie.
5. Un besoin moindre pour le gouvernement américain de subventionner les sources alternatives d'énergie.
6. Un soulagement pour les contribuables américains.
7. Moins de militantisme islamique dû à une réduction de l'empreinte militaire des États-Unis dans la région.
8. Les retombées positives pour l'environnement (que le présent article ne traite pas).

Les contribuables américains portent le fardeau du coût de la présence militaire américaine au Moyen-Orient qui vise à garantir un accès stable et sûr au pétrole. Les pays exportateurs et importateurs de pétrole, les compagnies pétrolières internationales, les entreprises de raffinage et les distributeurs, les détaillants et les consommateurs de produits pétroliers profitent tous de cette subvention implicite. C'est un avantage externe que leur offre le contribuable américain. Le principe du juste retour implique que ceux qui profitent le plus de la fourniture d'un bien public ou d'une externalité devraient également payer plus pour le bénéfice qu'ils reçoivent. Une taxe sur l'essence qui reflète mieux le coût de la présence militaire américaine au Moyen-Orient nous aiderait à nous rapprocher de cet objectif.

## Notes

1. « D'après le principe de l'imposition fondée sur les avantages reçus, qui remonte à Adam Smith et à des auteurs antérieurs, un régime fiscal équitable en est un dans lequel les impôts acquittés par chaque contribuable sont fonction des avantages qu'il reçoit de services publics ». MUSGRAVE, Richard A. et MUSGRAVE, Peggy B., *Public Finance in Theory and Practice*, 2<sup>e</sup> éd., New York : McGraw-Hill Book Company, 1976, p. 211.

2. Le présent article emploie indifféremment les termes « Moyen-Orient » et « golfe Persique » puisqu'il se focalise sur le pétrole. Nous estimons avoir de bonnes raisons de le faire dans la mesure où les exportations de pétrole des autres pays du « Moyen-Orient » sont négligeables, alors que l'article se concentre sur les dépenses militaires américaines consacrées à la protection de l'accès aux ressources pétrolières du Golfe Persique. Voir LIPPMAN, Thomas W., *Inside the Mirage: America's Fragile Partnership with Saudi Arabia*, Boulder, CO : Westview Press, 2004, pp. 7-38.

3. Le prix est faussé pas uniquement pour les États-Unis mais aussi pour le reste des pays consommateurs de pétrole. Les États-Unis subventionnent dans une large mesure le reste du monde puisqu'ils prennent en charge l'essentiel du coût.

4. Tout au long de notre analyse, nous parlerons d'importations en provenance du Moyen-Orient mais elle englobe l'ensemble de la région du Golfe ainsi que l'Afrique du Nord.

5. «The Energy Information Administration (EIA) prévoit, dans son *September Short-Term Energy Outlook*, une augmentation de la production américaine de pétrole brut, qui passerait en moyenne de 6,5 millions de barils par jour en 2012 et 7,5 millions de barils par jour en 2013 à 8,4 millions de barils par jour en 2014, soit un taux de croissance moyen de presque 14 pour cent par an », Institute for Energy Research, « U.S. Oil and Natural Gas to Reach Levels Not Seen in Decades . . . Again », *Canada Free Press*, 5 octobre 2013, <http://canadafreepress.com/index.php/article/58365>.

6. SPEGELE, Brian et BRADLEY, Matt, « The Middle East Oil Fuels Fresh China-U.S. Tensions », *Wall Street Journal*, 11 octobre 2013, A1.

7. Voir « *U.S. Imports by Country of Origin* », US Energy Information Administration, 30 mars 2015, [www.eia.gov/dnav/pet/pet\\_move\\_impcus\\_a2\\_nus\\_ep00\\_im0\\_mbbldpd\\_m.htm](http://www.eia.gov/dnav/pet/pet_move_impcus_a2_nus_ep00_im0_mbbldpd_m.htm).

8. SPEGELE et BRADLEY, « *Middle East Oil* », A1.

9. *Id.*

10. *Id.*

11. Ce prix de 103,33 dollars le baril du 4 mars 2014 a été rapporté par l'*US Energy Information Administration* des États-Unis, basé sur le prix spot à Cushing, Oklahoma, *West Texas Intermediate* (WTI), franco bord (FOB). Voir « Cushing, OK Crude Oil Future Contract 1 », *US Energy Information Administration*, consulté le 8 mars 2014, [www.eia.gov/dnav/pet/hist/LeafHandler.ashx?n=PET&s=RCLC1&f=D](http://www.eia.gov/dnav/pet/hist/LeafHandler.ashx?n=PET&s=RCLC1&f=D).

12. Tous les prix, afin d'être exprimés en dollars courants, sont corrigés en fonction de l'inflation à l'aide du déflateur de PIB fourni par la Banque de réserve fédérale de St. Louis. Voir « Gross Domestic Product: Implicit Price Deflator », US Bureau of Economic Analysis, consulté en octobre 2013, <http://research.st-louisfed.org/fred2/data/GDPDEF.txt>.

13. CARROLL, Joe et KLUMP, Edward, « Low Prices Could Pop a Bubble in Texas », *Bloomberg Business Week*, 4–10 novembre 2013, pp. 49–50.

14. VAN LOON, Jeremy et LIPPERT, John, « Oil Abundance in Canada Provokes Anxiety over Fossil Fuel Lust », *Bloomberg Business*, 21 novembre 2011, [www.bloomberg.com/news/2011-11-22/oil-abundance-in-canada-sands-provoking-anxiety-over-lust-for-fossil-fuels.html](http://www.bloomberg.com/news/2011-11-22/oil-abundance-in-canada-sands-provoking-anxiety-over-lust-for-fossil-fuels.html).

15. « *Table 1.1, Primary Energy Overview* », Monthly Energy Review, US Energy Information Administration, mars 2015, [www.eia.gov/totalenergy/data/monthly/pdf/sec1\\_3.pdf](http://www.eia.gov/totalenergy/data/monthly/pdf/sec1_3.pdf).

16. Le consensus qui se dégage est que, alors que les trois chocs antérieurs (1973, 1979, 2000) avaient tous été induits par les approvisionnements, celui de 2005 est le premier à l'avoir été par la demande, la Chine en étant la raison principale.

17. Comme les estimations varient, nous laissons de côté le coût de l'engagement en Irak pour le moment.

18. Ironiquement, la présence de troupes américaines en Irak a conduit à une plus grande instabilité, ainsi qu'à plus, et non à moins, d'incertitude et d'insécurité, ajoutant ainsi une prime de risque au prix courant du pétrole. La présence de forces armées américaines dans le Golfe devrait normalement tendre à rassurer les marchés, pas à les rendre nerveux. Cela est le cas quand ces forces s'y trouvent pour garantir la sécurité des transports pétroliers.

19. Nos estimations dans cette section ne prennent pas en compte le coût du précédent engagement américain en Irak.

20. LIPPMAN, *Inside the Mirage*, p. 27.

21. *Id.*

22. *Id.*, p. 274.

23. *Id.*, p. 273.

24. *Id.*, p. 276.

25. *Id.*, p. 280.

26. In MANN, James, « Enter the Persian Gulf », *Rise of the Vulcans: The History of Bush's War Cabinet*, New York : Viking Press, 2004, pp. 79–94.

27. *Id.*

28. LOVINS, Amory B. et ROMM, Joseph J., « Fueling a Competitive Economy », *Foreign Affairs* 71, no. 5, Hiver 1992/1993, p. 49.

29. Le coût par baril fut calculé en divisant les 84 milliards de dollars par 650 millions de barils, c'est-à-dire le nombre annuel moyen de barils de pétrole importés du golfe Persique entre 1988 et 1998. Ce calcul ne revient pas au même que corriger le prix de 100 dollars le baril en dollars 2013. Voir US Energy Information Administration, « *Annual Energy Review* » tables 5.1 et 5.4, consulté en juin 2013, [www.eia.gov/totalenergy/data/annual/index.cfm#petroleum](http://www.eia.gov/totalenergy/data/annual/index.cfm#petroleum).

30. Ce chiffre est obtenue en divisant le coût militaire annuel de 84 milliards de dollars par la consommation annuelle moyenne de pétrole aux États-Unis, c'est-à-dire 6,4 milliards de barils environ pendant la période 1988-1998, en supposant 42 gallons par baril. Voir US Energy Information Administration, « *Annual Energy Review* », tables 5.1 et 5.4 (voir aussi la note 29).

31. HALL, Darwin C., professeur en économie à *California State University*, cité in COHN, Laura et al., « Taming the Oil Beast » *Business Week*, 23 février 2003, p. 106, [www.bloomberg.com/bw/stories/2003-02-23/taming-the-oil-beast](http://www.bloomberg.com/bw/stories/2003-02-23/taming-the-oil-beast).

32. *Id.*

33. COPULOS, Milton R., *America's Achilles [sic] Heel: The Hidden Costs of Imported Oil; a Strategy for Energy Independence*, Alexandria, VA : National Defense Council Foundation, 2003, p. 31. Rendu public sous forme de rapport sur les conclusions de l'enquête menée pendant un an par le NDCF à propos des coûts économiques et de sécurité des importations pétrolières, ainsi que sur une stratégie de réduction de notre dépendance.

34. *Id.*, p. 31, p. 32, p. 36.

35. Pour des estimations antérieures, voir KAUFMANN, William W. et STEUNBRUNER, John D., *Decisions for Defense: Prospects for a New Order*, Washington, DC : Brookings Institution, 27 avril 1991 et RAVENAL, Earl C., *Designing Defense for a New World Order: The Military Budget in 1992 and Beyond*, Washington, DC : Cato Institute, 1991. Voir aussi DELUCCHI, Mark A. et MURPHY, James J., « US Military Expenditures to Protect the Use of Persian Gulf Oil for Motor Vehicles », *Energy Policy* 36, no. 6, 2008, pp. 2253-2264.

36. DELUCCHI et MURPHY, « *US Military Expenditures* ».

37. *Id.*

38. « US Cost of Conflict in the Middle East since 1956 Totals \$3 Trillion, Says Stauffer », *Middle East Economic Survey* 46, no. 9, 3 mars 2003, [http://markt-daten.de/download/kriegskosten\\_stauffer.htm](http://markt-daten.de/download/kriegskosten_stauffer.htm).

39. *Id.*

40. Voir US Energy Information Administration, « *Annual Energy Review* », 2011, [www.eia.doe.gov/emeu/aer/petro.html](http://www.eia.doe.gov/emeu/aer/petro.html). Pour les années 1956 à 1960, nous avons supposé que les 1956-1959 étaient similaires à 1960 puisque les données pour ces années ne sont pas disponibles.

41. Il s'agit d'une estimation approximative, étant donné la nature des données, mais ce qui est important est le fait que le prix actuel ne reflète pas pour l'instant le coût réel du pétrole. L'ajustement réel du prix sera beaucoup plus important si nous y incluons le coût de notre intervention en Irak et tout coût associé à la reconstruction. Nous subventionnons non seulement la consommation intérieure aux États-Unis mais également la consommation mondiale de pétrole, celle de la Chine en particulier, au moment même où ce dernier pays est en partie responsable de la hausse soudaine de la demande qui fit monter les prix du pétrole. Si nous permettions aux coûts réels du pétrole d'être reflétés par le prix de l'essence à la pompe, cela contribuerait dans une large mesure à réduire la consommation d'essence aux États-Unis et à lancer l'élaboration d'une politique énergétique rationnelle qui réduirait la dépendance vis-à-vis du pétrole étranger en ces temps incertains.

42. Une fois de plus, sans le coût de la guerre actuelle en Irak.

43. SPEGELE et BRADLEY, « Middle East Oil », A1.

44. STERN, Roger J., « United States Cost of Military Force Projection in the Persian Gulf, 1976-2007 », p. 7, article dans la presse, doi:10.1016/j.enpol.2010.01.013, consulté le 13 avril 2015, [www.princeton.edu/oeme/articles/US-military-cost-of-Persian-Gulf-force-projection.pdf](http://www.princeton.edu/oeme/articles/US-military-cost-of-Persian-Gulf-force-projection.pdf).

45. COPULOS, *America's Achilles [sic] Heel*, p. 31.

46. Cette hypothèse est cohérente avec l'article de DELUCCHI et MURPHY, « *US Military Expenditures* », voir note 35, qui estiment que jusqu'à 75 pour cent des dépenses militaires dans le golfe Persique s'appliquent à des intérêts liés au pétrole. Le National Defense Council Foundation (NDCF) supposait que 70 pour cent des dépenses du CENTCOM étaient consacrées au golfe Persique (70 % × 75 % = 53 %).

47. En réponse aux commentaires d'un rapporteur anonyme, nous aimerions souligner que nos estimations s'appliquent à l'augmentation des prix du pétrole et donc de l'essence. Ce sont des entrées, pas des sorties. Les ordinateurs personnels et les automobiles, comme le font remarquer les commentaires du rapporteur, sont des sorties, pas des entrées, dans la chaîne de production. Certains soutiennent qu'il serait politiquement impossible d'augmenter les impôts sur l'essence, ne serait-ce que de quelques cents. Notre argument est toutefois que cela ne change rien au fait que la politique énergétique des États-Unis est affectée par l'absence d'internalisation du coût total du pétrole importé, ce qui conduit à une politique énergétique inadéquate qui ne sert qu'à accroître notre dépendance du pétrole étranger. Le National Defense Council Foundation (NDCF) estimation était de 19 cents (voir la note 33), et l'estimation de Delucchi et Murphy varie seulement de 11 à 30 cents (voir la note 35).

48. La plupart des estimations remontent aux années ayant précédé la deuxième guerre en Irak ; celle de Delucchi et Murphy (voir la note 35) ajouta une dépense moyenne de 20 milliards de dollars par an pour un conflit militaire en supposant qu'une guerre coûtant un trillion de dollars se produirait tous les 50 ans.

49. Cité dans MAASS, Peter, « The Ministry of Oil Defense », *Foreign Policy*, 5 août 2010, <http://foreignpolicy.com/2010/08/05/the-ministry-of-oil-defense/>.

50. HARDIN, Garrett, « The Tragedy of the Commons », *Science* 162, no. 3859, 13 décembre 1968, pp. 1243–1248, [www.sciencemag.org/content/162/3859/1243.full](http://www.sciencemag.org/content/162/3859/1243.full).

51. La contribution des États-Unis au financement des Nations Unies est en outre la plus importante, soit environ 22 pour cent du budget de l'ONU. Voir le Secrétariat des Nations Unies, « Assessment of Member States' Advances to the Working Capital Fund for the Biennium 2014–2015 and Contributions to the United Nations Regular Budget for 2014 », 27 décembre 2013, p. 6, [www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=ST/ADM/SER.B/889](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/ADM/SER.B/889). Ainsi, une part considérable du coût de la protection de l'accès au pétrole du Moyen-Orient pèse sur les contribuables américains, même si la part serait inférieure en passant par l'ONU à ce qu'elle est quand les États-Unis portent le fardeau comme ils le font actuellement.

52. Par exemple, lors de l'élection présidentielle de 1992, un spot télévisé accusa celui qui était alors le sénateur Kerry de suggérer une taxe de 50 cents sur l'essence pour aider à financer le déficit en 1991. Kerry l'avait effectivement proposée mais, à cause de l'impopularité de l'idée, il finit par l'abandonner.

53. Nous sommes parfaitement conscients de la difficulté qu'il y a sur le plan politique à avancer une telle proposition, mais cela ne change rien au fait que ou bien nous permettons au prix du pétrole de refléter intégralement tous les coûts, ou bien nous identifions d'autres moyens de le corriger pour tenir compte du signal de prix « erroné » que produit le système actuel.

54. British Petroleum, *BP Statistical Review of World Energy, June 2013*, Londres : British Petroleum, 2013, p. 21, [www.bp.com/content/dam/bp/pdf/statistical-review/statistical\\_review\\_of\\_world\\_energy\\_2013.pdf](http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/statistical-review/statistical_review_of_world_energy_2013.pdf).

55. Par exemple, voir GOODSTEIN, David, *Out of Gas: The End of the Age of Oil*, New York : W. W. Norton, 2004 ; DEFFEYES, Kenneth S., *Hubbert's Peak: The Impending World Oil Shortage*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 2003 ; HEINBERG, Richard, *The Party's Over: Oil, War, and the Fate of Industrial Societies*, Gabriola, BC : New Society Publishers, 2003 ; et LEEB, Stephen et LEEB, Donna, *The Oil Factor: Protect Yourself and Profit from the Coming Energy Crisis*, New York : Warner Business Books, 2004.

56. Voir en particulier DEFFEYES, *Hubbert's Peak*. Deffeyes, un collègue d'Hubbert, a appliqué la technique de celui-ci à un niveau mondial. Cette information provient de LEEB et LEEB, *Oil Factor*, p. 36.

57. SMIL, Vaclav, *Energy at the Crossroads: Global Perspectives and Uncertainties*, Cambridge, MA : MIT Press, 2003, p. 196.

58. *Id.*

# La république post-séculaire

## Les expériences de la Turquie avec l'islamisme

HAYAT ALVI, PHD\*

*Je n'ai pas de religion, et parfois je souhaiterais que toutes les religions soient au fond de la mer. Celui qui a besoin de la religion pour faire respecter son gouvernement est un chef faible. C'est comme s'il prenait son peuple au piège.*

–Mustafa Kemal Atatürk

*Je ne souscris pas à l'idée que la culture islamique et la démocratie ne peuvent être réconciliées.*

– Recep Tayyip Erdoğan

Ces deux dernières décennies la Turquie ressemble à un essai en laboratoire, grandeur réelle, ayant pour alchimie un héritage séculaire fervent, ancré dans la république depuis la proclamation officielle de sa naissance en octobre 1923, et un néo-Islamisme contestant le *statu quo*. Cependant, si la pendule politico-idéologique n'a pas encore pleinement basculé vers l'un ou l'autre extrême, elle ondule avec la volatilité et l'incertitude d'un tremblement de terre accompagné de secousses sismiques.

Les récents troubles politiques, les protestations, les manifestations et les nombreux scandales qui affligent le gouvernement et, parfois, la police, la justice et les forces armées, sont apparemment sans liens à l'entremêlement de la religion et de la politique. En réalité, toutefois, la lutte pour la survie et la préservation de la laïcité turque et la prescription constitutionnelle sous-jacente omniprésente, résonne toujours ouvertement ainsi que subtilement dans la politique turque. L'avancée et la responsabilisation de l'AKP a jeté un bâton dans les roues de cette réalité.

Le Parti de la justice et du développement (*AK Parti*, ou AKP) est un parti « islamiste » qui s'efforce d'être une « démocratie turque », une « démocratie conservatrice », une « démocratie musulmane » ou un « Islamisme démocratique ».

---

\* Hayat Alvi est professeure agrégée au département des Affaires de sécurité nationale à l'*US Naval War College*. Elle est spécialisée dans les relations internationales, l'économie politique, les études islamiques, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. La professeure Alvi a également enseigné les sciences politiques à l'*American University* du Caire, en Egypte, de 2001 à 2005. Elle a été une *Fulbright Fellow* à Damas, en Syrie, de 1993 à 1994.

Les opinions qu'elle exprime dans cet article sont personnelles.

Alors que d'innombrables autres expériences récentes d'Islamisme dans la région ont lamentablement échoué, l'AKP a fait preuve d'une remarquable résilience. L'AKP a obtenu une part significative de sièges au Parlement et constitue le plus grand parti politique du pays. Lors des élections d'août 2014, le premier ministre Erdoğan est devenu président avec cinquante-deux pour cent des suffrages<sup>1</sup>. Maintenant que l'AKP a prouvé son aptitude de permanence, peut-on parler d'une « république post-séculaire » en Turquie ? Les ambitions turques de renaissance ottomane au Moyen-Orient sont-elles liées à l'Islamisme tel qu'il est dirigé par AKP et Erdoğan ? Qu'est-ce que cela signifie pour les acteurs régionaux et quelle a été leur réaction à la Turquie ? Quelles sont les retombées de ces facteurs sur les relations Turquie-États-Unis et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Turquie ? Voici quelques-unes des questions que cette analyse aborde.

### La méthodologie et le cadre théorique

Cette analyse est le résultat des voyages d'études que l'auteure a effectué en Turquie en mars 2011 et en décembre 2013, au cours desquels elle s'est entretenue avec de nombreux Turcs, civils et militaires, ainsi qu'avec un fonctionnaire de l'ambassade américaine, qui souhaitent rester anonymes. L'auteur a également passé un mois en Turquie en août 1993 et les observations de cette période sont consignées dans l'analyse. L'auteure inclut ses propres observations analytiques, ainsi que des analyses de contenu de diverses données statistiques et qualitatives.

Cette étude analyse également les théories et les concepts relatifs à l'Islamisme (ou l'Islam politique) et à la laïcité ; en effet, elle se focalise sur la manière dont ils s'appliquent au cas de la Turquie. La conclusion résume les implications plus larges du tiraillement entre l'Islamisme et la laïcité dans la République turque au XXI<sup>e</sup> siècle.

### Le Kémalisme : les racines de la république séculaire

*Je mènerai mon peuple par la main jusqu'à ce qu'il ait bon pied et il sait où il va. Il pourra ensuite choisir et se gouverner lui-même. Ma tâche sera alors accomplie.*

– Mustafa Kemal Atatürk

Après la chute de l'Empire ottoman, la Turquie a subi une transition décisive en réévaluant complètement son idéologie nationale et son identité socioculturelle dans les paramètres nouvellement établis par la République turque, ou *Türkiye Cumhuriyeti*. Mustafa Kemal Atatürk (1881-1938) a été le fer de lance de la transformation sociale, politique et économique de la Turquie, formant un mouvement

et une idéologie à l'origine des courants révolutionnaires du nationalisme séculaire dans la région. En tant qu'« agent de la construction de la nation », Atatürk envisageait une société fondée sur le « solidarisme », c'est-à-dire « l'édification d'une société intégrée, sans conflits<sup>2</sup> ». Dans ce contexte, les anciens sujets de l'Empire ottoman sont devenus citoyens de la République turque, et la religion s'est transformée en une affaire strictement personnelle, sans médiation ni adhésion à l'État. La politique et le gouvernement sont devenus entièrement séculaires, comme l'ont fait l'ensemble des institutions et secteurs gérés par l'État, y compris l'éducation.

Albert Hourani décrit le mieux l'héritage de l'Atatürkisme (ou kémalisme) en déclarant que sous Atatürk, la Turquie a fait des efforts concertés pour sortir de son passé et

des pays arabes auxquels son passé était si étroitement lié : ils avaient pour objet de recréer une société fondée sur la solidarité nationale, une stricte séparation de l'État et de la religion et une tentative délibérée de se détourner du Moyen-Orient et de faire partie de l'Europe. Les liens anciens entre Turcs et Arabes ont été dissous dans des circonstances qui ont laissé une certaine amertume des deux côtés, exacerbée pour un certain temps par des différends frontaliers avec l'Irak et la Syrie. Néanmoins, l'exemple d'Atatürk, qui avait défié l'Europe avec succès et mis sa nation sur une nouvelle voie, allait avoir un effet profond sur les mouvements nationalistes à travers le monde arabe<sup>3</sup>.

En ce qui concerne la vision de la nouvelle république pour la laïcité spécifiquement, Andrew Finkel écrit que

La laïcité turque... est le droit de l'État d'affirmer sa primauté sur la religion. Le gouvernement [turc] finance encore une énorme institution religieuse, la Présidence des affaires religieuses (DIB), qui autorise des cours coraniques après l'école, administre le quota alloué au pèlerinage de la Turquie pour le Hadj, publie des livres et fait des déclarations morales. Même si l'État ne construit ni n'entretient des mosquées, il offre des bourses aux religieux du pays, qui, à leur tour, devraient prêcher à l'occasion de la prière du vendredi le message que le gouvernement prépare<sup>4</sup>. (C'est nous qui soulignons)

Les citoyens turcs restent divisés sur le concept et la pratique de la laïcité, en dépit de la sécularisation profondément enracinée et forcée de la société et de la politique turque. Les interprétations de la laïcité d'Atatürk varient, même aujourd'hui.

### Pour comprendre les concepts de laïcité et d'Islamisme

Dès son arrivée au pouvoir, l'AKP a réussi à restreindre la puissance de l'armée qui servait comme l'ultime garant de la laïcité turque. C'était au moment

même où la direction militaire turque était en péril, empêtrée dans un scandale de coup d'état et gravement affaiblie ; ce qui pouvait augurer la naissance de la République turque « post-séculaire ». C'est alors que l'AKP, un parti politique avec une plate-forme islamiste, a fait l'impensable : d'abord, il a déresponsabilisé les puissants protecteurs du kémalisme et, prudemment et progressivement, a desserré certaines rênes qui, traditionnellement, limitaient les pratiques religieuses dans la sphère publique, comme le port du *hijab* (foulard) en public pour les fonctionnaires.

La compréhension des concepts de laïcité et d'Islamisme ne peut être surestimée car même leurs définitions sont sources de dissentiment. Un dictionnaire conventionnel de la langue anglaise définit la laïcité comme « la conviction que la religion ne devrait pas jouer un rôle dans le gouvernement, l'éducation ou d'autres parties du secteur public de la société ». Définir l'Islamisme est beaucoup plus complexe. Le contexte de la réponse à la question de savoir « ce qu'est l'Islam politique », ou « l'Islamisme », est l'effondrement de l'Empire ottoman qui a un rapport direct au dilemme actuel de la République turque. Selon le professeur Muqtedar Khan, « Le moment clé où le déclin de la puissance musulmane a été cristallisé dans la psyché musulmane était quand l'Empire ottoman s'est effondré et l'abolition du califat islamique en tant qu'institution en 1924. Beaucoup de mouvements islamiques ont depuis vu le jour avec pour objectifs explicites de faire revivre l'*Oumma* islamique, réformer les sociétés musulmanes et restaurer la gloire passée ». Le professeur Khan poursuit en expliquant que la croyance générale de nombreux musulmans (dans le monde) est que le déclin impérial islamique est dû à l'abandon de la voie et de la pratique de la « vraie *charia* », et que la remise en application de cette « vraie *charia* » conduirait, peut-être, à la réémergence de la « gloire islamique<sup>5</sup> ». De l'avis de certains Musulmans, les mécanismes de cette réémergence impliquent la politisation de l'Islam :

Manifestement, il y a de nombreux groupes qui cherchent à établir une sorte de régime islamique, qui peut alors devenir un instrument de résurgence islamique mondiale et même d'une unification politique. Les régimes islamiques, états ou califats, ne sont pas une fin en soi. Ils doivent devenir des moyens et des instruments d'une résurgence islamique mondiale. Les mouvements politiques islamiques peuvent également être divisés selon les moyens qu'ils souhaitent employer pour réaliser leur premier but, le régime islamique. Je soumetts qu'il y a deux types, ceux qui visent l'établissement du régime islamique par la force et la violence, voire même le terrorisme, et ceux qui le feraient par des moyens pacifiques, y compris les processus démocratiques. Ceux qui utilisent la force sont maintenant largement dénommés *djihadistes* et ceux qui renoncent à la force sont identifiés par le milieu universitaire et les médias comme *Islamistes*<sup>6</sup>.

Malgré l'héritage d'Atatürk et la sécularisation profondément ancrée et renforcée dans la République turque, des éléments de l'Islamisme, ou des ambitions islamistes, ont persisté depuis l'ère post-ottomane. Stephen Dale décrit cette réalité apparemment paradoxale en Turquie :

Pourtant, en dépit du poids écrasant de la laïcité kémaliste, non seulement l'Islam a survécu mais certains musulmans turcs se sont consacrés à sa revitalisation. L'un des plus influents parmi ceux qui ont cherché à revivifier l'Islam turc était Be-diuzzaman Said Nursi, précoce autodidacte musulman du Kurdistan turc. Nursi a établi une organisation connue sous le nom de *Risale-I Nur* (la prophétie de la Lumière), dédiée à renouveler la piété islamique et la perfection spirituelle individuelle au niveau local, en évitant l'activisme politique religieux dans une époque de la laïcité de l'État.

Le programme de Nursi présente une certaine affinité générale avec celui de la madrasa de *Deoband*, dans l'Inde de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la mesure où les deux mouvements opéraient dans des environnements laïques, mettaient l'accent sur une renaissance spirituelle individuelle et s'abstenaient de pratiquer le militantisme politique. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'élection démocratique d'un parti politique religieux démontre qu'en Turquie, ainsi qu'au Pakistan, la question de la relation entre la religion et l'état n'est toujours pas résolue, et pourrait en fait ne l'être jamais définitivement, même dans la mesure limitée où elle l'a été dans les deux plus grandes démocraties laïques du monde, l'Inde et les États-Unis<sup>7</sup>.

Les turcs laïcs, en particulier les forces armées protecteurs de la laïcité, considéraient Said Nursi comme une menace « anti-kémaliste ». La popularité de Nursi s'est développée dans toute la Turquie. Il est devenu de plus en plus vénéré comme un érudit islamique et *mollah*. En fait, beaucoup citent Nursi comme le « théologien le plus influent de la République turque<sup>8</sup> ».

Les forces armées turques étaient alarmées par le magnétisme de Nursi, même après sa mort. Le 12 juillet 1960, lorsque des milliers de turcs endeuillés ont rendu hommage à son sanctuaire à Urfa, « des soldats ont fait irruption dans le sanctuaire, ont brisé le tombeau en marbre à coup de marteau de forgeron et ont retiré le corps enveloppé dans un linceul. Le corps a été chargé dans un camion de l'armée, conduit le long de rues, fortement gardées, pour se rendre à un terrain d'aviation en dehors de la ville où la dépouille a été transférée dans un avion militaire ; il n'a jamais été revu<sup>9</sup> ». On croit que les militaires l'ont ré-enterré dans une tombe secrète. Cette manœuvre militaire a marqué le premier coup d'état dans l'histoire moderne de la république et a illustré les craintes des dirigeants militaires que « Nursi deviendrait un symbole de la dissidence, sa tombe un temple à l'anti-kémalisme<sup>10</sup> ». La démolition du sanctuaire de Nursi s'est révélée inefficace. Même aujourd'hui, Nursi est vénéré et respecté, et le parlement turc a récemment

mis en place une commission spéciale chargée d'enquête sur les coups d'état militaires en Turquie et de révéler l'emplacement de la tombe restée jusqu'ici secrète<sup>11</sup>. Les disciples de Nursi sont dynamiques et très actifs. Grâce à la subjugation des militaires par l'AKP et Erdoğan, ils sont enhardis.

Les partisans de Nursi visitent encore le tombeau d'Urfa, ainsi que sa maison d'Isparta, « et [se rendent] même en foule à la chambre d'hôtel où il est mort à Urfa, pieusement conservée dans son état d'origine par le propriétaire de l'hôtel, jusqu'à l'ampoule<sup>12</sup> ». Ces adeptes sont appelés « Nurcu », ou « disciples de la Lumière », et certains estiment qu'ils se comptent par millions. Ce fait est important parce que la fibre religieuse de la population ainsi que celle des dirigeants politiques et religieux turcs va en se renforçant. Mustafa Akyol, un spécialiste de l'Islam turc, dit à propos des Nurcu : « Environ la moitié du mouvement islamique en Turquie, c'est-à-dire le segment religieux conservateur de la société, est formée de disciples directs de Nursi, tandis que l'autre moitié le respecte aussi<sup>13</sup> ». En outre,

La communauté Nurcu comprend l'important mouvement Gülen, qui doit son nom à Fethullah Gülen, un prédicateur résidant actuellement aux États-Unis, ainsi que plusieurs autres mouvements et des disciples kurdes formant un groupe distinct, qui sont tous indépendants mais unis dans leur allégeance à l'enseignement de M. Nursi.

La modernité, la science et le rationalisme jouent des rôles importants dans cet enseignement, au même titre que l'individu, ce qui distingue le mouvement Nurcu d'autres courants de l'Islam<sup>14</sup>.

Bien que le concept de « démocratie islamique » est sans cesse débattu, comme l'énigme de la compatibilité entre l'Islam et la démocratie (libérale), n'a jamais été entièrement résolue, l'Islam en Turquie a non seulement survécu au fil des décennies mais a prospéré. Le mouvement de Fethullah Gülen est encore une autre évaluation de la puissance et de l'influence de « l'Islamisme », quoiqu'il s'agisse d'une forme locale plus subtile de l'Islam turc. L'emprise du mouvement Gülen est en croissance, certains vont jusqu'à suggérer l'établissement « d'un État dans l'État », bien qu'à maintes reprises les Turcs, les analystes, les experts et les chercheurs soulignent qu'il est extrêmement difficile de le prouver. Ce qui est certain, ce mouvement est mondial, rentable et populaire avec des écoles Gülenistes proliférant dans de nombreux pays et dirigé par un chef spirituel âgé et excentrique.

## Fethullah Gülen : L'« État dans l'État » dirigé par un expatrié »

*Critiquer et s'opposer à tout signifie une tentative de destruction. Si vous n'aimez pas quelque chose, essayez de faire quelque chose de mieux. Étant destructif cause la ruine, tandis qu'étant constructif provoque la prospérité.*

– Fethullah Gülen

Un article de Rachel Sharon-Krespin dans le *Middle East Quarterly* décrit le mouvement de Gülen comme « une secte islamiste de l'ombre dirigée par le mystérieux *hocaefendi* (maître et seigneur) Fethullah Gülen ; la secte se targue souvent comme promotrice de tolérance et de dialogue mais poursuit des objectifs qui leur sont totalement opposés. Aujourd'hui, Gülen et ses partisans (*Fethullahcilar*, Fethullahistes) non seulement cherchent à influencer le gouvernement mais aussi à le devenir<sup>15</sup> ». Gülen vit actuellement en exil volontaire dans l'est de la Pennsylvanie d'où il a lancé un empire transnational de plusieurs milliards de dollars<sup>16</sup>.

Le mouvement de Gülen en Turquie contrôle de vastes empires de médias, d'entreprises, de banques, « un réseau international de milliers d'écoles, d'universités et de résidences universitaires, ... ainsi que de nombreuses associations et fondations<sup>17</sup> ». Son adhésion couvre un large éventail de membres en Turquie, y compris dans l'AKP, la police, la communauté au sens général du terme et même, dit-on, les forces armées. Gülen était un disciple du Cheik Said-I Nursi (1878-1960), fondateur du mouvement *Nur*. Après l'indépendance, Nursi a exigé que « la nouvelle république soit fondée sur des principes islamiques. Il s'est retourné contre Atatürk et ses réformes et contre la nouvelle république moderne, laïque et occidentalise<sup>18</sup> ».

Le fossé qui s'est creusé récemment entre Erdoğan et Gülen est éminemment public ; il est non seulement idéologique mais aussi personnel. Cet épisode est intimement lié à l'intrigue politique, aux scandales et certains aspects de la politique intérieure d'Erdoğan qui ont irrité d'innombrables citoyens turcs. Pour rebuter les critiques, Erdoğan et ses supporters ont concocté et perpétué des rumeurs de complots dignes de Hollywood, comme le décrit le passage ci-dessous :

On prétend qu'au cœur de la conspiration se trouve un « état parallèle » dirigé par Fethullah Gülen, un imam reclus réfugié aux États-Unis depuis 1999 pour échapper aux persécutions par l'appareil militaire turc alors dominant. Gülen et Erdoğan avaient précédemment formé une alliance contre cet ennemi commun. Mais maintenant, avec les militaires renvoyés dans leurs casernes, ils se sont retournés l'un contre l'autre. Pour Erdoğan et ses partisans, ce vaste complot initié par Gülen et ses partisans présumés du système judiciaire et de la police, est aidé et encouragé par une flopée de méchants. Il s'agit notamment d'Américains, de Juifs, d'Israëliens, d'Allemands, de néoconservateurs, CNN, le *Financial Times*, di-

verses banques turques et internationales et du *Council on Foreign Relations*. Même la reine d'Angleterre, si c'est croyable, n'a rien de mieux que de comploter la chute du premier ministre turc et de ses supporters. Pourquoi exactement auraient-ils tous une dent contre Erdoğan ? C'est bien sûr un mystère<sup>19</sup>.

Pour sa part, Gülen a nié les allégations d'ingérence dans la vie politique turque et de fomenter des scandales, des problèmes et des crises pour Erdoğan et l'AKP. Gülen, habituellement calme et solitaire, a publiquement tiré la sonnette d'alarme à propos de l'avenir de la Turquie sous Erdoğan. En mars 2014, il a publié un éditorial dans le *Financial Times* appelant à :

– une nouvelle constitution pour endiguer les droits qui sont assiégés.

Dans certains de ses commentaires les plus explicites depuis l'éruption de la querelle de décembre entre le premier ministre turc et son propre mouvement, M. Gülen a écrit dans le *Financial Times* qu'« un petit groupe au sein de l'exécutif tient en otage les progrès de l'ensemble du pays ».

Il souligne que les lois récentes adoptées par l'AKP islamiste de M. Erdoğan augmentent les contrôles gouvernementaux sur les nominations judiciaires et l'accès à l'internet, tout en avertissant qu'une proposition législative en instance du parti « conférerait aux services de renseignement turc des pouvoirs comparables à ceux dont disposent les régimes dictatoriaux »...

M. Gülen dit dans son article que son mouvement n'a « aucun intérêt dans les privilèges du pouvoir » et note ce qu'il a appelé l'« absence délibérée de fonctions politiques ». Malgré les appels de M. Erdoğan au retour en Turquie du prédicateur exilé aux États-Unis, M. Gülen ajoute qu'il resterait en « retraite spirituelle » et s'abstiendrait d'endosser un quelconque parti politique<sup>20</sup>.

Erdoğan a rétorqué que le mouvement de Gülen n'a rien de religieux mais est plutôt une « organisation totalement politique qui fait tout, y compris de l'espionnage<sup>21</sup> ». En outre, « M. Erdoğan a récemment révélé qu'il était en train de discuter avec le gouvernement pakistanais la fermeture des écoles gülenistes, présentent dans environ 140 pays à travers le monde, et a suggéré que d'autres juridictions pourraient également agir contre ces écoles<sup>22</sup> ».

Berna Turam, professeure de sociologie à Northeastern University, a déconstruit les relations entre Gülen et Erdoğan, affirmant que

ces deux groupes musulmans pieux n'ont jamais coopéré, à l'exception d'une période de cinq ans pendant le premier mandat de l'AKP (2002-2007). Historiquement, ils viennent de deux branches différentes de l'Islam en Turquie. Le leader, Fethullah Gülen, et ses disciples, n'ont jamais approuvé, ni même d'être proche, de l'Islamisme plus radical de Necmettin Erbakan, incarné par *Milli Gorus* (Perspective nationale).

Bien que le mouvement de Gülen (GM) dans son ensemble ait reporté ses voix des partis de centre-droit à l'AKP lors des élections de 2002, Gülen n'a jamais vraiment fait confiance à la tradition d'Erbakan et son protégé Recep Tayyip Erdoğan, qui a servi en tant que premier ministre depuis 2002. La professeure Turam décrit les deux groupes musulmans comme étant engagés dans une lutte acharnée pour le pouvoir, surtout depuis l'été 2013<sup>23</sup>.

La machine à complots débite des spéculations quant au degré de pénétration par le mouvement de Gülen de la police, des forces de sécurité et même des forces armées turques. Tout le monde a qui l'auteure a posé cette question lors de la recherche sur le terrain à Istanbul, a décrit cette situation comme étant un « État dans l'État » dirigé par Gülen en Turquie, mais personne ne pouvait le confirmer. Beaucoup se sont donnés du mal pour dire que « personne ne peut le prouver ».

### La laïcité contre l'islamisme dans l'ère moderne : le dilemme des musulmans turcs

La Turquie a une population d'environ 81,6 millions d'habitants. Les principaux groupes ethniques du pays sont les Turcs (70 à 75 pour cent), les Kurdes (18 pour cent) et d'autres minorités (7 à 12 pour cent). La Turquie est musulmane à 99,8 pour cent (en majorité sunnite), les communautés minoritaires, principalement chrétienne et juive, représentent 0,2 pour cent environ. Le taux total d'alphabétisation en Turquie est de 87,4 pour cent, 95,3 pour cent pour les hommes et 79,6 pour cent pour les femmes<sup>24</sup>.

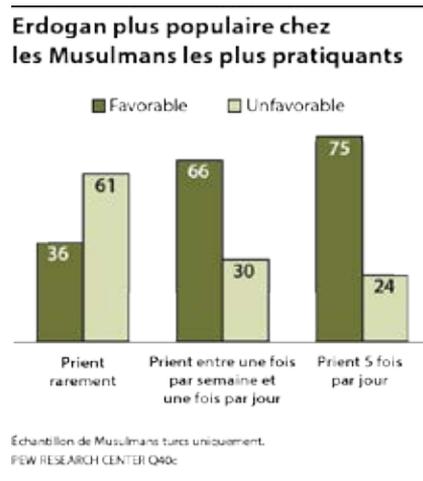
Ceren, une professeure de madrasa à Istanbul, originaire de la ville la plus conservatrice et religieuse de Konya, porte un hijab dans la Turquie moderne<sup>25</sup>. Elle se décrit comme une soufie, pratiquant le mysticisme islamique. Elle décrit qu'elle ne pouvait pas porter un hijab dans l'exercice de ses fonctions il y a deux ans, mais les lois sont aujourd'hui plus souples. Ceren observe que « Certains ont interprété le laïcisme d'Atatürk comme une haine de la religion, mais il ne détestait pas la religion, il détestait la mixture de la religion et de la politique<sup>26</sup> ».

Un professeur à l'Université d'Istanbul remarque que « depuis la laïcité d'Atatürk, certains interprètent la laïcité comme la haine de la religion. Certaines personnes effectivement détestent la religion. Certains dans l'establishment religieux détestent l'idée de mélanger la religion et la politique. Les Turcs aiment la liberté<sup>27</sup> ».

Certaines parties d'Istanbul sont ardemment pro-AKP et pro-Erdoğan, alors que d'autres y sont farouchement opposées. La banlieue d'Eyup Sultan d'Istanbul est visiblement plus conservatrice et religieuse, avec beaucoup plus de femmes

portant le voile et la fréquentation importante que connaît la mosquée. Les rues avoisinantes sont bordées de petits magasins vendant des articles religieux (des chapelets, des coiffures, des tapis de prière, des Corans et d'autres ouvrages religieux). Le contraste est marquant avec le quartier plein de vie de Taksim et ses boutiques et cafés branchés bordant la célèbre rue de l'*Istiglal*, le site des récentes manifestations violentes et d'affrontements entre jeunes militants et policiers. Les jeunes étudiants et étudiantes s'habillent à l'occidentale, sirotent leur café, et il arrive parfois que de jeunes couples volent des baisers à la dérobée. C'est la Turquie d'aujourd'hui, une mosaïque de progressistes et de conservateurs, de laïcité et de religion, de partisans et d'adversaires de l'AKP et d'Erdoğan.

Une majorité de musulmans pratiquants semblent apprécier l'AKP et Erdoğan. C'est le cas en Turquie. Voir la Figure 2 pour les résultats d'un sondage, mené par Pew à la mi-2013, qui montre la popularité d'Erdoğan en Turquie.



**Figure 1. Erdoğan plus populaire chez les dévots musulmans, en pourcentage.** POUSSHTER, Jacob, « Prime Minister Erdogan Popular in Turkey Broadly, but Less So in Istanbul », Pew Research Center, Washington, DC, le 5 juin 2013, [www.pewresearch.org/fact-tank/2013/06/05/prime-minister-erdogan-popular-in-turkey-but-less-so-in-istanbul/](http://www.pewresearch.org/fact-tank/2013/06/05/prime-minister-erdogan-popular-in-turkey-but-less-so-in-istanbul/). Reproduit avec la permission du Pew Research Center.

Ces perspectives illustrent bien la diversité d'opinions, d'identités, d'affinités et d'approches aux concepts de la laïcité et de l'Islamisme. Cette diversité illustre également un manque de consensus parmi les musulmans, en Turquie en particulier, quant à la mesure dans laquelle l'Islam devrait être impliqué, voire pas du tout, en politique et dans la sphère publique. Bien que cette situation ne soit pas exclusive à la Turquie, elle rend néanmoins un problème unique en termes de définition, ou redéfinition, de l'identité nationale de la République turque au XXI<sup>e</sup> siècle. Si nous examinons la Constitution de la Turquie, nous constatons l'accent mis non

seulement sur les principes qu'Atatürk a établi lors de la fondation de la république mais aussi sur la laïcité :

La reconnaissance qu'aucune protection ne sera accordée à une activité contraire aux intérêts nationaux turcs, aux principes de l'indivisibilité de l'entité turque du point de vue de l'État et du territoire, aux valeurs historiques et morales turques ou au nationalisme, aux principes, aux réformes et au modernisme d'Atatürk et que, comme l'exige le *principe de laïcité*, il n'y aura pas d'interférence par des sentiments religieux sacrés dans les affaires de l'État et de la politique ; la reconnaissance que c'est le droit de chaque citoyen turc à mener une vie honorable et à développer ses acquis matériels et spirituels sous l'égide de la culture nationale, de la civilisation et de l'état de droit, à travers l'exercice des droits et libertés fondamentaux proclamés dans la présente Constitution en conformité avec les exigences de l'égalité et de la justice sociale<sup>28</sup>. (C'est nous qui soulignons)

Qu'est-ce qui a préservé la popularité de l'AKP et d'Erdoğan au sein des segments importants de la société ? Une partie de la réponse réside dans la volonté et les ambitions de certains, peut-être nombreux, à voir la Turquie se relever, comme dans son glorieux passé, et retrouver le rang de grande puissance régionale et peut-être même globale. Ces désirs et ambitions s'allient au nationalisme turc et à d'autres nombreux facteurs ainsi qu'aux réalités politiques, économiques, idéologiques et de sécurité qui prévalent dans le pays et la région. Parmi eux figurent le rejet presque constant par l'Union européenne (UE) de la candidature de la Turquie ; les soulèvements et révolutions arabes en 2011, auxquels est bien entendu liée la violente guerre civile qui embrase la Syrie voisine ; les relations turco-iraniennes et le programme nucléaire iranien ; les relations turco-israéliennes, qui ont été chaotiques ces dernières années ; l'adhésion de la Turquie à l'OTAN et ses relations avec les États-Unis ; et la vigueur de l'économie turque, en particulier lors de la crise financière de 2008. À la lumière de ces réalités, la popularité d'Erdoğan est montée en flèche au Moyen-Orient mais a chuté après le coup d'état de 2013 en Égypte. Quelles sont les perspectives d'une « résurgence ottomane ? »

### **La Turquie dans l'après-guerre froide : une résurgence ottomane ?**

L'adhésion de longue date à l'OTAN, ses aspirations à l'entrée dans l'Union européenne (UE), son importance géopolitique unique et son emplacement géographique stratégique en tant que passerelle entre l'Europe et l'Asie, expliquent l'importance de la Turquie pendant la guerre froide et maintenant dans l'ère post-guerre froide. Dans la foulée de l'invasion américaine de l'Irak (2003) plus précisément, l'influence et la réputation des États-Unis au Moyen-Orient étaient en déclin, en particulier durant l'administration George W. Bush. Même sous l'admi-

nistration Obama, l'opinion publique dans la région s'est révélée très critique et méfiante à l'égard des intentions américaines. La Turquie a saisi les chances qui lui étaient offertes pour intervenir et essayer de combler ce vide d'influence régionale. Dans une certaine mesure, le président turc Erdoğan a fort bien réussi. L'enchaînement des événements menant à une augmentation significative de sa popularité est articulé ci-dessous. Mais d'abord, regardons de plus près les indicateurs politiques et socioéconomiques de la Turquie.

La Turquie a connu en 2013 une croissance du produit intérieur brut (PNB) de 3,8 pour cent et les statistiques de 2010 indiquent que 16,9 pour cent de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté<sup>29</sup>. Le gouvernement turc a vanté tapageusement la façon dont son économie est plus vigoureuse que beaucoup de pays en Europe occidentale et que la Turquie n'a pas eu à renflouer ses banques. La Turquie a engagé des réformes économiques et financières douloureuses en 2001, mais l'économie a fait preuve de résilience et de prospérité lors de la récession de 2008 et par la suite, surtout par rapport aux nombreuses économies occidentales qui ont subi des crises financières.

Les partenaires commerciaux de la Turquie à l'exportation sont la France, l'Allemagne, l'Irak, l'Italie et le Royaume Uni. La Turquie exporte des textiles, des vêtements, des produits alimentaires, des produits manufacturés et du matériel de transport<sup>30</sup>. Ses partenaires commerciaux à l'importation sont la Russie, l'Allemagne, les États-Unis, la Chine, la France, l'Italie et, en dépit des sanctions économiques, l'Iran, dont la Turquie reçoit des quantités substantielles de pétrole, ce qui maintient l'industrie pétrolière iranienne en vie et opérationnelle. Les principaux produits importés par la Turquie comprennent des produits chimiques, des carburants, des machines, des produits semi-finis et du matériel de transport<sup>31</sup>.

Le principal problème de la sécurité intérieure et régionale de la Turquie est le statut des Kurdes dans le nord de l'Irak d'où de nombreux militants, en particulier du *Kurdistan Workers' Party* (PKK), mènent des attaques dans le sud-est de la Turquie et se replient vers des refuges dans le nord de l'Irak. Depuis 2011, la guerre civile syrienne a déclenché un afflux massif de réfugiés syriens en Turquie, dont le nombre est estimé par les Nations Unies à près de 635.000 en mars 2014, et les tensions restent vives entre Ankara et Damas<sup>32</sup>. En outre, la montée de l'État islamique d'Irak et de *Sham* (ISIS) a compliqué la situation de la Turquie, politiquement et autrement, car les terroristes opèrent sur la frontière syro-turque. La menace d'ISIS a conduit, par inadvertance la Turquie, fût-ce par le biais d'énormes pressions des États-Unis et des acteurs régionaux, à autoriser le soutien et l'approvisionnement en armes des Kurdes combattant à l'intérieur de la Syrie. De toute évidence, l'inquiétude principale de la Turquie est la responsabilisation

du PKK, une organisation terroriste qui mène une insurrection violente à l'intérieur de la Turquie depuis de nombreuses années.

Le réveil arabe de 2011 est une répercussion pivot de soulèvements et de révolutions dans la région, dont la guerre civile syrienne est un sous-produit. La contre-révolution en Égypte, en outre, qui a évincé les Frères musulmans et l'installation au pouvoir du général Abdel Fattah al-Sisi, a marqué un énorme recul pour le mouvement pro-démocratie. Au plus fort du réveil arabe de 2011, l'expression « modèle turc » circulait, en particulier en Égypte où le rôle et l'impact des Frères musulmans lors de la révolution qui mit fin au régime d'Hosni Moubarak, a été remise en question. Avec les Frères musulmans d'Égypte, nous avons la preuve qu'ils ont embrassé l'AKP comme un modèle viable d'un système politique islamique démocratique. « La démocratie style AKP est exactement ce que le mouvement [pro-démocratie] a poursuivi depuis longtemps », a déclaré Ashraf Abdel Ghaffar, un leader des Frères musulmans égyptiens basé en Turquie. « Tout le monde dans la région respecte les politiques de l'AKP », dit-il<sup>33</sup>.

Plus tard, cependant, la Turquie et le Qatar ont subi des représailles politiques des régimes arabes pour le soutien apporté aux Frères musulmans en Égypte :

En essayant de devenir un membre non permanent du Conseil de sécurité, la Turquie a dû s'incliner face à l'Espagne et à la Nouvelle-Zélande lors d'une course pour deux sièges disponibles réservés aux membres d'un bloc appelé groupe des états d'Europe occidentale et autres états, dont les États-Unis.

... Selon plusieurs sources diplomatiques, il y a eu une campagne intense conduite par l'Égypte et l'Arabie Saoudite contre l'adhésion de la Turquie au conseil. Les deux pays étaient en colère par le soutien apporté par le président Recep Tayyip Erdoğan aux Frères musulmans, qu'ils combattent tous deux chez eux<sup>34</sup>.

L'argument en faveur du modèle turc était basé sur le fait que si la Turquie, un système politique laïque jusqu'au-boutiste, peut cohabiter avec un parti islamique (l'AKP) tout en préservant ses politiques pro-occidentales ainsi que son adhésion et sa participation à l'OTAN, tout autre pays de la région peut le faire aussi. Emre Caliskan a écrit un article d'opinion sur exactement ce sujet dans l'édition du 5-6 mars du quotidien *Hurriyet Daily*, dans lequel il a souligné qu'un sondage d'opinion récent « effectué dans sept pays arabes et l'Iran, publié par la *Turkish Economic and Social Studies Foundation*, ou TESEV, montre que 66 pour cent de plus de 2.200 personnes interrogées estiment que la Turquie est une « synthèse réussie de l'Islam et de la démocratie<sup>35</sup> ». Il a ajouté que :

après l'interdiction par la Cour constitutionnelle turque du Parti de la prospérité islamiste en janvier 1998, et de son successeur, le Parti de la vertu en 2001, en raison de leurs agendas islamiques, le mouvement traditionaliste islamique « *National View* » a dû revoir ses idées sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Les jeunes dirigeants islamistes, y compris l'actuel président turc Recep Tayyip Erdoğan, ont purgé leur agenda politique des éléments islamistes radicaux et ont créé le Parti de la justice et du développement, ou AKP, comme une force nouvelle capable de combiner les valeurs islamiques traditionnelles aux politiques démocratiques du style occidental<sup>36</sup>.

Jusqu'au coup d'état militaire de juin 2013 en Égypte qui a détrôné les Frères musulmans du pouvoir, les tentatives de la Turquie à émerger comme une puissance régionale dominante au Moyen-Orient avaient relativement réussies. Le président Erdoğan est crédité d'une série d'événements et de politiques qui ont accru le respect à son égard, et à celui de la Turquie, ainsi que leur popularité dans la région. En plus du succès de l'établissement et du maintien au pouvoir de l'AKP, les dirigeants du parti ont établi des liens avec d'autres pays musulmans de la région, et leurs relations se sont « réchauffées considérablement<sup>37</sup> ». En fait, « beaucoup soutiennent que la Turquie s'est fixée l'objectif ambitieux de devenir le leader du monde musulman, avec des politiques étrangères fréquemment dénommées de néo-ottomanisme<sup>38</sup> ».

Lors de son accession au pouvoir, l'AKP a abordé des questions pragmatiques comme l'économie. Dans son second mandat, l'« AKP a adressé la question du foulard », d'après une source digne de foi à Ankara. La même source a ajouté que le président Erdoğan « entretient des liens avec l'Occident, tout en resserrant les relations avec l'est, y compris la Chine<sup>39</sup> ».

La chaîne d'événements concernant les actions d'Erdoğan et de la Turquie, en particulier le cas d'Israël, ont conduit à leur popularité croissante parmi les populations arabes et musulmanes de la région, comprennent les éléments suivants : 1) Israël a lancé l'opération « *Cast Lead* », c'est-à-dire, la « guerre de Gaza », en décembre 2008 tandis que le premier ministre israélien Ehud Olmert était en visite en Turquie ; les Turcs se sont sentis insultés ; 2) Israël a effectué l'« opération *Orchard* », détruisant une installation présumée nucléaires dans le désert de Syrie en septembre 2007, et dans le processus Israël aurait violé l'espace aérien turc, ce qui a irrité la Turquie ; 3) lorsqu'Erdoğan, alors premier ministre, a tenu tête au président israélien Shimon Peres lors du sommet de Davos en janvier 2009 et avait quitté la scène après un vif échange avec Peres sur l'offensive de Gaza, la popularité d'Erdoğan est montée en flèche dans le Moyen-Orient arabe ; et 4) La Turquie était furieuse du raid israélien de mai 2010 contre la « Flottille de Gaza », composée de navires d'aide humanitaire à destination de Gaza, au cours de laquelle

huit ressortissants turcs et un Turco-américain ont péri. La Turquie a exigé des excuses publiques d'Israël pour cet incident, le « *Mavi Marmara* », mais le premier ministre Benjamin Netanyahu a refusé de présenter des excuses<sup>40</sup>. En mars 2013, cependant,

Netanyahu a appelé son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan alors qu'il s'était isolé avec Obama dans une remorque garée sur le tarmac de l'aéroport Ben Gourion à la dernière minute avant le départ du président pour la Jordanie. Obama s'est joint à la conversation à un certain point. Le cabinet du premier ministre israélien a annoncé que Netanyahu « s'est excusé auprès du peuple turc pour toute erreur qui aurait pu conduire à des pertes en vies humaines ». Erdoğan a accepté les excuses<sup>41</sup>.

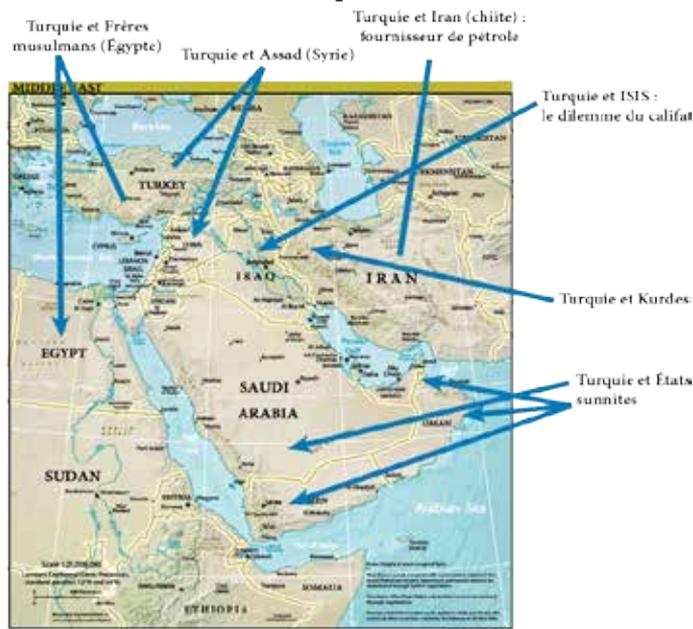
Les relations turco-israéliennes continuent de souffrir mais elles ne sont pas complètement obsolètes. La Turquie et Israël ont continué des relations de militaires à militaires limitées, principalement sous la forme de contrats industriels de la défense, mais depuis la rupture des relations politiques et l'incident de la flottille de Gaza les manœuvres militaires conjointes de routine entre les deux pays n'ont plus lieu à cette date<sup>42</sup>.

Apparemment, la Turquie a adopté la question palestinienne et a endossé le manteau de promoteur de la cause palestinienne. Dans une conférence publique à *Harvard University Kennedy School*, en octobre 2010, le ministre turc des affaires Étrangères à l'époque, Ahmet Davutoğlu, a souligné que « la question palestinienne affecte tout dans le monde. Il doit y avoir une solution. Si la paix s'instaure, alors un Israélien peut aller de Tel Aviv à Damas, en Turquie et en Europe, et de même, un Syrien peut aller prier à Jérusalem. Notre vision est de parvenir à cette paix ». Il a également souligné un besoin global pour un esprit de coopération et d'inclusion dans « l'arène politique mondiale<sup>43</sup> ».

Il est très probable que la Turquie continuera de rester très active dans la vie politique régionale, y compris dans le conflit israélo-palestinien, et que l'AKP se promouvra comme une source d'inspiration pour la compatibilité entre l'Islam et la démocratie. Il reste à savoir si vraiment d'autres entités politiques islamiques régionales imiteront l'AKP. Le coup d'état de 2013 en Égypte a été un sérieux revers pour la promotion du « modèle AKP ». Comme l'a déclaré confidentiellement un officier turc, « La Turquie veut s'affirmer, surtout pour montrer la solidarité musulmane, comme dans le sort des Rohingyas en Birmanie, mais la Turquie n'a pas le pouvoir d'appuyer ses intentions par des actes<sup>44</sup> ».

En outre, depuis l'avènement d'ISIS et sa déclaration d'un « nouveau califat », ou État islamique (*al-Dawla al-Islamiyya* en arabe), les ambitions de nombreux acteurs régionaux, étatiques ou non, émergent comme la puissance dominante et/ou d'établir un nouvel « empire » dans l'ère moderne, sont devenues

extrêmement problématiques. Si la Turquie, par exemple, cherche à faire renaître une deuxième version de l'Empire ottoman, il est clair qu'ISIS a intensifié la rivalité et érigé de nombreux obstacles. En outre, les complexités de la rivalité entre Sunnites et Chiïtes, ainsi que les conflits en Irak, en Syrie et au Liban, qui s'étendent à d'autres pays, créent pour la Turquie des dilemmes sécuritaires et politiques. Étant donné que la Turquie continue à acheter du pétrole à l'Iran, les plus violentes lignes de faille sectaires dans la région pourraient revenir hanter cette relation turco-iranienne. En tenant compte que « les principaux acheteurs de pétrole brut et de condensats iraniens sont la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et la Turquie... En 2012... 90 pour cent environ des exportations iraniennes de gaz naturel est allé à la Turquie<sup>45</sup> ». La Figure 2 dresse un tableau compliqué des dilemmes et des relations de la Turquie.

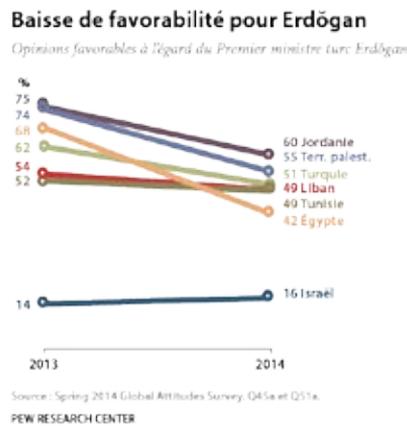


**Figure 2. La Turquie et le Moyen-Orient.** Source: *University of Texas Libraries*, University of Texas à Austin, consulté le 9 avril 2015, [www.lib.utexas.edu/maps/middle\\_east\\_and\\_asia/middle\\_east\\_ref\\_2012.pdf](http://www.lib.utexas.edu/maps/middle_east_and_asia/middle_east_ref_2012.pdf). Utilisé avec la permission de l'*Université de Texas bibliothèques*, Université du Texas à Austin.

Tous ces développements ont encore compliqué la situation en impliquant les Kurdes irakiens et syriens qui constituent un problème de sécurité délicat pour la Turquie et ses frontières. Le siège de Kobani par ISI, qui se trouve en Syrie près de la frontière turque, en octobre 2014, a effectivement déclenché de violentes manifestations en Turquie par les Kurdes exigeants que le gouvernement turc autorise la circulation des combattants et de leurs équipements à travers de la frontière. À la fin d'octobre, le nombre de victimes parmi les manifestants a atteint

près de quarante. À la suite de cette crise interne liée à une autre au niveau régional, la Turquie a finalement décidé de laisser quelques combattants kurdes traverser la frontière. De toute évidence, c'était une décision difficile pour le président Erdoğan, mais les pressions internationales (surtout occidentales), combinées aux manifestations internes pro- Kurdes, ont contraint la Turquie à ouvrir la frontière. Dans l'intervalle, le gouvernement Erdoğan insiste pour que les puissances occidentales se concentrent sur la destitution du président syrien Bachar al-Assad plutôt que de cibler ISIS et les groupes affiliés à al-Qaïda. Ce message a résonné avec l'armée syrienne libre et les militants anti-Assad, qui, comme Erdoğan, critiquent les frappes aériennes des États-Unis dirigées contre ISIS comme une aide involontaire à Assad.

En général, la popularité d'Erdoğan est en baisse au Moyen-Orient, en particulier par rapport à 2013. La figure 3 illustre la cote de favorabilité d'Erdoğan par pays, selon un sondage de Pew montrant une baisse constante depuis 2013, sauf, curieusement, en Israël, où elle s'élève très légèrement.



**Figure 3. La chute de favorabilité d'Erdoğan.** POUSSHTER, Jacob, « *Support for Turkey's Erdogan Drops Sharply in Middle East* », Pew Research Center, Washington, DC, le 30 juillet 2014, [www.pewresearch.org/fact-tank/2014/07/30/support-for-turkeys-erdogan-drops-sharply-in-middle-east/](http://www.pewresearch.org/fact-tank/2014/07/30/support-for-turkeys-erdogan-drops-sharply-in-middle-east/). Reproduit avec la permission du Pew Research Center.

À l'échelle internationale, l'adhésion de la Turquie à l'OTAN a été la décision la plus stratégique de son histoire contemporaine et son facteur salvateur au fil des ans, même si elle n'a pas aidé son admission dans l'UE. L'administration Obama a continué d'exprimer son soutien à l'entrée de la Turquie dans l'UE, sans succès. Les aspirations néo-ottomanes de la Turquie ont des implications majeures pour son appartenance à l'OTAN ainsi que pour ses perspectives d'accèsion à l'UE.

L'auteure a posé la question suivante au docteur Tom Fedyszyn, professeur au *National Security Affairs* à l'U.S. Naval War College et leader académique au

*NATO Defense Education Enhancement Program* en Azerbaïdjan : « Comment l'OTAN voit-elle aujourd'hui la Turquie en termes de sa valeur géopolitique et stratégique en tant que membre de l'OTAN ? » Expriment son opinion personnelle, le professeur Fedyszyn répondit que

les relations entre la Turquie et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord... ont considérablement évolué depuis l'admission de la Turquie en 1952. Puis, sa taille, les intérêts communs et son emplacement géographique faisaient de la Turquie le rempart de la politique d'endiguement de l'Union soviétique et de défense collective de l'OTAN. La menace commune de Moscou a permis à Ankara de s'aligner étroitement avec la politique de sécurité développée à Bruxelles et à Washington. Après la chute du mur de Berlin, la Turquie a continué à jouer un rôle majeur dans la politique de sécurité collective et de la gestion des crises de l'Alliance. Parmi ses contributions est la vaste infrastructure militaire alliée implantée sur le sol turc.

La Turquie a récemment évolué vers une politique étrangère plus indépendante marquée par un intérêt accru dans les affaires régionales et nettement moins européenne. Sa politique intérieure est caractérisée par un passage du « kémalisme » au « néo-ottomanisme », suggérant un accent particulier mis sur la grandeur, l'autoritarisme et l'influence religieuse. Étant toujours une alliée fidèle de l'OTAN, elle est maintenant confrontée à des questions sur lesquelles les politiques de la Turquie et de l'OTAN peuvent diverger, comme la création d'un système de défense antimissile balistique et les attitudes vis-à-vis de la Russie et de l'Iran. Les questions régionales immédiates, y compris le processus de paix au Moyen-Orient, l'instabilité syrienne, la création d'un État palestinien et l'avenir de la Libye sont maintenant à l'ordre du jour dans le programme de sécurité de la Turquie.

Ainsi, l'OTAN continue de reconnaître l'importance stratégique essentielle de la Turquie qui est maintenant aux prises avec un membre qui prend des décisions de politique étrangère plus indépendantes et se concentre sur ses problèmes régionaux, dont beaucoup sont de moindre importance à l'Alliance. Comme les États-Unis l'ont découvert lors de l'exécution de la guerre en Irak, la coopération active de la Turquie ne peut être tenue pour acquise si une telle démarche pourrait nuire à sa position ou à sa stature au Moyen-Orient<sup>46</sup>.

L'Occident considère toutefois la personnalité et les politiques d'Erdoğan comme dangereusement trop islamiste, penchant et suggérant un programme de soutien au renouveau d'une ère néo-ottomane dans le Moyen Orient. De nombreux acteurs moyen-orientaux, étatiques ou non, partagent ce point de vue car les états arabes en particulier détestent cordialement la Turquie, compte tenu de la domination ottomane. Les grands moments de l'AKP et d'Erdoğan en termes de

popularité dans la région ont eu lieu de 2002 à environ 2013. Apparemment, les états arabes sunnites jusqu'au-boutistes, à l'exception du Qatar, ne sont pas prêts à pardonner au gouvernement Erdoğan son soutien aux Frères musulmans d'Égypte. Cette animosité continue d'influencer la politique régionale et même internationale, comme on l'a vu lors de la sélection d'un membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU qui a exclu la Turquie. En même temps, l'AKP et Erdoğan restent des acteurs importants dans la région, et aux yeux des musulmans religieux, ils sont admirés et considérés comme les symboles d'une démocratie islamique acceptable digne d'être répliquer. Cela dit, les perspectives d'une « résurgence ottomane » ne sont maintenant beaucoup moins prononcées qu'elles ne l'étaient il y a quelques années.

## Conclusion

Malgré les scandales et de sérieux défis au pouvoir et à l'autorité d'Erdoğan, lui et l'AKP ont, sans aucun doute, toujours une base et des ressources à leur disposition. En décembre 2013, un Turc a exprimé ses sentiments sur le président : « Regardez autour de vous, voyez les constructions et les infrastructures ; voilà ce qu'Erdoğan a fait pour nous<sup>47</sup> ». Lors des élections de l'été 2014, on pouvait parfois voir dans la circulation à Istanbul des voitures dont la plaque d'immatriculation ou les pare-chocs s'ornaient d'autocollants « AKP ». Un officier de l'armée turque a fait remarquer qu'Erdoğan continue de bénéficier d'un soutien important dans les zones rurales alors que les quartiers nantis sont plus favorables à la laïcité et aux forces armées<sup>48</sup>. En particulier, dit-il, les plus défavorisés aiment Erdoğan parce qu'il a accordé des subventions de l'État qui se sont révélées importantes pour toutes les universités et pour la réorganisation du système de santé. Le président a lancé de nombreux projets municipaux, mais il a averti que ces subventions ne peuvent pas durer indéfiniment, et que la Turquie a une population très jeune qui va réclamer des emplois sous peu. L'économie connaît déjà des signes de tension.

Un autre jeune homme a indiqué que l'économie turque était plus robuste il y a cinq ans ; maintenant elle ralentit. Comme tous les autres interviewés, il a souligné qu'Erdoğan va gagner les élections de 2014 car personne ne se présenterait contre lui. Il avait raison. Il l'emporta aisément.

Un autre phénomène est apparu en Turquie sous le régime Erdoğan. Visiblement de plus en plus de femmes portent le foulard. Les femmes sont également confrontées à des taux élevés de violence domestiques et d'abus, comme l'a rapporté le quotidien *Hurriyet*. La cause des droits et libertés de la femme a encore un long chemin à faire en Turquie, malgré les niveaux d'éducation et d'emploi plus

élevés chez les citadines. Selon la source d'information à Ankara, les tendances vers l'« islamisation » en Turquie proviennent de l'AKP. Il a également affirmé que les épouses d'hommes d'affaires et de politiciens qui portent le foulard, fournissent à leurs maris la « légitimité » et l'avantage leur permettant d'obtenir des contrats commerciaux ou même de se faire élire. Cette tendance à la hausse de l'Islamisme met le caractère et les institutions laïques de la Turquie en danger<sup>49</sup>.

La Turquie a en effet beaucoup en jeu au niveau national, régional et mondial. En même temps, la Turquie possède un énorme potentiel pour maintenir une légitimité démocratique et politique, pour influencer par la persuasion et la coercition sur les affaires régionales par des moyens dynamiques au XXI<sup>e</sup> siècle. Si les opportunités sont perdues à l'extrémisme, au terrorisme, aux scandales politiques et à l'incompétence, aux rivalités idéologiques et à l'autoritarisme, alors il faudrait répondre à la question de Rachel Sharon-Krespin, « Qui a perdu la Turquie<sup>50</sup> ? ».

À la fin de décembre 2013, une jeune professeure de l'Université d'Istanbul a catégoriquement affirmé « le peuple turc ne permettra pas la mort de la démocratie<sup>51</sup> ». Elle n'a pas précisé pas si ce serait une démocratie laïque ou islamique.

## Notes

1. URAS, Umut, « Erdogan Wins Turkey's Presidential Election » *Al Jazeera*, 11 août 2014, [www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/08/erdogan-wins-turkey-presidential-election-2014810172347586150.html](http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/08/erdogan-wins-turkey-presidential-election-2014810172347586150.html).

2. RICHARDS, Alan et WATERBURY, John, *A Political Economy of the Middle East*, 2<sup>e</sup> ed., Boulder, Colorado : Westview Press, 1996, p. 277.

3. HOURANI, Albert, *A History of the Arab Peoples*, New York : Warner Books, 1991, p. 319.

4. FINKEL, Andrew, *Turkey: What Everyone Needs to Know*, New York : Oxford University Press, 2012, p. 139.

5. KHAN, Muqtedar, « What Is Political Islam? » *E-International Relations*, 10 mars 2014, [www.e-ir.info/2014/03/10/what-is-political-islam/](http://www.e-ir.info/2014/03/10/what-is-political-islam/).

6. *Id.*

7. DALE, Stephen F., *The Muslim Empires of the Ottomans, Safavids, and Mughals*, New York : Cambridge University Press, 2010, p. 292. Il peut ne pas être de tout confort aux laïcs, et même aux Islamistes modérés, de savoir que le *déobandisme* est l'une des idéologies primaires d'inspiration pour les Talians ; le wahhabisme est l'autre principale idéologie.

8. GÜSTEN, Susanne, « Shadow of Military Removed, Turkey Seeks a Spiritual Leader's Remains », *International New York Times*, 19 décembre 2012, [www.nytimes.com/2012/12/20/world/europe/turkey-seeks-a-spiritual-leaders-secret-grave.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2012/12/20/world/europe/turkey-seeks-a-spiritual-leaders-secret-grave.html?_r=0).

9. *Id.*

10. *Id.*, citant Ihsan Yilmaz, Faith University.

11. *Id.*

12. *Id.*

13. *Id.*

14. *Id.*

15. SHARON-KRESPIN, Rachel, « Fethullah Gülen's Grand Ambition: Turkey's Islamist Danger », *Middle East Quarterly* 16, no. 1, hiver 2009, [www.meforum.org/2045/fethullah-gulens-grand-ambition](http://www.meforum.org/2045/fethullah-gulens-grand-ambition).

16. *Id.*

17. *Id.*

18. *Id.*
19. BARKEY, Henri J., « All the PM's Conspiracies: The End of Erdoğan », *American Interest*, 13 mars 2014, [www.the-american-interest.com/2014/03/13/the-end-of-erdogan/](http://www.the-american-interest.com/2014/03/13/the-end-of-erdogan/).
20. DOMBEY, Daniel, « Gulen Calls for New Constitution in Turkey », *Financial Times*, 10 mars 2014, [www.ft.com/intl/cms/s/0/bc8065b2-a85e-11e3-8ce1-00144feab7de.html#axzz3Wq7Gur4R](http://www.ft.com/intl/cms/s/0/bc8065b2-a85e-11e3-8ce1-00144feab7de.html#axzz3Wq7Gur4R).
21. *Id.*
22. *Id.*
23. TURAM, Berna, « Gulen, Erdogan and Democracy in Turkey », *Al Jazeera*, 13 mars 2014, [www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/03/gulen-vs-erdogan-struggle-thre-2014311144829299446.html](http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/03/gulen-vs-erdogan-struggle-thre-2014311144829299446.html).
24. « Turkey », *CIA World Fact Book*, 4 mars 2014, [www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/tu.html](http://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/tu.html).
25. Ce n'est pas son vrai nom.
26. Ceren (ce n'est pas son vrai nom), Istanbul, Turquie, interviewé par l'auteur le 26 décembre 2013.
27. Professeur anonyme à *Istanbul University*, interviewé par l'auteur le 23 décembre 2013.
28. « Preamble (As amended on October 17, 2001) », « *The Constitution of the Republic of Turkey* », HR-Net, consulté le 9 avril 2015, [www.hri.org/docs/turkey/preamble.html](http://www.hri.org/docs/turkey/preamble.html).
29. « Turkey » (voir la note 24).
30. *Id.*
31. *Id.*
32. « *Syria Regional Refugee Response—Turkey* » United Nations High Commissioner for Refugees, the UN Refugee Agency, 12 mars 2014, <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/country.php?id=224>.
33. Cité dans CALISKAN, Emre, « Can Turkey Be a Model for Egypt? », *Hurriyet Daily News & Economic Review*, 5–6 mars 2011, p. 12.
34. AVNI, Benny, « Turkey Loses U.N. Security Council Seat in Huge Upset ». *Newsweek*, 16 octobre 2014, [www.newsweek.com/venezuela-malaysia-angola-new-zealand-win-un-council-seats-277962](http://www.newsweek.com/venezuela-malaysia-angola-new-zealand-win-un-council-seats-277962).
35. CALISKAN, « *Can Turkey Be a Model?* », p. 12.
36. *Id.*
37. *Id.*
38. *Id.*
39. Source anonyme, Ankara, Turquie, interviewé par l'auteur le 2 mars 2011.
40. ADAMS, Jonathan, « Turkey Ups the Ante on Israel over Gaza Flotilla Incident », *Christian Science Monitor*, 5 juillet 2010, [www.csmonitor.com/World/terrorism-security/2010/0705/Turkey-ups-the-ante-on-Israel-over-Gaza-flotilla-incident](http://www.csmonitor.com/World/terrorism-security/2010/0705/Turkey-ups-the-ante-on-Israel-over-Gaza-flotilla-incident).
41. SHERWOOD, Harriet et MACASKILL, Ewen, « Netanyahu Apologises to Turkish PM for Israeli Role in Gaza Flotilla Raid », *Guardian*, 22 mars 2013, [www.theguardian.com/world/2013/mar/22/israel-apologises-turkey-gaza-flotilla-deaths](http://www.theguardian.com/world/2013/mar/22/israel-apologises-turkey-gaza-flotilla-deaths).
42. Source anonyme, interviewé le 2 mars 2011.
43. BOZKURT, Fatih et GULLE, Bahadır, « Turkish Foreign Minister Calls for Cooperation, Inclusiveness in Global Politics », *Citizen*, 13 octobre 2010, p. 4.
44. Officier militaire turc, anonyme, Istanbul, interviewé par l'auteur le 25 décembre 2013.
45. « *Iran: Country Analysis Brief Overview* », US Energy Information Administration, 22 juillet 2014, [www.eia.gov/countries/country-data.cfm?fips=ir](http://www.eia.gov/countries/country-data.cfm?fips=ir).
46. FEDYSZYN, Tom, Dr., professeur au *national security affairs*, US Naval War College, et leader académique au *NATO Defense Education Enhancement Program* en Azerbaïdjan, Newport, Rhode Island, interviewé par l'auteur le 6 novembre 2014. Les opinions qu'il exprime ici sont personnelles.
47. Commentaire général d'un individu non identifié au cours d'une discussion à Istanbul.
48. Officier militaire turc, anonyme, interview.
49. Source anonyme, interviewée le 2 mars 2011.
50. SHARON-KRESPIN, « *Fethullah Gülen's Grand Ambition* ».
51. Professeur anonyme, Istanbul University, interviewé par l'auteur le 23 décembre 2013.

# L'Éthiopie et le Nil Bleu

## Les plans de développement et leurs conséquences en aval

JACK KALPAKIAN, PHD\*

**L**e Nil Bleu, situé en l'Afrique de l'Est et du Nord, est un fleuve qui a déjà fait couler beaucoup d'encre depuis la parution du livre d'Alan Moorehead, *The Blue Nile*, en 1962. Comme son tome accompagnateur, intitulé *The White Nile*, il a été accusé d'être un traitement orientaliste tendancieux du fleuve, de ses populations et de son histoire, mais comme cet article affirme, certains de ses thèmes persistent et deviennent aujourd'hui plus fort. Moorehead aborde les thèmes de la guerre, de l'invasion et de la rencontre entre les Européens (Français, Britanniques et Turcs ottomans) et les Africains (Égyptiens, Soudanais et Éthiopiens). Il examine également la question de la latence profonde de la puissance éthiopienne dans le bassin du Nil, un thème qui n'a pas été pris au sérieux dans les écrits passés. Pourtant, le présent contient ses propres défis à cause des effets des activités humaines dans le bassin du Nil en général. La population du bassin du Nil était, sous le règne de l'empereur éthiopien Tewodros, significativement moins peuplé qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'était un monde très différent où l'Égypte pouvait non seulement nourrir sa population mais aussi exporter parfois des denrées alimentaires. C'était aussi un monde où la mégafaune africaine vivait encore en liberté dans des régions du Soudan et du nord de l'Éthiopie d'aujourd'hui. Les niveaux de précipitations étaient aussi plus élevés. Les préoccupations telles que le réchauffement de la planète, le changement climatique et les changements environnementaux catastrophiques relevaient soit de la science-fiction, qui était à sa petite enfance, ou du mythe biblique. Du vivant de mon père, les éléphants et les autruches s'approchaient de notre ville natale de

---

\*L'auteur a obtenu son diplôme de premier cycle à *Santa Clara University* en Californie. Il est titulaire d'un doctorat en études internationales à *Old Dominion University*, Norfolk, Virginie. Il est spécialisé dans les études de sécurité, d'économie politique internationale et du Moyen-Orient et Afrique du Nord. Il enseigne à l'Université Al Akhawayn d'Ifrane, une université marocaine fonctionnant sur le modèle de l'enseignement supérieur américain. Originaire du Soudan, le docteur Kalpakian, dont la langue maternelle est l'arabe, est aujourd'hui citoyen américain.

Gedarif, au Soudan. Aujourd'hui, ces animaux ne sont au mieux qu'un souvenir qui s'estompe.

Malgré les défis que posent la croissance démographique, l'épuisement des ressources et le changement climatique, les états du bassin du Nil sont loin d'harmoniser leur comportement à l'égard de leur ressource commune, nonobstant l'espoir trompeur offert par l'Initiative du bassin du Nil, TECCONILE et une multitude d'autres tentatives de coopération feinte. Cet article vise à expliquer les raisons de cet échec. Cet article soutient que les gouvernements du bassin du Nil s'appuient sur des préjugés pour renforcer leur légitimité et que ce comportement se manifeste dans le discours politique et les actions de l'Égypte à l'égard aussi bien de l'Éthiopie que du Soudan. Il commence par une discussion de méthodologie, explique les défis du changement climatique et de la croissance démographique, propose une revue de la littérature qui examine les discours principaux sur le Nil Bleu, explique le *statu quo* de l'exploitation du fleuve, examine le projet éthiopien de barrages et les réactions de l'Égypte, du Soudan, du Sud Soudan et des états d'Afrique centrale, et enfin étudie le changement dans l'équilibre de force dans le bassin. Avant la conclusion, l'article traite les conséquences du Nil Bleu en termes de la théorie constructiviste des relations internationales. Le thème central soutient que les images que les gens ont de leurs voisins ont été aussi déterminantes que l'environnement naturel sur le cours des relations internationales entre riverains que l'environnement physique et les ressources naturelles. Les limitations imposées par la nature et leurs implications politiques n'ont pas été utiles à l'élaboration des politiques jusqu'à ce que les menaces aient atteint un seuil critique et, même alors, la nécessité d'une coopération n'était pas universellement acceptée. L'Égypte poursuit sa politique d'auto-assistance, tandis que le Soudan, avec la présence fortuite de casques bleus éthiopiens sur son sol, a dû coopérer avec son voisin de l'est, malgré les protestations égyptiennes.

### La fondation théorique et la méthodologie

Les bassins fluviaux transfrontières nous offrent une excellente base d'essai pour la théorie constructiviste des relations internationales. Ils contiennent des populations diverses et de nombreux états tout en étant en même temps liés par une artère très physique et réelle. Ils nous permettent de voir si les résultats en termes de conflit et de coopération sont fondées sur des considérations physiques de maximisation de l'utilité de l'eau, de la qualité de l'environnement et des rendements agricoles. Si ces états ne montrent aucun désir de coopérer à la lumière des pressions matérielles urgentes, nous pouvons alors poser comme postulat qu'il y a des raisons non matérielles pour un tel manque de coopération, et qu'elles peuvent

être enracinées dans l'auto-assistance unilatérale. S'il existe un lien évident entre la politique et le discours conceptuel, nous pouvons alors dire que les idées exercent au moins une certaine influence sur les résultats. Cette étude est largement ancrée dans la tradition constructiviste des relations internationales et inclue des aspects à la fois constitutifs et causals. Le premier cas implique les aspects constitutifs comprenant à la fois les aspects matériels du bassin du Nil Bleu et les traités régissant leur emploi ; l'autre cas a trait à la politique, vue ici comme problématique et contraire au bien-être général aussi bien du réseau hydrographique et de ses populations. Les aspects étiologiques sont situés dans les perspectives des mentalités de l'Égypte et, dans une moindre mesure, de l'Éthiopie. La perspective du Soudan envers ses deux voisins est également importante et sera abordée dans le contexte qui lui est propre.

### ***Les aspects matériels du Nil Bleu***

Il y a plusieurs aspects physiques des systèmes fluviaux qui peuvent influencer la politique d'un système fluvial transfrontière. Thomas Naff a accentué la location et la puissance militaire d'un état dans la détermination des résultats. Il répertorie également le débit utile et l'approvisionnement du fleuve comme importants et déterminants des résultats<sup>1</sup>. Des travaux plus récents de spécialistes des sciences sociales tels que Dinar, Geldelisch et Brochmann, mettent l'accent sur les modes d'utilisation, la dégradation de l'environnement et le changement climatique<sup>2</sup>. Ces facteurs correspondent directement à la répartition des capacités matérielles décrites par les réalistes et néo-réalistes. En effet, l'approche par défaut dans les études hydrologiques par des spécialistes en dehors du domaine des relations et des études internationales peuvent mieux être caractérisé par une acceptation du fait que les réalités matérielles des bassins imposent un certain mandat pour la paix. Comme le soutient David Brooks, c'est un domaine au sujet de la paix et non de conflit<sup>3</sup>.

Cet article soutient que les aspects matériels du Nil Bleu prescrivent un comportement coopératif, mais que ces aspects matériels, auxquels la croissance démographique et le changement climatique ont conféré une plus grande urgence, ne sont pas suffisants pour expliquer les politiques qui ont été fréquemment opposées à la coopération et à la paix. Ces facteurs physiques incluraient la géographie du Nil Bleu, ses niveaux de décharge et les effets du changement climatique. Les effets plus directement androgènes, tels que les niveaux de consommation d'eau et la déforestation, entreraient également dans la catégorie des facteurs physiques. Du point de vue constructiviste, la réalité matérielle importe en ce sens qu'elle définit les idées et les choix. Selon la formule d'Alexander Wendt, ce sont les « idées qui dominent presque dans tout le reste du système [*ideas almost all the way down*]<sup>4</sup> ».

### ***Les facteurs idéationnels dans le bassin du Nil Bleu***

Plutôt que de reproduire toute la structure de la théorie constructiviste des relations internationales dans cet article, nous nous efforçons de mettre l'accent sur plusieurs facteurs clés. Le premier correspond à l'idée que les deux États clés dans le bassin du Nil Bleu, l'Égypte et l'Éthiopie, avaient l'une de l'autre lors du premier contact et à la façon dont ces opinions ont évolué et persisté. Deuxièmement, l'article utilise le discours officiel égyptien à propos aussi bien de l'Éthiopie que du Soudan pour montrer comment les préjugés empêchent la mise en œuvre de politiques de coopération malgré de puissantes incitations environnementales et économiques. Il examinera en outre le rôle joué par la réponse de l'Éthiopie aux vues égyptiennes et à sa propre construction de son voisin comme une menace, existentielle de surcroît. La perspective soudanaise a historiquement été déterminante dans le bassin du Nil et elle subit une transformation spectaculaire. Dépouillé de sa partie sud, le Soudan n'estime plus que ses relations avec son ancien maître colonial, l'Égypte, lui aient profité. Par conséquent, plutôt que de considérer l'Égypte comme la source de sa civilisation et de l'Islam, le Soudan traite l'Égypte comme un voisin problématique, mieux équilibré avec une alliance avec l'Éthiopie.

### ***Pourquoi le Nil Bleu et alors ?***

Le Nil Bleu est la principale source d'eau du bassin du Nil, influençant directement la vie au Soudan, en Égypte et en Éthiopie, ayant une population combinée de plus de 210 millions de personnes. Ce nombre n'inclut pas les personnes qui habitent les régions du Nil Blanc, du Soudan du Sud et des états des Grands Lacs d'Afrique centrale et orientale. Toute perturbation et conflit armé dans le bassin sont susceptibles de conduire à des conséquences catastrophiques non seulement dans la région mais aussi dans les pays voisins de l'Afrique centrale et orientale ainsi qu'au Moyen-Orient. La santé du Nil Bleu n'est pas importante que pour les habitants de la région, mais elle nous offre également une étude de cas pour évaluer l'utilité de la théorie constructiviste, utilisant la méthode de Wendt comme un exemple d'une telle approche. Implicitement, il y a également une évaluation des approches néo-réalistes, et des approches théoriques indépendantes qui mettent l'accent sur les facteurs matériels.

### **Le changement climatique et la croissance démographique**

Ce qui aggrave encore le problème, c'est le manque d'outils efficaces pour mesurer les effets du changement climatique dans le bassin du Nil en général et

du sous bassin du Nil Bleu en particulier. Les modèles globaux de circulation utilisés pour étudier les effets du changement climatique au niveau local ne sont tout simplement pas utiles en termes de résolution, prédisant des résultats très différents. Le sous bassin de la source du Nil Bleu est extrêmement grand, très variable en termes de composition et en même temps très sensible. Des changements légers de la température mondiale peuvent l'influencer dans les deux directions, et le consensus dans la littérature sur l'impact du changement climatique sur le Nil Bleu semble être que de meilleurs modèles sont nécessaires pour comprendre pleinement ses effets<sup>5</sup>. En ajoutant les projets de barrages à l'analyse, élève le niveau d'incertitude. Pourtant, par rapport à un facteur essentiel, les barrages semblent réduire l'incertitude en régulant les variations extrêmes de l'approvisionnement en eau. En effet, les deux barrages éthiopiens prévus sont probablement susceptibles d'avoir peu d'effet sur l'eau disponible en aval :

La construction de deux barrages (*Karadobi* et *Border*) proposée par le gouvernement éthiopien ajoute à l'incertitude des changements de précipitations, de températures, d'évapotranspiration potentielle et de l'écoulement à travers le sous bassin. Les enseignements tirés des scénarios examinés indiquent que les deux objectifs hydroélectriques de production et de stockage de l'eau peuvent être réglés de manière à ne pas affecter le débit en aval<sup>6</sup>.

Pourtant, au niveau mondial, les changements de températures auront des effets sur le Lac Tana et ses environs qui, à leur tour, auront une influence sur le Nil Bleu, le Soudan et l'Égypte.

De futurs changements climatiques ne manqueront pas d'influencer les écosystèmes lacustres, car ils sont considérés comme des points chauds pour les changements environnementaux. Les principaux paramètres climatiques, incluant la température moyenne mensuelle, l'évapotranspiration, les précipitations mensuelles moyennes, la nébulosité mensuelle moyenne et la pression mensuelle moyenne [de vapeur] vont changer. Tate et autres... ont utilisé les scénarios d'émissions HadCM3, A2a et B2 pour analyser la sensibilité de l'équilibre hydrologique du Lac Victoria au changement climatique ; ils ont trouvé que les changements de la pluviométrie et de l'évaporation annuelles pourraient conduire à une baisse des niveaux d'eau au cours de la période 2021–2050. Le changement climatique affectera les débits dans le bassin du Nil à travers des fluctuations des niveaux des lacs, tels que ceux des Lacs Tana et Victoria, qui contrôlent tous deux les débits du Nil Bleu et du Nil Blanc respectivement, affectant directement les précipitations et le ruissellement, d'où proviennent principalement les afflux d'eau dans les lacs<sup>7</sup>.

Des risques évidents sont par conséquent associés au changement climatique, et les gouvernements devraient poursuivre des stratégies visant à les réduire. Beau-

coup de ces réductions peuvent être réalisées localement par des méthodes de conservation de l'eau telles que l'irrigation goutte à goutte, les compteurs d'eau et l'alternance des cultures, mais dans le cas des systèmes fluviaux transnationaux, il y aurait des avantages possibles grâce à la coopération avec les états voisins. À la lumière de la dépendance totale de l'Égypte du Nil, tout gain en termes de coopération doit être saisi immédiatement, mais ce n'est pas ce qui est historiquement arrivé et il y a peu de chances que cela se reproduise. Tenter d'utiliser le modèle de l'acteur rationnel à travers la théorie des jeux dans l'étude du Nil, manque le point central de la politique égyptienne du Nil, il s'agit d'une politique nationale et non une politique de l'eau. L'Égypte en effet n'a laissé à l'Éthiopie aucune ouverture de coopération et, éventuellement, cette politique a entraîné la récente défection du Soudan du camp égyptien et, par conséquent, de son isolement. Cet article examine cette prime à la coopération plus tard lors de la discussion sur l'arrière-plan des projets actuels de barrages éthiopiens.

Bien que les risques de changement climatique sont incertains quant à la direction, c'est-à-dire de savoir si ils sont susceptibles de provoquer des inondations ou des sécheresses dans le sous bassin du Nil Bleu, les tendances démographiques sont malheureusement plus claires et beaucoup plus menaçantes. Le tableau ci-dessous comprend les projections démographiques pour l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan (la croupe Nord).

**Tableau 1. La population en 2010 et les projections pour 2020, 2030, 2040 et 2050.**

<i>Pays</i>	<i>2010</i>	<i>2020</i>	<i>2030</i>	<i>2040</i>	<i>2050</i>
Éthiopie	87	112	138	164	188
Égypte	78	91	102	113	122
Soudan	35	44	55	66	82

*Source* : Les Nations Unies, *World Population Prospects: The 2012 Revision*, New York : Nations Unies, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, Population Estimates and Projections Section, 2013) [http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel\\_population.htm](http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel_population.htm),

Lorsqu'on tient compte de la règle souvent citée qu'une société industrielle a besoin d'environ 1 000 mètres cubes par habitant et par année, la croissance démographique projetée acquiert une image très effrayante. Alors que de nombreux Éthiopiens vont vivre dans d'autres bassins, celui du Nil Bleu inclut les provinces très peuplées d'Amhara, du Tigré, de l'Oromo (districts occidentaux) et du Benishangul-Gumuz. En outre, le débit total annuel du Nil et de ses affluents, qui est estimé à 90 kilomètres cubes d'eau, est déjà insuffisant pour la création d'une société industrielle en Égypte et au Soudan ; la population actuelle de l'Égypte et du Soudan est d'environ 84 millions d'habitants. Au moins 70 pour cent de l'eau atteignant le barrage d'Assouan vient du Nil Bleu. Bien sûr, d'autres facteurs tels

que la guerre civile, la sécession de régions telles que le Sinaï ou le Darfour, ainsi que la famine et l'immigration de masse, peuvent influencer les chiffres de la population et réduire la demande d'eau. Néanmoins, les projections sont assez claires et auront une influence non seulement sur la demande d'eau mais aussi sur la répartition relative du pouvoir entre les trois États, telles qu'elle est comprise par les réalistes de tout bord. Le Soudan reste en proie à une guerre civile et une lutte ayant pour enjeu la richesse en tant que source de pouvoir entre sa capitale et ses régions. Le diagnostic du problème des inégalités entre son noyau arabe et sa périphérie africaine a été proposé par le *Black Book of Sudan*, pro rebelles, qui est généralement précis<sup>8</sup>. L'Égypte connaît une confrontation prolongée entre ses forces armées et les Frères musulmans, un conflit qui, inévitablement, affaiblit le pays. Bien que n'étant pas un bastion de stabilité et de prospérité au niveau mondial, l'Éthiopie n'a cessé d'améliorer sa position vis-à-vis de l'Égypte et du Soudan et connaît une résurrection économique.

### La revue de la littérature

Il existe une approche « standard », au moins dans les sciences sociales à l'étude des implications sociales et politiques des systèmes fluviaux internationaux ou transfrontières. Cette approche est complétée par des études partant d'une perspective de régime, couvrant le droit international, les traités et les systèmes de gouvernance tels que les organisations internationales, et les études sur les effets des activités humaines sur les systèmes fluviaux. Ces trois approches du Nil Bleu, l'approche des sciences sociales, l'approche juridique et l'approche hydrologique/climatique, sont épistémologiquement distinctes et peu ou pas d'outils en commun, mais sont complémentaires. Il y a une importante insuffisance de recouplements et, parfois, les auteurs de la troisième voie, ont écrit à propos du *1959 Nile Waters Agreement* de la pleine utilisation des eaux du Nil comme s'il avait un caractère contraignant pour l'Éthiopie et devait par conséquent être « renégocié ». Il n'y a évidemment pas beaucoup d'échanges en termes d'interaction, de citations mutuelles ou même d'information de base entre les tenants des trois approches. L'approche scientifique de base a été discutée ci-dessus dans la section consacrée au changement climatique et n'a pas besoin d'être rappelée ici ; elle a au moins atteint une sorte de consensus sur la nécessité d'obtenir plus d'information et d'exécuter les modèles applicables au bassin du Nil Bleu. Le rapport fourni par l'*United Nations Environment Programme* détaille la littérature sur le changement climatique et sa position, qui est examinée dans l'optique de son rôle tel qu'il a été mentionné ci-dessus. En ce qui concerne l'approche des sciences sociales, il y a un certain traitement des aspects juridiques ainsi que l'utilisation de l'environnement

naturel comme un contexte d'encadrement. Ce traitement examine bien entendu la nature comme un système fixe et ne saisit pas les aspects dynamiques des approches hydrologique et climatique. Il ne traite pas en outre des changements dans les régimes juridiques et les tient pour évidents.

### *L'approche des sciences sociales*

Jusqu'aux travaux récents et forts novateurs d'Ariel Dinar et de Getachew S. Nigatu, l'approche des sciences sociales s'est fortement appuyée sur des études de cas comparatives, l'observation participante et la recherche active<sup>9</sup>. Celles-ci avaient tendance à être axées sur plusieurs variables clés, y compris le contexte naturel du système hydrographique, des modèles d'abstraction, des régimes juridiques en vigueur, des conflits d'utilisation des eaux et des facteurs historiques. L'auteur a écrit des articles dans le cadre de cette tradition, et dans une certaine mesure cet article, au sens large du terme, est conforme à cette tradition. La collecte de données et la structure de ces études varient et elles pourraient inclure des récits chronologiques, des études de cas comparatives et des rapports d'observation de participante directe. Parmi les œuvres classiques de cette démarche figurent ceux d'Arun Elhance, Thomas Naff, Meriam Lowi, Peter Gleick, Peter Chesworth, John Waterbury et Mark Zeitoun<sup>10</sup>. Il y a eu des ajouts et des améliorations de ce modèle, y compris par l'application des statistiques sociales de Hans Tøset, Petter Wollebae, et Nils Petter Gleditsch, ainsi que Marit Brochmann et Gleditsch, l'utilisation de la théorie des jeux d'Ariel Dinar et Getachew S. Nigatu et une étude de cas approfondie combinée avec l'observation participante par Jan Selby<sup>11</sup>. Dans toute cette littérature, la question de l'interaction entre les participants a rarement été étudiée. En effet, la littérature en sciences sociales sur le rôle joué par l'identité dans les systèmes hydrographiques transfrontières reste le domaine de quelques-uns. Lowi reste l'un des rares qui ont abordé cette question dans son analyse des liens entre l'eau et le discours politique fondamental en Israël<sup>12</sup>, mais sinon, la littérature ne traite tout simplement pas de l'interaction entre les peuples et ses implications politiques. En effet, Selby peint les relations israélo-palestiniennes dans le domaine de l'eau dans un moule marxiste, perdant ainsi de nombreuses observations durement gagnées sur le terrain, y compris certaines approches très créatives de politiques bureaucratiques. Une exception est représentée par la littérature du point de vue qui émerge du Moyen-Orient et inclut explicitement l'identité à travers l'association ouverte entre le chercheur en sciences sociales/auteur et son groupe. Parmi les exemples figurent Nurit Kliot, Hamada Bu-rahmah et Walid Radwan<sup>13</sup>. Tout en utilisant les méthodologies bien établies des sciences sociales décrites ci-dessus, ces auteurs indiquent leur appartenance à une communauté et prennent part, directement ou indirectement, à la promotion de ses inté-

rêts relatifs à l'eau. Cela ne veut pas dire que la qualité des recherches est mauvaise ou médiocre. Il se peut en fait qu'elles représentent une forme plus honnête d'érudition parce que personne ne vit en vase clos. Dans le cas du Nil Bleu, les recherches ont souvent placé le bassin du Nil dans le cadre d'études portant sur le bassin du Nil en général plutôt que sur n'importe quel fleuve.

### *L'approche juridique*

Sous l'approche juridique, de nombreuses études traitent du seul Nil Bleu. Elles ont tendance à être soutenu par l'approche du point de vue, avec des auteurs exprimant clairement une préférence pour les positions de leurs pays respectifs, en particulier l'Égypte ou l'Éthiopie. L'approche juridique partage certaines caractéristiques avec la démarche des sciences sociales, y compris la formulation au sein du contexte naturel ainsi que des discussions d'utilisation. Elles tendent toutefois à être plutôt limitées par rapport à l'ensemble des traités régissant le Nil Bleu, en tout ou en partie. L'objectif principal de l'approche juridique est d'argumenter sur les normes et les régimes intégrés dans les traités, les accords et les organisations qui exploitent ou ne parviennent pas à fonctionner dans le Nil Bleu. Le domaine a considérablement évolué depuis que Mamdouh Shahin soutenait que l'Égypte a des droits absolus sur toute l'eau du bassin du Nil car il est égyptien depuis des temps immémoriaux en raison de l'utilisation antérieure<sup>14</sup>. Le discours actuel est beaucoup plus subtil, mais il reste profondément attaché à la cause d'un pays ou de l'autre. Les documents ressemblent à des mémoires juridiques et, à certains égards, ils le sont.

Les trois camps au sein de cette école gèrent les réactions, dans le contexte du Nil Bleu, au projet actuel du barrage éthiopien, l'accord-cadre global et l'Initiative du Bassin du Nil (IBN). L'IBN a été créé en 1999 comme un forum pour le dialogue et la communication sur le Nil. Parmi les trois approches juridiques, la première est pessimiste à l'égard d'une coopération et considère le barrage de la Renaissance éthiopien comme une conséquence logique du refus de l'Égypte de négocier à propos des eaux du Nil Bleu. L'Éthiopie a recruté presque tous les états du bassin du Nil, à l'exception du Soudan, et a effectivement isolé l'Égypte. Même le Soudan a abandonné l'Égypte, nous y reviendrons plus tard. En termes de droit, représentant cette première école, Habtamu Alebachew soutient que l'Égypte n'est pas prisonnière de sa propre rhétorique parce qu'elle n'a pas refusé de négocier dans le passé. Son article se lit comme un mémoire juridique éthiopien à la Cour internationale de justice, et les relations apparaissent clairement antagonistes :

Les Éthiopiens sont maintenant des challengers juridiques, non seulement de la pertinence en temps opportun de la politique égyptienne traditionnelle fondée sur les perceptions des limites de la capacité de l'Éthiopie à faire usage des eaux du Nil, mais aussi à la compétence du droit international pour anticiper les malentendus interétatiques. Il est évident que le barrage de la Renaissance a montré que les Égyptiens ont créé une obligation plus redoutable sur eux que sur les éthiopiens par leur insistance sur la poursuite d'une politique « non négociable » du Nil. À l'heure actuelle, cela signifie qu'en restant fidèles à leur politique, les Égyptiens doivent faire preuve de patience jusqu'à ce que l'expérience révèle si oui ou non le barrage nuirait en fait à leurs intérêts. Juridiquement parlant, L'Égypte se trouve finalement prisonnière de sa propre politique<sup>15</sup>.

Alebachew semble suggérer implicitement que les initiatives telles que l'IBN sont vouées à l'échec et que l'avenir va vraiment être déterminé par les rapports de force et l'isolement systématique de l'Égypte. Ce n'est pas la seule ni même la plus pessimiste perspective sur la coopération. L'Égypte est perçue comme un tyran et un hégémon et l'Éthiopie apparaît presque comme une opprimée, une sorte de David contre le Goliath égyptien, mais comme il a déjà été évoqué au moins à propos de la population, ce n'est peut-être plus le cas aujourd'hui. Employant le langage le plus dur possible, Dereje Zeleke Mekonnen rejette l'IBN et l'Accord-cadre global comme une ruse égyptienne :

L'offre faite par l'Égypte à Sharm El-Sheikh de continuer de négocier sous les auspices de la Commission du bassin du Nil prouve que les riverains non hégémoniques sont autorisés à négocier indéfiniment sans jamais obtenir de concessions de l'intimidateur du bassin. Accepter cette situation constituerait toutefois une renonciation volontaire de la part des riverains non hégémoniques à leur droit à toute consommation des eaux du Nil, d'où le fiasco de Sharm El-Sheikh. Il ne serait donc pas surprenant que ce qui avait été dit des Pharaons il y a des milliers d'années puisse être répété à juste titre à propos des gouvernants égyptiens d'aujourd'hui : « Pharaon, roi d'Égypte, ... vous dites « Le Nil est à moi ; je l'ai créé pour moi<sup>16</sup> ».

Wondwosen B. Teshome offre une critique plus modérée de l'INB en faisant valoir que le partage de l'eau est un concept conflictuel qui devrait être remplacé par le « partage des avantages<sup>17</sup> ». Compte tenu de l'histoire de la région, il est très difficile de voir comment le concept de partage des avantages peut être accepté sans une claire allocation de l'eau et le concept lui-même invite de sérieuses questions. Plus précisément, si le bassin du Nil avait été unifié en un seul état, de nombreux projets comme le haut barrage d'Assouan, le projet égyptien d'assainissement et peut-être certains aspects du projet d'irrigation de Gezira au Soudan, auraient probablement été redondants, sinon totalement nuisibles. L'approche de

Wondwosen à l'égard de l'eau est comparable à la perspective de Salman M. A. Salman, pour qui, bien que le bassin du Nil de l'Accord-cadre global était bien intentionné, il a conduit néanmoins à d'autres conflits et divisions non seulement entre les riverains d'amont et d'aval mais également à un conflit entre l'Égypte et le Soudan d'une manière plus directe<sup>18</sup>. Partageant cette perspective optimiste, Nadia Sanchez et Joyeeta Gupta déclarent que le démembrement du Soudan, le conflit en cours en Égypte et la construction du grand barrage de la Renaissance (en Éthiopie) offrent à toutes les parties prenantes une chance de développer une distribution « plus équitable » de l'eau dans le bassin<sup>19</sup>. Cela suppose, cependant, que les arrangements actuels sont inéquitables et doivent changer. L'opinion médiane représentée par Salman, Wondwosen, Sanchez et Gupta contraste fortement avec les perspectives de l'Égypte, qui ont néanmoins connu une évolution significative. Représentant ce point de vue, Abdel Fattah Metawie soutient que l'IBN est le dernier d'une série d'accords de coopération signés sur le bassin du Nil qui reflètent les désirs de tous les riverains<sup>20</sup>. Son article tranche nettement avec les arguments présentés par Alebachew et Mekonnen. Metawie n'examine à aucun moment les questions d'allocation, bien qu'il examine de façon très détaillées tous les accords signés sur le bassin. Le monde de Metawie et celui de Mekonnen sont en effet très éloignés l'un de l'autre. Malheureusement, peu de choses ont changé entre la création de l'IBN et l'annonce éthiopienne du projet du grand barrage de la Renaissance. Ce fait conduit l'auteur à faire remarquer qu'un des principaux griefs exprimés par Mekonnen et Alebachew était l'utilisation par l'Égypte de forums de coopération pour retarder et empêcher la distribution d'eau aux riverains d'amont, une position qui trouve plus de soutien suffisant, comme indiqué ci-dessus, dans les débats politiques égyptiens qui ont été rendus publics par inadvertance.

### ***Cet article et la littérature sur le sujet***

Comme indiqué précédemment, très peu de travaux portent sur l'influence des questions d'identité sur la politique de l'eau. Cet article tente de combler une partie de ces lacunes en plaçant cette question dans le contexte des études internationales en tant qu'identité d'une façon première et élémentaire. Le débat politique égyptien a en effet montré que la question n'a pas été abordée « rationnellement » et que certains comportements sur le différend des eaux du Nil ont peu à voir avec le partage et la distribution de l'eau, le partage des gains ou la coopération internationale quelle que soit la forme qu'elle a prise. Il est par conséquent essentiel d'aborder les problèmes des états riverains du Nil comme étant avant tout des problèmes d'interrelation avec leurs implications en termes de socialisation, d'éducation et de politique publique concernant l'acceptation des différences non

seulement dans le domaine des relations internationales mais aussi sur le plan intérieur. Compte tenu du passé, le haut barrage d'Assouan a été construit pour des raisons politiques et idéationnel qui ont peu de liens avec soit la sécurité de l'eau ou la maximisation des gains. Certains attribuèrent la décision, prise pendant l'impétueuse ère de Nasser, au nationalisme égyptien. Bien que correcte, une telle vision manquait d'une vue d'ensemble sur la façon dont ce nationalisme voyait les Soudanais, les Éthiopiens et les Centrafricains. L'actuel projet éthiopien de barrages nous permet également de comprendre les conséquences à long terme d'une vision. En utilisant une analyse wendtienne, cet article ajoute la dimension de l'identité à la discussion sur le différend du Nil Bleu. À cette fin, il cherche à révéler les complexités qu'une véritable solution devrait entraîner à long terme.

### Les modèles actuels de la consommation de l'eau

Dans cet article, l'allocation et l'utilisation actuelle de l'eau ont une plus grande priorité que les discussions sur la coopération et aux forums concernant une coopération à venir. Avant l'actuel projet de barrage, les eaux du Nil Bleu étaient utilisées presque exclusivement par l'Égypte et le Soudan en vertu d'un traité bilatéral aux termes duquel les deux États prélevaient simplement l'eau dont ils avaient besoin dans l'ensemble du bassin du Nil. Il est préférable de laisser les discussions sur les implications normatives de l'Accord de 1959 sur la pleine utilisation des eaux du Nil aux spécialistes de l'éthique et des valeurs. Néanmoins, le déséquilibre inhérent à l'accord, qui repose sur l'Accord anglo-égyptien de 1929 des eaux du Nil, était certainement les raisons pour lesquelles l'Éthiopie avait décidé de construire un barrage sur le Nil Bleu sans le consentement de l'Égypte. Le Soudan n'a pas souvent utilisé son allocation d'eaux en vertu de l'Accord de 1959 et les Égyptiens se l'approprièrent sans rétribution préalable ni ultérieure. L'absence de toute contribution égyptienne d'eau et les pertes excessives du Lac Nasser rendent les positions de l'Égypte à propos du Nil inacceptables pour l'Éthiopie et peut-être même pour le Soudan, s'il était libre de choisir ses politiques. Le tableau 2 montre les différences entre les contributions et les consommations d'eau.

**Tableau 2. Les contributions et la consommation d'eau du Nil par pays et par régions en kilomètres cubes.**

<i>Pays ou région</i>	<i>Contribution d'eau</i>	<i>Consommation d'eau</i>
Égypte	0	55,5
Soudan et Soudan du Sud	Minimale	18,5
Éthiopie	72,0	1,0
Afrique centrale Grands lacs	12,0	1,7

Source : adapté de WHITTINGTON, Dale et McCLELLAND, Elizabeth, « Opportunities for Regional and International Cooperation in the Nile Basin », *Water International*, vol. 17, no. 3, septembre 1992, p. 146.

Si l'Égypte partageait les bienfaits de l'utilisation de l'eau avec l'Éthiopie, cette situation aurait pu être acceptable, mais non seulement L'Égypte refuse de partager les bénéfices mais fait un usage abusif du Nil. Les fuites et l'évaporation du haut barrage d'Assouan entre 1970 et 1988 se situaient entre 5,7 kilomètres cubes en 1986 et près de 15 en 1976<sup>21</sup>. Ces chiffres ont été corroborés par Mosalam Ahmed Mosalam Shaltout et T. El Housry<sup>22</sup>. Ces chiffres montrent un mode de consommation qui n'est pas attentif aux besoins des autres utilisateurs. Pour aggraver davantage la situation, les systèmes d'irrigation égyptiens restent « primitifs », selon Abdrabbo Abou Kheira :

Environ 2,52 millions d'hectares (6 millions de *feddans*) cultivés de longue date, irrigués par des méthodes d'irrigation de surface avec un rendement faible, 40 à 60 pour cent d'utilisation d'eau. L'engorgement, la salinisation et le faible rendement sont les principaux problèmes inhérents à l'irrigation de surface. Le remplacement de la méthode d'irrigation de surface par des systèmes d'irrigation de surface précis est devenu le principal intérêt des décideurs et des planificateurs en Égypte<sup>23</sup>.

Il est en effet extraordinaire que les planificateurs des ressources en eau en Égypte sont préoccupés par la mise en œuvre de méthodes d'irrigation plus efficaces, mais la question plus générale est, après quoi ? L'Égypte a gaspillé des centaines de kilomètres cubes d'eau au haut barrage d'Assouan pendant les décennies après sa construction, sans se soucier des protestations éthiopiennes à la fois sur l'accord de 1959 et le barrage lui-même. Tant que le gaspillage de l'eau à la fois au barrage et dans le système d'irrigation inefficace égyptien était considéré comme une perte sans coût, l'Égypte n'avait pas une véritable motivation à changer ses habitudes de consommation d'eau. À différents moments, l'Égypte dilapidait entre 20 et 50 pour cent de l'eau qui passait dans son système d'irrigation<sup>24</sup>. Ce fait suggère qu'il est trop tard pour les idées telles que le « partage des avantages » et la « coopération » dans le bassin du Nil. L'Égypte choisit l'auto-assistance aux détriments implicites des autres en termes d'externalités, et maintenant l'Éthiopie est en train de faire la même chose.

## Le grand barrage de la Renaissance et les autres projets éthiopiens du Nil Bleu.

Le grand barrage éthiopien de la Renaissance est aujourd'hui le problème principal de discorde entre l'Égypte et l'Éthiopie. Son réservoir est capable de retenir 63 kilomètres cubes d'eau, soit environ un an en eau du Nil Bleu. Le barrage sera situé à environ 40 kilomètres de la frontière soudanaise dans l'État régional de Benishangul-Gumuz. Il devrait avoir une capacité de production d'environ 5.250 mégawatts. L'Éthiopie aimerait utiliser le barrage principalement pour la production d'électricité et de se débarrasser de ses importations de butane, ce qui servirait de catalyseur pour son industrialisation. Il sera également utilisé pour l'irrigation<sup>25</sup>. Les coûts sont à la charge du peuple éthiopien à travers les impôts et des campagnes de souscription d'emprunts obligataires aussi bien en Éthiopie que dans la diaspora éthiopienne. Le coût total du barrage est estimé à environ 5 milliards de dollars américains, dont environ 2 milliards pour la capacité de production d'électricité du barrage. Il est financé par la Chine<sup>26</sup>. En bref, l'Éthiopie a mis en place le financement de telle sorte que les clients de l'Égypte ne peuvent pas influencer les événements comme par le passé, en particulier pendant l'ère britannique. La Chine est le seul fournisseur extérieur du capital, et il est difficile d'envisager comment l'Égypte peut faire des pressions sur l'Éthiopie.

Cette résilience intégrée peut également être comprise d'autres façons. Si l'Égypte devait recourir à une violente attaque contre le barrage, en violation de la souveraineté du Soudan ainsi que l'intégrité territoriale éthiopienne, l'Éthiopie pourrait utiliser un autre moyen de retenue de l'eau à la source en construisant un grand nombre de petits barrages qui serviraient à l'irrigation dans sa part du bassin du Nil Bleu. En construisant 5.000 petits barrages, l'Éthiopie pourrait irriguer environ 1,8 million hectares et réduirait le débit du Nil Bleu d'environ 7,2 kilomètres cubes<sup>27</sup>. Les résultats pour l'Égypte pourraient être encore moins positifs que la situation actuelle qui, ironiquement et à certains égards, pourrait s'avérer bénéfiques. Des voix plus calmes, comme elle de Mahmoud Salem, se sont d'ailleurs fait entendre en Égypte pour indiquer que le barrage augmenterait la quantité d'eau disponible à l'Égypte en raison de la baisse des taux d'évaporation sur les hauts plateaux plus tempérés et rocheux de l'Éthiopie :

Commençons par le fait que l'Éthiopie est un État souverain et est bien dans son droit de construire tout barrage qu'il lui plaît sur son territoire, tant qu'il ne viole pas les accords internationaux régissant la part de l'eau des pays en aval, ce qu'il ne fera probablement pas. Alors parlons de la perte d'eau : nous perdons environ 12 pour cent de la part de l'eau que nous recevons par suite de l'évaporation qui se produit pendant le stockage de l'eau dans le lac Nasser pendant les dix mois

entre la période des inondations et celle d'irrigation nécessaire. L'Éthiopie a un moindre taux d'évaporation (près de la moitié de celui de l'Égypte) et le barrage hydroélectrique va ralentir le débit d'eau que nous recevons, donc faire en sorte que l'eau stockée dans le lac Nasser arrive par étapes et ainsi diminuer [*sic*] considérablement notre taux d'évaporation. Cela conduira à une réduction réelle de la perte d'eau et à une augmentation de 5 pour cent de l'eau effectivement disponible. Même si c'est difficile à croire, le stockage de l'eau en Éthiopie avant qu'elle n'atteigne l'Égypte conduira en fait à une augmentation de notre approvisionnement en eau. Alors pourquoi l'hystérie<sup>28</sup> ?

L'Égypte ou le Soudan n'ont à aucun moment consulté l'Éthiopie concernant les projets sur l'utilisation de l'eau à l'intérieur de leurs frontières. En outre, la construction du haut barrage d'Assouan ainsi que les accords sur les eaux du Nil de 1929 et 1959 eurent lieu sans le consentement de l'Éthiopie. Il est donc assez étrange de voir l'Égypte protester contre un projet qui est remarquablement similaire à ceux qu'elle exécuta dans le passé. La réponse égyptienne, comme souligné ci-dessous, n'est pas conditionnée par l'hydrologie mais par un nationalisme d'exclusion, particulièrement « impénitent », dans le sens américain du terme.

### L'identité dans le bassin du Nil.

La réponse de l'Égypte à la construction du barrage ne peut pas être décrite autrement que comme hystérique, comme le note Salem. Le gouvernement égyptien a tenu une réunion du Conseil de sécurité nationale, le 3 juin 2013, pour examiner le cas du barrage éthiopien. À cette réunion, présidée par le chef de l'État d'alors, Mohammed Morsi, ont participé des représentants de toutes les forces politiques et sociales du pays, y compris des représentants de l'Église copte et d'autres minorités religieuses. Alors que les ecclésiastiques ont offert d'arbitrer le différend en utilisant leurs liens avec l'Église éthiopienne, mais l'atmosphère dans la salle était particulièrement belliqueuse et un éminent leader libéral égyptien, Ayman Nour, a proposé un programme de violence politique et de déstabilisation de l'Éthiopie en utilisant des moyens économiques et politiques. Parmi les suggestions de Nour figuraient l'utilisation de la diversité ethnique et religieuse de l'Éthiopie pour saper son intégrité, ainsi que des actions militaires accompagnant un encerclement diplomatique et géopolitique. Son intervention et ses arguments ont transformé la réunion en un Conseil de guerre impérial du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. En réponse, l'Éthiopie a convoqué l'ambassadeur égyptien pour consultation et a rejeté les suggestions de Nour comme relevant d'un « rêve éveillé<sup>30</sup> ».

Pour ceux qui sont peu familier avec le ton et la teneur du nationalisme et de l'utilisation de la politique identitaire dans la région, les idées exprimées par Nour,

qui est par ailleurs relativement libéral, constituent un choc. Mais un simple coup d'œil sur le premier contact entre l'Éthiopie et l'Égypte modernes dissiperait rapidement tout doute éventuel quant à savoir où réside le problème. Alexander Wendt a expliqué cette méthode en utilisant la rencontre entre Cortez et Montezuma en la résumant à celle de « égo et alter<sup>31</sup> ». Les deux États se sont rencontrés en tant qu'entités modernes au XIX<sup>e</sup> siècle quand l'Égypte élargissait son littoral de la Mer Rouge (aujourd'hui l'Érythrée), ce qui a provoqué des frictions avec l'Éthiopie à un moment où les deux pays devaient faire face aux incursions européennes. L'empereur éthiopien Yohannes IV a écrit au Khédivé d'Égypte Ismaïl une lettre indiquant que les deux États, qui ont des religions en commun, ne devraient pas être en désaccord. Ismaïl n'a pas pris l'empereur d'Éthiopie au sérieux, considérant qu'il était « comme un évêque égyptien ». À l'époque, le chef de l'Église éthiopienne était nommé par le pape copte en Égypte et le Khédivé Ismaïl voyait simplement les Éthiopiens comme une extension de ses propres chrétiens qui vivaient alors sous le régime du droit ottoman, ce qui les réduit à un statut de citoyens de seconde classe. En 1875, l'arrogant congédiement de l'Éthiopie par Ismaïl l'a conduit à déclencher une guerre catastrophique contre l'Éthiopie qui s'est terminée par une défaite totale de l'Égypte<sup>32</sup>.

Aux yeux de l'Égypte, le Soudan est une arrière-cour, une ancienne colonie qui, en raison d'accidents historiques, a en quelque sorte réussi à être indépendante. Quand le Soudan a obtenu son indépendance dans les années 1950, ses tentatives de créer un système intégré de gestion des eaux se sont heurtées à un programme de déstabilisation, de sanctions économiques et de menaces de guerre par les Égyptiens ce qui a incité l'armée soudanaise à prendre le pouvoir et apaiser l'Égypte en 1958. L'Accord sur les eaux du Nil de 1959 a été signé par ce même gouvernement militaire, dirigé par le général de corps d'armée Ibrahim Abboud. Le Soudan tend à donner à l'Islam la place centrale dans sa matrice identitaire et a historiquement considéré l'Égypte comme sa source et l'Éthiopie comme son ennemi. Pendant la courte période d'indépendance du pays entre 1886 et 1899, le Soudan mahdiste a mené une guerre de religion contre l'Éthiopie. Par conséquence, l'Éthiopie a vu le Soudan et l'Égypte comme des ennemis ou adversaires potentiels. En ce qui concerne l'Égypte, cela semble continuer. Ce point de vue s'est avéré beaucoup plus sévère à l'époque où le Christianisme copte était une religion établie en Éthiopie, mais il persiste même dans l'État laïque en place aujourd'hui. Malheureusement, les questions identitaires, exploitées brutalement par les dirigeants, et non les différends à propos de l'eau, ont tué des millions de personnes dans le bassin du Nil :

Sans invectiver sur ce point, nous observons que tous les gouvernements dans le bassin sont carrément des dictatures ou quasi-autoritaires. Dans l'intérêt de leur

survie politique et l'accumulation de richesse personnelle, presque tous les dirigeants dans le bassin du Nil sont habitués à exploiter les marques extérieures d'identité, que ce soit les liens de parenté ou d'ethnicité, la religion ou la région. Lors du dernier quart de siècle, par exemple, plus de huit millions de personnes ont péri, rien qu'au Soudan, au Rwanda et en RDC, non à la suite de guerres entre états à propos des eaux du Nil mais pour des raisons de politique intérieure<sup>33</sup>.

L'identité est considérée par certains des théoriciens les plus radicaux des relations internationales comme une violation des droits de l'homme, parce qu'elle est imposée. Bien que cet article n'aille pas aussi loin, il n'est pas sans affinités avec ce point de vue. L'origine de l'insistance de l'Égypte à ne pas prêter attention aux opinions et aux besoins des autres pays riverains est le fait qu'elle s'estime supérieure aux autres pays du bassin, en droit de capter l'eau et de prendre toutes les décisions concernant les eaux du Nil, quels que soient les besoins des autres. L'Égypte n'est pas la seule à cultiver un sentiment de nationalisme, mais elle a agi au XIX<sup>e</sup> siècle comme un État hégémonique d'une manière qui a conduit à des pertes importantes en vies humaines et, s'il n'en tenait qu'à Ayman Nour, elle recommencerait en ignorant les enseignements des événements de 1875 et 1886. Un système coopératif de gestion intégrée des eaux dans le bassin du Nil Bleu, ou dans le bassin du Nil en général, n'est pas possible dans l'état actuel du nationalisme égyptien. Ceux qui croient que c'est simplement une question de structure des gains ou d'instaurer un système commercial passent complètement à côté de la question. L'Égypte importe déjà la plus grande partie de ses produits alimentaires et ne pourrait pas arriver à la sécurité hydrique et alimentaire, même si chaque goutte d'eau du Nil lui était attribuée exclusivement. Elle insiste pourtant à nier aux autres pays le droit de développer leur partie du Nil, même si de tels développements devaient conduire à une augmentation de ses propres approvisionnements. L'argument selon lequel la politique égyptienne est guidée par quelque calcul coûts-bénéfice ne convainc pas ; l'identité n'appartient pas au domaine du rationnel.

Pour ajouter aux difficultés, force est de constater que l'Égypte met en fait en pratique certaines des suggestions de Nour, y compris des efforts visant à isoler l'Éthiopie et à la soumettre à la pression du monde arabo-musulman<sup>34</sup>. Cela n'a rien de surprenant. Le grand barrage éthiopien de la Renaissance a d'abord été proposé dans le cadre d'une série de projets proposée par le *United States Bureau of Reclamation* en 1964<sup>35</sup>. Bien que le barrage proposé fût un peu plus petit, l'Égypte a réagi comme elle l'a fait en réponse aux plans actuels. En bref, elle n'a pas cessé de considérer le Nil comme un transporteur de « son » eau. L'Égypte est trop attachée à ses craintes :

Le fait que les allocations soudanaises et égyptiennes pourraient être encore plus élevées est simplement dû à l'exploitation du réservoir d'Assouan à des niveaux relativement bas, réduisant ainsi les pertes par évaporation en dessous des estimations du traité... L'Égypte, cependant, ne bénéficierait pas d'eau supplémentaire dans les années de fortes crues qui serait alors stockée et réglementée dans les réservoirs du Nil Bleu, et non à Assouan. En outre, abaisser le niveau du lac Nasser afin de limiter les pertes par évaporation, réduirait en même temps la production d'énergie hydroélectrique, mais l'Égypte recevrait en échange un supplément d'eau pour l'irrigation. L'Éthiopie pourrait, bien sûr, avoir la malveillance de retenir l'eau dont elle n'aurait pas besoin pendant une année à faible pluviométrie pour menacer de causer une catastrophe dans la vallée du Nil. Historiquement, les Égyptiens ont toujours profondément redouté cette menace à leur survie, et une telle action équivaldrait à un acte de guerre. C'était justement une telle crainte qui, dans la jungle des états-nations prédateurs, a déterminé la construction du haut barrage d'Assouan<sup>36</sup>.

## Réflexions et conclusion

Malgré la continuité de la politique étrangère égyptienne au cours des cinquante dernières années, des changements remarquables ont eu lieu durant cette période. Le Soudan avait désespérément signé n'importe quel document que l'Égypte lui présentait en 1959 et s'est efforcé d'éviter un conflit avec ce pays, non seulement en termes d'eau, mais aussi dans l'histoire qu'il utilisait pour socialiser sa jeunesse. Les enfants soudanais ont été élevés à penser que le Soudan colonial était un artefact colonial britannique plutôt qu'une création anglo-égyptienne. Le pays était tellement servile vis-à-vis de l'Égypte que Nurit Kliot, peut-être un des érudits les plus perspicaces dans ce domaine, a remarqué que « le Soudan a subordonné sa volonté à l'Égypte et pourrait le refaire<sup>37</sup> ». Ironiquement, le changement de comportement soudanais venait sous le mandat d'un gouvernement particulièrement hostile à l'identité africaine du pays et ses principales minorités religieuses, surtout la chrétienne et l'autre, chauvine, nationaliste, arabe et islamiste, au point d'avoir son chef d'État inculpé de génocide. Le Soudan a changé pour plusieurs raisons, y compris la tentative de la part des Égyptiens de saisir le triangle de Halal'ib, un territoire bordé par la Mer Rouge ; la présence de Casques bleus éthiopiens séparant le Nord et le Sud du Soudan à Heglig ; d'autres régions riches en pétrole ; et pour la raison capitale que l'eau alimentant le grenier du pays dans les provinces centrales et orientales, vient de l'Éthiopie. L'état hégémonique dans le bassin du Nil n'est plus l'Égypte, et le réalignement actuel du Soudan est le principal indicateur de ce changement.

En termes de théorie, le mouvement soudanais vers l'alignement avec l'Éthiopie nous montre que, bien que les idées ont une grande importance et peuvent être déterminantes dans la plupart des cas, les réalités physiques concernant la répartition des ressources sont elles aussi importantes. Comme Wendt l'a décrit, les « idées qui dominent presque dans tout le reste du système [*ideas almost all the way down*] ». La question la plus vaste est de savoir quand l'Égypte suivra l'exemple du Soudan et acceptera le fait que c'est de l'Éthiopie que vient l'eau, et par conséquent la vie, et que ce n'est pas l'idéologie religieuse et ethnique, même quand elle est appuyée financièrement par les états du Golfe, qui nourrit ou abreuve une population. Dans le cas de l'Égypte, cette idéologie inclut le complexe de Fachoda, qui refuse aux états riverains du Haut Nil le droit de développer non seulement leurs ressources en eau mais leur économie en général.

Les ouvrages de Moorehead illustrent, dans leur traitement de l'expansion égyptienne vers l'amont, le conflit entre Le Caire et les régions qui lui sont soumises au Soudan et dans le Nord de l'Ouganda. Malgré leurs lacunes, ces études contiennent presque tous les grands thèmes qui continuent de dominer le bassin du Nil et, le *The Blue Nile*, fait ressortir la puissance de l'Éthiopie comme acteur à part entière et déterminé dans le système international, malgré son immense pauvreté et son retard technologique. D'autres thèmes des travaux de Moorehead demeurent avec nous. Parmi eux figurent les conflits religieux, la mobilisation fondée sur l'Islam au Soudan et en Égypte pendant les révoltes d'Arabi et des Mahdiste et celle fondée sur le Christianisme jacobite en Éthiopie contre les Égyptiens, les Soudanais et finalement les Européens. L'Éthiopie est aujourd'hui un État laïque mais aussi bien l'Égypte que le Soudan sont devenus plus religieux et plus enclins à se définir ainsi que les autres en termes d'identité religieuse. En attendant, il n'y a eu aucun mouvement digne d'être mentionné vers une coopération en matière d'exploitation du bassin hydrographique qui unirait au lieu de diviser ces États et ces peuples. Il incombe aux donateurs et aux partenaires étrangers de réfléchir à la question de savoir si oui ou non leur engagement auprès des trois pays qui partagent les eaux du Nil Bleu incite ceux-ci à coopérer, si oui ou non leurs relations respectives avec ces pays consolident des pathologies idéologiques et enfin si oui ou non l'aide et d'autres formes d'assistance retardent la mise en œuvre de programmes d'économie d'eau et de contrôle des naissances. Il leur incombe également de réfléchir à la tendance fréquemment observée de la région à se mobiliser en fonction de critères identitaires pour commettre des actes de violence. Une attaque égyptienne contre les barrages éthiopiens dégènera en conflit de civilisations entre Chrétiens et Musulmans, Arabes et Africains, mettant en grave danger la vie des Coptes égyptiens et des Musulmans éthiopiens. Nous avons observé dans le Moyen-Orient voisin, qui est bien plus développé,

une flambée d'extrême violence selon des lignes de partage basées sur l'identité religieuse et confessionnelle. Pourquoi donc présumer que la région du Nil sera différente ? Étant donné les tensions mondiales actuelles, il incombe à l'Égypte de surmonter son complexe de Fachoda et d'envisager de participer à un régime intégré de gestion des ressources hydriques du type suggéré par un gouvernement libéral soudanais, qu'elle rejeta en 1956. Aggravant les dangers est le risque de changement climatique, à la suite duquel le Nil pourrait un jour n'être plus qu'un souvenir en Égypte et peut-être également dans une grande partie du Nord Soudan.

### Notes

1. AFF, Thomas, « Conflict and Water Use in the Middle East », in *Water in the Arab World: Perspectives and Prognoses*, éd. ROGERS, Peter et LYDON, Peter, Cambridge, MA : Division of Applied Sciences, Harvard University ; distribué par Harvard University Press, 1994, p. 280.

2. DINAR, Ariel et NIGATU, Getachew S., « Distributional Considerations of International Water Resources under Externality: The Case of Ethiopia, Sudan and Egypt on the Blue Nile », *Water Resources and Economics* 2–3, octobre–novembre 2013, pp. 1–3 ; et BRONCHMANN, Marit et GLEDITSCH, Nils Peter, « Conflict, Cooperation, and Good Governance in International River Basins », papier présenté lors d'une conférence au Center for the Study of Civil War Working Group 3, Environmental Factors in Civil War, Peace Research Institute Oslo, Oslo, 21 septembre 2006, pp. 3–4.

3. BROOKS, David B., *Water: Local-Level Management*, Ottawa, Ontario, Canada : International Development Research Center, 2002, pp. 1–9.

4. WENDT, Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Royaume Uni : Cambridge University Press, 1999, p. 90.

5. Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Adaptation to Climate-change Induced Water Stress in the Nile Basin: A Vulnerability Assessment Report*, Nairobi, Kenya : Division de préalerte et d'évaluation environnementale, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2013, p. 126, [https://na.unep.net/sioux-falls/publications/Nile\\_Basin.pdf](https://na.unep.net/sioux-falls/publications/Nile_Basin.pdf).

6. *Id.*, p. 130.

7. *Id.*, p. 132. Voir aussi TATE, Emma et al., « Water Balance of Lake Victoria: Update to 2000 and Climate Change Modeling to 2100 », *Hydrological Sciences Journal—Journal des Sciences Hydrologiques* 49, no. 4, août 2004, pp. 572–573.

8. COBHAM, Alex, « Causes of Conflict in Sudan: Testing the Black Book », QEH Working Papers, QEHWPS 121, Oxford, Royaume Uni : Queen Elizabeth House, University of Oxford, janvier 2005, p. 10, [www3.qeh.ox.ac.uk/pdf/qehwp/qehwps121.pdf](http://www3.qeh.ox.ac.uk/pdf/qehwp/qehwps121.pdf).

9. DINAR et NIGATU, « Distributional Considerations ».

10. ELHANCE, Arun P., *Hydropolitics in the Third World: Conflict and Cooperation in International River Basins*, Washington, DC : United States Institute of Peace Press, 1999 ; NAFF, Thomas, « Conflict and Water Use in the Middle East », in ROGERS et LYDON, *Water in the Arab World*, pp. 253–284 ; LOWI, Meriam, « Rivers of Conflict, Rivers of Peace », *Journal of International Affairs* 49, no. 1, été 1995, pp. 123–144 ; GLEICK, Peter, « Water and Conflict: Freshwater Resources and International Security », in *Global Dangers: Changing Dimensions of International Security*, éd. LYNN-JONES, Sean M. et MILLER, Steven E., Cambridge, MA : MIT Press, 1995, pp. 43–84 ; CHESWORTH, Peter, « History of Water Use in Egypt and Sudan », in *The Nile: Sharing a Scarce Resource; A Historical and Technical Review of Water Management and of Economical and Legal Issues*, éd. HOWELL, P. P. et ALLAN, J. A., Cambridge, Royaume Uni : Cambridge

University Press, 1994, pp. 65–81 ; WATERBURY, John, *Hydropolitics of the Nile Valley*, Syracuse, NY : Syracuse University Press, 1979 ; et ZEITOUN, Mark, « Transboundary Water Interaction I: Reconsidering Conflict and Cooperation », papier présenté lors du conférence annuel d'*International Studies Association*, San Francisco, 2008.

11. TOSET, Hans, WOLLEBAEK, Petter, et GLEDITSCH, Nils Petter, « Conflict and Shared Rivers », papier présenté lors du conférence annuel d'*International Studies Association*, Washington, DC, 1999 ; BRONCHMANN et GLEDITSCH, « Conflict, Cooperation, and Good Governance » ; DINAR et NIGATU, « Distributional Considerations » ; et SELBY, Jan, *Water, Power and Politics in the Middle East: The Other Israeli–Palestine Conflict*, Londres : I. B. Tauris, 2004.

12. LOWI, « Rivers of Conflict, Rivers of Peace ».

13. KLIOT, Nurit, *Water Resources and Conflict in the Middle East*, New York : Routledge, 1994 ; BURAHAMAH, Hamad, *Water Crisis in the Middle East: Options for Solving the Water Disputes*, Rabat, Morocco : NADACOM Design, 2005 ; et RADWAN, Walid, *The Water Problem between Turkey and Syria*, Beirut, Lebanon : Sharikat al Matbouat lil Nashr wa al-Taouzia, 2006 (en arabe).

14. SHAHIN, Mamdouh, « Discussion and Response: Discussion of the Paper Entitled 'Ethiopian Interests in the Division of the Nile River Waters,' » *Water International* 11, 1986, pp. 16–22.

15. ALEBACHEW, Habtamu, « International Legal Perspectives on the Utilization of Trans-Boundary Rivers: The Case of the Ethiopian Renaissance (Nile) Dam », papier présenté au neuvième IUCN [International Union for Conservation of Nature] Colloquium, North West University of South Africa, Eastern Cape, juillet 2011, p. 13, [www.aigaforum.com/articles/International-legal-perspectives-nile](http://www.aigaforum.com/articles/International-legal-perspectives-nile).

16. MEKONNEN, Dereje Zeleke, « Between the Scylla of Water Security and Charybdis of Benefit Sharing: The Nile Basin Cooperative Framework Agreement—Failed or Just Teetering on the Brink? », *Goettingen Journal of International Law* 3, no. 1, 2011, p. 363, [www.gojil.eu/issues/31/31\\_article\\_mekonnen.pdf](http://www.gojil.eu/issues/31/31_article_mekonnen.pdf).

17. TESHOME, Wondwosen B., « Transboundary Water Cooperation in Africa: The Case of the Nile Basin Initiative (NBI) », *Alternatives: Turkish Journal of International Relations* 7, no. 4, hiver 2008, pp. 40–41, [www.sosyalarastirmalar.com/cilt1/sayi5/sayi5pdf/Teshome.pdf](http://www.sosyalarastirmalar.com/cilt1/sayi5/sayi5pdf/Teshome.pdf).

18. SALMAN, Salman M. A., « The Nile Basin Cooperative Framework Agreement: A Peacefully Unfolding African Spring? », *Water International* 38, no. 1, 2013, pp. 17–29.

19. SANCHEZ, Nadia et GUPTA, Joyeeta, « Recent Changes in the Region May Create an Opportunity for a More Equitable Sharing of the Nile River Waters », *Netherlands International Law Review* 58, no. 3, décembre 2011, pp. 363–385.

20. METAWIE, Abdel Fattah, « History of Co-operation in the Nile Basin », *International Journal of Water Resources Development* 20, no. 1, mars 2004, pp. 47–63.

21. CHESWORTH, « History of Water Use », p. 76 ; KLIOT, *Water Resources and Conflict*, p. 44 ; et STONER, Roy, « Future Irrigation Planning in Egypt », in HOWELL et ALLAN, *Nile*, p. 197.

22. SHALTOU, Mosalam Ahmed Mosalam et HOUSRY, T. El, « Estimating the Evaporation over Nasser Lake in the Upper Egypt from Meteosat Observations », *Advances in Space Research* 19, no. 3, 1997, pp. 515–518.

23. KHEIRA, Abdrabbo A. Abou, « Comparison among Different Irrigation Systems for Deficit-Irrigated Corn in the Nile Valley », *Agricultural Engineering International* 11, février 2009, p. 23.

24. HAYNES, Kingsley et WHITTINGTON, Dale, « International Management of the Nile—Stage Three? », *Geographical Review* 71, no.1, janvier 1981, p. 24.

25. « Ethiopia Launched Grand Millennium Dam Project, the Biggest in Africa », *Ethiopian News*, 2 avril 2011, [www.ethiopian-news.com/ethiopia-launched-grand-millennium-dam-project-the-biggest-in-africa/](http://www.ethiopian-news.com/ethiopia-launched-grand-millennium-dam-project-the-biggest-in-africa/).

26. « The River Nile: A Dam Nuisance, Egypt and Ethiopia Quarrel over Water », *Economist*, 20 avril 2011, [www.economist.com/node/18587195](http://www.economist.com/node/18587195).

27. POSTEL, Sandra, *Pillar of Sands: Can the Irrigation Miracle Last?*, New York : W. W. Norton, 1999, p. 144.

28. SALEM, Mahmoud, « Regarding the Dam », *Daily News Egypt*, 3 juin 2013, [www.dailynewsegypt.com/2013/06/03/regarding-the-dam/](http://www.dailynewsegypt.com/2013/06/03/regarding-the-dam/).

29. « President Morsi Holds Meeting about Crisis Concerning the Renaissance Dam », YouTube video, 2:22:49, 3 juin 2013, [www.youtube.com/watch?v=kdyMi1hrp0A](http://www.youtube.com/watch?v=kdyMi1hrp0A).
30. « Ethiopia: Egypt Attack Proposals 'Day Dreaming,' », *YaLibnan*, 5 juin 2013, [www.yalibnan.com/2013/06/05/ethiopia-egypt-attack-proposals-day-dreaming/](http://www.yalibnan.com/2013/06/05/ethiopia-egypt-attack-proposals-day-dreaming/).
31. WENDT, *Social Theory of International Politics*, p. 160.
32. GABRE-SALLASSIE, Zewde, *Yohannes IV of Ethiopia: A Political Biography*, Oxford, Royaume Uni : Clarendon Press, 1975, pp. 54–55 ; et HOLT, P. M. et DALY, M. W., *The History of the Sudan: From the Coming of Islam to the Present Day*, 4<sup>e</sup> éd., New York : Longman, 1988, pp. 30–31, pp. 54–83.
33. YOHANNES, Okbazghi et YOHANNES, Keren, « Turmoil in the Nile River Basin: Back to the Future? », *Journal of Asian and African Studies* 48, no. 2, avril 2013, p. 206.
34. AMAN, Ayah, « Egypt Seeks Saudi Help on Ethiopia Water Dispute », trans. FAYAD, Kamal, *Al-Monitor*, 6 mars 2014, [www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/03/egypt-ethiopia-renaissance-dam-nile-saudi-pressure.html](http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/03/egypt-ethiopia-renaissance-dam-nile-saudi-pressure.html).
35. Bureau of Reclamation, United States Department of Interior, *Land and Water Resources of Blue Nile Basin: Ethiopia; Main Report and Appendices I–V*, Washington, DC : Government Printing Office, 1964.
36. COLLINS, Robert, « History, Hydropolitics, and the Nile: Nile Control; Myth or Reality? », in HOWELL et ALLAN, *Nile*, p. 124.
37. KLIOT, *Water Resources and Conflict*, p. 71.

# Le féminisme et les politiques d'empowerment dans le développement international

CAROLE BIEWENER, PHD\*

MARIE-HÉLÈNE BACQUÉ, PHD\*\*

**A** la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le terme *empowerment* est entré dans le discours dominant sur le développement international. Pourtant, ses origines proviennent, dans une large mesure, des féministes appartenant à des organisations non gouvernementales (ONG) dans tout l'hémisphère sud qui, au cours des années 1970 et 1980, travaillaient à la promotion de modes de développements alternatifs en même temps qu'à la « libération des femmes<sup>1</sup> ». Un travail considérable s'est attaché à analyser de façon critique l'intégration de l'*empowerment* dans ce discours international, et à en analyser les effets sur la signification même de cette notion et sur son utilisation<sup>2</sup>. Contrairement à ceux qui soutiennent que les institutions internationales de développement « ont retiré tout son pouvoir à l'*empowerment* », nous affirmons que cette intégration a permis d'imaginer des formes importantes de pouvoir - des formes qui permettent certains types particuliers de subjectivité conduisant à une « dépolitisation », notion

---

\*Carole Biewener est professeure de sciences économiques et d'études féminines et de genre à *Simmons College* à Boston, Massachusetts. Ses recherches et ses écrits ont traité des politiques financières du gouvernement socialiste en France dans les années 1980, des programmes de développement communautaire et d'économie sociale aux États-Unis et au Canada et des débats qui touchent aussi bien le féminisme poststructuraliste que le marxisme postmoderne. Elle a également entrepris un projet de recherche commun à long terme avec sa coauteure, Marie-Hélène Bacqué, sur la généalogie du terme *empowerment* dans les domaines du genre et du développement, de la politique urbaine et de l'action sociale, aboutissant à plusieurs articles publiés dans des revues et un livre intitulé *L'Empowerment, une pratique émancipatrice* (La Découverte, 2013). Les recherches actuelles du professeur Biewener adressent le genre et l'économie politique de l'alimentation.

\*\*Marie-Hélène Bacqué est professeure d'études urbaines à l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense. Elle est affiliée à l'UMR LOUEST (CNRS), un centre interdisciplinaire d'études et de recherches urbaines. Elle a servi comme directrice du laboratoire de recherche Mosaïques-LAVUE de 2009 à 2014. Elle a mené des recherches et publié de nombreux ouvrages sur les formes de démocratie urbaine dans les villes françaises et nord-américaines, en particulier dans les quartiers défavorisés. Plus récemment, la docteure Bacqué a étudié les origines des approches participatives et a coédité deux ouvrages dans ce domaine, *La démocratie participative inachevée: genèse, adaptations et diffusion* (Éditions Yves Michel, 2010) et *La démocratie participative : histoire et généalogie* (La Découverte, 2011).

entendue ici dans le sens que lui donne Wendy Brown dans son ouvrage sur le néolibéralisme et la dé-démocratisation<sup>3</sup>. Nous soutenons également que, bien que le discours dominant sur l'*empowerment* ait contribué à une normalisation et à un assujettissement de cette notion dans une perspective libérale, il laisse place à des différences significatives d'interprétation qu'il est important de mettre en lumière. Dans cet article, nous retraçons l'émergence du discours sur l'*empowerment* au sein de la Banque mondiale (BM), identifiant une orientation néolibérale dans laquelle l'*empowerment* est lié au choix rationnel individuel, à la productivité, à l'investissement, à l'économie de marché et à l'esprit d'entreprise, et, plus récemment, une orientation social-libérale qui appréhende l'*empowerment* en termes de gouvernance, de réduction de la pauvreté, d'égalité des chances, de capacités et « de choix efficaces reposant sur l'actif<sup>4</sup> ». Nous comparons ces deux projets libéraux d'*empowerment* à l'approche de la gauche féministe qui s'est développée à partir de l'activisme communautaire en Asie du Sud. En revenant sur les tensions inhérentes au projet radical d'*empowerment* et sur les défis clés ainsi posés aux féministes, nous concluons, en défendant que, dans le contexte actuel où les puissantes conceptualisations libérales ont pris une place centrale, il est particulièrement important pour les féministes de poursuivre une « politique post capitaliste » qui lie l'*empowerment* à des visions alternatives, non capitalistes de l'économie<sup>5</sup>.

Depuis sa création au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le mot *empowerment* a été utilisé dans deux sens différents. D'une part, reflétant ses lointaines origines, il signifie que le pouvoir a été « donné », « investi » ou « autorisé » par une autorité supérieure (telles que l'état ou une institution religieuse). D'autre part, dans son usage contemporain datant du milieu des années 1970, il peut désigner un processus par lequel des individus développent leur capacité d'agir et d'acquérir un pouvoir. En tant que tel, il est considéré comme quelque chose que des personnes développent d'elles-mêmes. Dans cette dernière acception, le terme est arrivé à maturité à une période où les synergies et tensions mondiales/locales ont pris de l'importance (durant les années 1970 et 1980). Son adoption par l'ensemble des courants politiques témoigne d'une convergence autour de l'idée que les instances locales et/ou individuelles de pouvoir seraient des éléments cruciaux à la réalisation de tout projet social. Elle exprime également une réaction partagée à l'autorité d'institutions hiérarchisées et bureaucratiques, ainsi qu'une évolution vers des projets émancipateurs fondés sur une vision d'auto actualisation et/ou d'autodétermination. Ainsi, l'*empowerment* comme incarnation d'une vision du changement social ancrée localement » ou « ascendante » est également venu à maturité à une période où les questions relatives à l'*agency*, à la subjectivité et à l'identité ont explosé sur la scène sociale et politique. En examinant l'émergence des différentes approches de l'*empowerment*, celle de la gauche féministe, l'approche néolibérale et l'approche

social-libérale, nous sommes en mesure de comprendre les alternatives politiques en jeu dans ces différents projets, ainsi que les différentes conceptualisations de l'*agency*, de la subjectivité et du pouvoir.

### En partant de la « base » : l'empowerment comme approche féministe alternative du développement

Le terme *empowerment* a commencé à être employé par des féministes travaillant dans des groupes communautaires et dans des ONG en Asie du Sud au milieu des années 1970<sup>6</sup>. Comme le note Banarjee, en Inde, « le concept d'*empowerment* des femmes est le produit du mouvement féministe de l'après-1975<sup>7</sup> ». Vers le milieu des années 1980, le gouvernement indien avait adopté « l'*empowerment* organisationnel issu de la base » dans le cadre de son programme de planification du développement rural. Parallèlement, une « approche d'*empowerment* » en matière de développement spécifiquement féministe a émergé sur la scène internationale au milieu des années 1980, grâce au travail de l'un des premiers réseaux féministes transnationaux, le projet *Development Alternatives with Women for a New Era* (DAWN).

En Asie du Sud dans les années 1970, les féministes avaient réagi contre l'approche gouvernementale descendante d'aide sociale en direction des femmes mise en œuvre dans le cadre des politiques de développement, tout en s'employant à briser les « chaînes mentales » des femmes<sup>8</sup>. En Inde, les féministes ont cherché à transformer la signification du mot *empowerment* en considérant les femmes comme des individualités possédant une force intérieure » ou « la force d'être elle-même », plutôt que des « bénéficiaires » ayant besoin d'« aide sociale et d'argent pour se sentir mieux<sup>9</sup> ». De la même façon que, à la même époque, le mouvement des femmes battues aux Etats-Unis, les féministes d'Asie du Sud s'organisèrent contre la violence conjugale, le viol, le système de la dot, le *sati* (les droits de reproduction) ; elles défendirent l'idée que l'*empowerment* comporte une dimension intérieure subjective qui permet aux femmes de trouver leur place dans le monde qui les entoure<sup>10</sup>. Pour elles, l'*empowerment* « représentait un processus d'acquisition d'un sentiment d'identité formulé en termes d'estime de soi et d'égalité... Tant que les femmes ne s'estiment pas dignes de droits, elles ne vont pas être émancipées<sup>11</sup> ». Ainsi, dans toute l'Asie du Sud, les interprétations féministes de l'*empowerment* insistèrent sur l'importance de la reconnaissance et du développement chez les femmes du sentiment d'identité et d'*agency* par un processus de prise de conscience, ou *conscientisation*<sup>12</sup>.

Cet activisme féministe a contribué à l'adoption par le gouvernement indien d'« une approche organisationnelle induite » pour le développement des femmes en milieu rural qui a fait évoluer l'approche gouvernementale de l'*empowerment* vers une orientation plus « ancrée localement<sup>13</sup> ». Vers le milieu des années 1980, une nouvelle définition de l'*empowerment* a émergé dans les sphères de la planification du gouvernement indien, orientée vers l'«*empowerment* à la base » des femmes défavorisées, largement en milieu rural, via la réflexion collective, la participation et l'auto-organisation du groupe<sup>14</sup>.

Au milieu des années 1980, le terme *empowerment* avait également acquis une reconnaissance politique et économique internationale plus large lorsque, à l'occasion du forum des ONG de la deuxième Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU à Nairobi, au Kenya, des « chercheuses en sciences sociales du Tiers Monde », firent circuler un document plate-forme définissant dans ses grandes lignes une approche alternative de développement ; il s'agissait du projet DAWN, qui en était alors à ses balbutiements<sup>15</sup>. Ce « manifeste » largement discuté a fourni une critique des programmes conventionnels de développement et a proposé un « paradigme » féministe alternatif dans lequel l'*empowerment* des femmes figurait en bonne place. Il a ensuite été publié en 1987, dans ce qui allait devenir un ouvrage bien connu, *Development, Crises, and Alternative Visions. Third World Women's Perspectives*<sup>16</sup>. Le projet DAWN lui-même s'est institutionnalisé comme un « réseau de militantes, de chercheuses et de décideurs politiques » du « Tiers Monde », s'engageant dans ce que Mary Hawkesworth a caractérisé de « politique de l'information<sup>17</sup> ».

Cet ouvrage, dédié à « un processus continu d'*empowerment* des femmes », est remarquable à plusieurs égards<sup>18</sup> :

- Écrit par des militantes féministes, des universitaires et des décideurs politiques de l'hémisphère Sud, il a associé le travail à la base qu'un grand nombre de ces femmes connaissaient bien ou pratiquaient, à une analyse et une critique macroéconomiques, montrant comment les pratiques néolibérales de développement avaient aggravé la situation des femmes dans le monde entier, entraînant une crise alimentaire en Afrique, une crise de la dette en Amérique latine, une crise de la pauvreté en Asie du Sud et la montée du militarisme dans les îles du Pacifique.
- Il a présenté une vision alternative féministe de gauche du « développement autonome et équitable » orientée vers la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. À ce titre, il a critiqué l'approche « intégrationniste » de la perspective libérale des « femmes dans le développement » qui suppose implicitement que « le principal problème des femmes dans le Tiers Monde

serait une participation insuffisante au processus par ailleurs positif de croissance et de développement<sup>19</sup> ». En outre, il a défendu un changement structurel et systémique de sorte que « l'inégalité fondée sur la classe, le sexe et la race disparaisse dans tous les pays et dans les rapports entre pays<sup>20</sup> ».

- Le livre soutient que ce n'est qu'en prenant le point de vue des femmes du Tiers Monde en proie à la pauvreté qu'on peut arriver à une bonne compréhension du développement et être en mesure de façonner des solutions de rechange efficaces.
- Il présente l'*empowerment* et l'auto-organisation des femmes comme nécessaires pour la réalisation de tels développements alternatifs<sup>21</sup>.

L'approche alternative de l'*empowerment* de DAWN a acquis par la suite une grande notoriété dans les sphères plus classiques du développement grâce à la publication en 1989 d'un article influent de la socio-anthropologue Caroline Moser dans la très respectée revue *World Development*<sup>22</sup>. On pouvait trouver dans les années 1990 des références à l'*empowerment* dans la littérature sur le développement publiée dans le monde entier.

Compte tenu de l'ancrage local de celles qui travaillent à « l'*empowerment* des femmes », ainsi que de la diversité considérable des régions et des contextes, on observe des différences dans les façons dont l'*empowerment* a été décrit et mis en oeuvre<sup>23</sup>. Mais en général l'*empowerment* féministe a été compris comme un *processus* impliquant l'auto-organisation des femmes, de façon à leur permettre de se mobiliser dans une perspective de changement social et de transformation des « structures de subordination » et de les libérer de l'asservissement. En tant que tel, l'*empowerment* féministe nécessite un travail au niveau individuel ainsi qu'aux niveaux organisationnel et social. Il implique l'articulation d'au moins trois dimensions différentes :

1. un niveau interne, psychologique ou subjectif de l'*empowerment* dans lequel le « pouvoir intérieur » d'une personne et le « pouvoir d'agir » au niveau individuel sont développés,
2. un niveau interpersonnel et organisationnel par lequel un « pouvoir avec » et un « pouvoir sur » sont cultivés et enfin
3. un niveau politique ou social où le changement institutionnel et/ou structurel est rendu possible par une action collective<sup>24</sup>.

Comme l'a écrit Srilatha Batliwala, une travailleuse sociale et militante féministe indienne :

Des transformations radicales dans la société ne peuvent être atteintes à travers les luttes des collectifs de femmes dans les villages ou les quartiers... En dernière

analyse, pour transformer la société, l'*empowerment* des femmes doit devenir une force politique, c'est-à-dire un mouvement de masse organisé qui remette en question et transforme les structures de pouvoir existantes. L'*empowerment* devrait aboutir à terme à la formation d'organisations de masse de femmes démunies, aux niveaux régional, national et international<sup>25</sup>.

L'*empowerment* féministe a donc été fondamentalement compris comme un processus multiforme qui traite explicitement des rapports de force sociaux et de l'inégalité, et qui permet la transformation sociale sur la base de l'auto-organisation des femmes. En outre, s'exprimant en réaction aux approches descendantes fondées sur l'assistance et au projet néolibéral du développement en direction des femmes, ce projet féministe transnational de changement social a été lié à une vision alternative et non capitaliste du développement.

### L'*empowerment* rejoint le courant dominant

Ayant surgi dans le contexte d'un projet de sensibilisation féministe, de développement alternatif et de changement social issu de la base, l'*empowerment* a été rapidement diffusé au sein de la communauté internationale du développement au point de devenir, au milieu des années 1990, une expression à la mode qui, à bien des égards, a été domestiquée ou normalisée selon des critères économiques et politiques libéraux<sup>26</sup>. Pourtant, cette intégration du discours sur l'*empowerment* ne s'est pas traduite par une formulation monolithique ou unique. Au moins deux visions du libéralisme sont en jeu *au sein* du discours dominant des institutions: le néolibéralisme et le libéralisme social. Nous examinons ici le tournant que constitue dans la Banque mondiale l'intégration du vocabulaire de l'*empowerment* pour illustrer ces différents discours, et pour les comparer avec l'approche féministe de gauche de l'*empowerment*<sup>27</sup>.

#### ***Le Consensus de Washington, le néolibéralisme et l'empowerment comme une « économie intelligente »***

Il est largement admis que la politique et les pratiques de la Banque mondiale (BM) étaient imprégnées d'une orientation néolibérale pendant la période du Consensus de Washington, du début des années 1980 à la première moitié des années 1990. Ainsi, les féministes, qui ont travaillé assidûment au sein de la BM pour intégrer l'*empowerment* et, plus généralement, la prise en compte des questions de genre devaient donc « présenter une analyse de rentabilisation » ou « justifier économiquement l'investissement dans l'égalité des sexes » en mettant l'accent sur l'« évaluation des résultats » et sur une « gestion axée sur les résultats<sup>28</sup> ».

Ces arguments fondés sur l'efficacité avaient tendance à définir l'*empowerment* à partir de critères étroits, individualistes et statiques tels que les pouvoirs accrus de décision pour les femmes au sein du ménage, une plus grande implication aux activités marchandes, une plus grande mobilité ou une capacité de générer plus de revenus. De tels indicateurs mesurent les aspects de « d'*empowerment* individuel », contrairement à l'*empowerment* social, politique ou collectif<sup>29</sup>. Cette approche néolibérale de l'*empowerment* a conduit à une instrumentalisation du terme et s'est révélée plus efficace pour générer des investissements en « capital humain » dans les domaines de la santé et de l'éducation des femmes (cours d'alphabétisation et l'acquisition de compétences monnayables), ainsi que le microcrédit et le développement de petites entreprises, tout en imposant à court terme des impératifs de « rendement sur les investissements<sup>30</sup> ».

La vigueur d'une telle perspective néolibérale de l'*empowerment* au sein de la BM est attestée par le *Gender Action Plan* quadriennal lancé en 2007 par son président d'alors, Robert Zoellick. L'« égalité des sexes » étant proclamée être un « atout pour l'économie », le plan visait à « l'*empowerment* des femmes » en « accroissant leur accès à la propriété foncière, la participation au marché du travail, à l'agriculture, aux infrastructures et aux institutions financières<sup>31</sup> ». Il a également orienté les projets de l'IFD de la BM vers le développement du secteur privé et la formation professionnelle et en l'éloignant « des “suspects habituels” dans l'action genre et développement de la Banque, c'est-à-dire de l'Association internationale du développement, des projets relatifs à la santé reproductive ou de ceux de la lutte contre l'indigence dans les secteurs sociaux<sup>32</sup> ». En outre, la Société financière internationale, qui est l'institution de la BM responsable de la promotion des opérations de développement du secteur privé, a émergé comme l'acteur clé, chargé de la mise en œuvre du *Gender Action Plan* ; elle a développé des partenariats avec des sociétés comme Nike, pour entreprendre des activités financées par la Banque dans les domaines de la formation professionnelle et de l'octroi de crédits. Comme l'a expliqué Zoellick,

*l'empowerment* des femmes est un atout pour l'économie...

Malgré les gains enregistrés dans les domaines de la santé et de l'éducation, les progrès quant aux opportunités offertes aux femmes sont insuffisants. Les femmes sont en retard sur les hommes en termes de présence sur le marché du travail, d'accès au crédit, de taux d'entrepreneuriat, de droit de succession et d'accès à la propriété foncière, ainsi que sur les revenus.

Cette économie n'est ni équitable ni intelligente et, en fait, les études montrent que les investissements à l'intention des femmes produisent de grandes retombées économiques et sociales<sup>33</sup>.

Manifestement, une rationalité néolibérale a été bel et bien été vivante au sein de la BM, une rationalité qui rattache l'*empowerment* à l'efficacité, la croissance économique, la productivité, l'investissement, au libre marché, à l'entrepreneuriat et au choix rationnel individuel.

***Le Consensus post-Washington, le social-libéralisme et l'empowerment comme forme d'« autonomisation efficace »***

En dépit de la présence continue d'une telle vision de l'*empowerment* néolibérale, instrumentale et orientée vers le marché, à la BM, dans d'autres domaines de la politique et de la recherche de la Banque, une perspective plus large a été développée. Elle incorporait le souci de traiter des conditions sociales nécessaires au développement et à la croissance économiques et la prise en compte du contexte institutionnel indispensable pour permettre l'*empowerment* individuel via une agency « efficace » ou « résolue ». L'*empowerment* en général et « l'*empowerment* des femmes » en particulier sont considérés ici comme importants pour des raisons intrinsèques aussi bien qu'instrumentales.

Comme beaucoup l'ont noté, l'attention croissante de la Banque mondiale aux relations entre les sexes, à l'*empowerment* et à la participation à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, se comprend dans le contexte de critiques généralisées et de mobilisations contre les politiques d'ajustement structurel qui ont échoué dans l'hémisphère sud et contre la « thérapie de choc » en Europe de l'Est. La prise de conscience croissante des résultats problématiques liés aux marchés libres non réglementés a conduit à un « consensus post-Washington », codifié à bien des égards par le Cadre de développement intégré (CDI) du président de l'époque, James Wolfensohn, et rendu opérationnel par la suite dans les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). L'initiative du DSRP a été caractérisée de « régime néolibéral inclusif de développement » puisqu'elle est fondée « autour d'un certain nombre de normes et de principes d'inclusion, telles que la réduction de la pauvreté, l'*empowerment* et la sécurité économique », tout en privilégiant la privatisation, la déréglementation des marchés et les politiques macroéconomiques d'austérité traditionnelles<sup>34</sup>.

Bien que certains aient fait valoir que la privatisation et la libéralisation économique néolibérales restaient au premier plan de la DSRP, l'*empowerment* est présenté comme une condition de la « bonne gouvernance », condition pour que les aides soient effectivement distribuées dans un « bon » environnement institutionnel<sup>35</sup>. On peut réaliser l'*empowerment* des citoyens et la bonne gouvernance en éduquant les gens sur leurs « droits en tant que citoyens » et en leur offrant des systèmes formels de participation politique afin que les institutions gouverne-

mentales « soient tenues responsables<sup>36</sup> ». Sous la présidence de Paul Wolfowitz, la bonne gouvernance en vint à signifier non seulement que l'état a un rôle important à jouer, les gouvernements assumant le rôle de « complément aux marchés, menant des actions qui permettent à ceux-ci de mieux fonctionner et corrigeant leurs défaillances », mais également, de façon plus générale, qu'il existe une « combinaison d'institutions transparentes et responsables, de solides qualifications et compétences, et une volonté fondamentale de faire ce qu'il faut<sup>37</sup> ».

Peu de temps après l'apparition de l'*empowerment* comme un aspect essentiel de la bonne gouvernance dans les DSRP, la notion a été reprise plus largement dans le discours de la BM relatif aux stratégies de réduction de la pauvreté avec la publication de *The World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty* et de *The Empowerment and Poverty Reduction. A Sourcebook*<sup>38</sup>. L'*empowerment* a été reconnu comme « l'un des trois piliers de la réduction de la pauvreté », et une section du *World Development Report* lui a été consacrée<sup>39</sup>.

En définissant l'*empowerment* comme « l'expansion des possibilités et des capacités des personnes défavorisées à participer aux activités, à négocier, à influencer, à contrôler et à responsabiliser les institutions qui affectent leur vie », la BM a avancé une vision du monde dans laquelle les nécessiteux doivent régler leur exclusion, leur marginalisation et leur dépendance en négociant de « meilleures conditions avec les commerçants, les financiers, les gouvernements et la société civile<sup>40</sup> ». En effet, l'approche de l'*empowerment* de la BM dans le domaine économique, vise principalement à permettre aux indigents de « sortir de la pauvreté » en « accumulant des ressources<sup>41</sup> ». *Empowerment in Practice. From Analysis to Implementation* (L'*empowerment* dans la pratique : de l'analyse à la mise en œuvre) est l'étude de la BM la plus approfondie à ce jour sur la théorie, la pratique et la mesure de l'*empowerment*<sup>42</sup>. L'*empowerment* est ici défini comme « le processus permettant d'améliorer la capacité d'un individu, ou de groupes, à faire des choix raisonnés et à les transformer en actions et résultats souhaités<sup>43</sup> ». Dans l'ensemble, la perspective mise en avant est celle d'une « *agency* fondée sur l'actif » et opérant dans « structure institutionnelle basée sur les possibilités<sup>44</sup> ».

L'étude de 2006 offre notamment un examen sophistiqué et extensif de l'*empowerment* qui s'écarte de la formulation du choix rationnel, caractérisant les perspectives néolibérales du libre marché. L'autonomisation des personnes s'entend comme fondée sur sa « dotation d'actifs » qui comprend des « actifs psychologiques, informationnels, organisationnels, matériels, sociaux, financiers et humains<sup>45</sup> ». S'appuyant sur des travaux féministes sur l'*empowerment*, l'étude postule que les actifs psychologiques sont considérés comme « particulièrement importants » parce que les « acteurs ont besoin d'un niveau élevé de conscience s'ils doivent traduire leurs actifs en choix, c'est-à-dire devenir des "agents"<sup>46</sup> ».

*L'Empowerment in Practice* donne aussi une certaine importance aux questions liées à l'inégalité de pouvoir. Reconnaisant qu'une « position de faiblesse dans les négociations » va limiter la capacité des individus à faire des choix efficaces, il note que les « rapports de force... doivent être pris au sérieux » si les pauvres doivent se frayer un chemin hors de la pauvreté<sup>47</sup>. Cette préoccupation se traduit généralement par un désir de favoriser des « règles plus équitables » et des « droits élargis » pour offrir une « structure de possibilités » qui permette aux gens de « transformer leur base d'actifs en autonomisation efficace<sup>48</sup> ».

Enfin, l'étude insiste aussi sur la valeur aussi bien intrinsèque qu'instrumentale de *l'empowerment*, présenté « comme un objectif en soi et comme un moteur du développement<sup>49</sup> ». L'importance intrinsèque de *l'empowerment* des femmes se retrouve dans le *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*, avec l'« égalité des sexes » présentée comme un « objectif essentiel en soi », mais il est également considéré comme offrant des avantages instrumentaux liés à la répartition efficace des ressources humaines<sup>50</sup>.

À bien des égards, le *World Development Report 2012* illustre la présence très répandue à la BM d'une perspective sociale-libérale basée sur les capacités qui puise largement dans les travaux d'Amartya Sen, définissant le développement comme un « processus d'expansion des libertés dans une mesure égale à tout le monde<sup>51</sup> ». *L'empowerment* est ici aussi lié à l'« autonomisation » des femmes dans la mesure où les femmes sont habilitées à faire des choix efficaces. Le rapport analyse la façon dont les diverses « structures de possibilités » au sein de la communauté soit encouragent ou restreignent *l'empowerment* des femmes et, de ce fait, leur autonomisation ou « leur capacité de faire des choix qui conduisent aux résultats souhaités<sup>52</sup> ». Il analyse essentiellement les « goulets d'étranglement », les « obstacles », les « défaillances du marché » et les « contraintes institutionnelles » qui créent des règles du jeu inégales et empêchent les femmes de participer en autonomisation efficace. Il y a pourtant reconnu que « *l'empowerment* social et politique » des femmes est un élément important pour rendre les institutions plus représentatives et favoriser des changements de politiques publiques, aidant à forger des coalitions qui se mobilisent autour d'initiatives de réforme des sexes<sup>53</sup>.

Il est donc clair que le discours sur *l'empowerment* a connu au sein de la BM d'importants changements conceptuels qui se sont cristallisés autour de ce que nous appelons une approche sociale-libérale<sup>54</sup>. En effet, comme le note Molyneux, « Au cours de ces dernières années, il s'est dégagé dans les communautés du développement un consensus grandissant associant *l'empowerment* à des capacités accrues, ce qui a élargi les choix ou, pour reprendre la formule de Sen, reflète la liberté qu'a une personne de choisir entre différents modes de vie<sup>55</sup> ». Il reste cependant à mesurer à quel point cette perspective sociale-libérale d'*empowerment* est opéra-

tionnalisée dans les politiques et les programmes de la BM. Par exemple, bien que les DSRP incorporent un modeste programme de redistribution subventionnant l'accès à l'enseignement et aux services de santé pour les personnes les plus démunies, l'accent a été mis sur des projets orientés vers le développement des compétences, l'éducation, la génération de revenus et l'occupation par les femmes d'emplois rémunérés. En outre, plusieurs études de cas ont montré que l'*empowerment* a été mis en application d'une manière assez superficielle<sup>56</sup>.

### Les politiques d'*empowerment*

Que faire de cette intégration dans les discours dominants du vocabulaire de l'*empowerment* au cours des vingt dernières années, et quels défis pose aujourd'hui une telle normalisation pour une approche féministe et de gauche ?

À la BM, dans les deux approches néolibérale et sociale-libérale, l'*empowerment* prend sens dans un cadre libéral dont la vision émancipatrice est formulée en termes d'*agency* et de choix individuels, compris comme étant rationnels, résolus ou effectifs. Les deux types de projets libéraux abordent ainsi les dimensions subjectives du pouvoir et, de ce fait, permettent des formes particulières d'autonomisation et de subjectivité.

Dans la vision néolibérale, l'*empowerment* est conceptualisé en termes purement individualistes. L'autonomisation est interprétée comme la capacité de faire des choix rationnels maximisant les possibilités qui s'offrent d'améliorer son bien-être dans une économie compétitive de marché. De la même façon qu'au niveau micro, les gens seraient motivés par la promesse d'une récompense instrumentale de rendements plus élevés, au niveau macroéconomique, les projets d'*empowerment* sont évalués du point de vue de leur contribution à la création de ressources et à la croissance économique. L'*homo oeconomicus* est avancé comme la « norme de l'humain », et tout comportement individuel est ordonné par la rationalité économique<sup>57</sup>.

L'incorporation de l'*empowerment* dans le discours néolibéral du développement témoigne d'une transformation plus vaste, à laquelle elle contribue, des politiques du développement qui sont passées de ce que Boltanski et Chiapelli ont appelé la « modernisation de la production » dans l'après-guerre à une modernisation managériale à la fin du XX<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>. Le programme néolibéral est en effet un projet explicitement « constructiviste » qui tente de développer des formes d'auto gouvernance « modelé sur... un tissu social normatif d'intérêts personnels<sup>59</sup> ». En convertissant les problèmes politiques et sociaux en « termes de marché », le néolibéralisme « les convertit en problèmes individuels avec des solutions données par le marché » et, de ce fait, il contribue à une « dépolitisation » de la vie

sociale ainsi qu'à la prolifération des normes de citoyenneté et de participation basées sur la responsabilité individuelle<sup>60</sup>. Ici, la promesse émancipatrice de l'*empowerment*, de l'épanouissement personnel et de l'autodétermination est mobilisée au profit d'un projet qui encourage les actions de citoyens/ sujets tout en sapant la légitimité des revendications de justice sociale fondées sur les droit. Ces citoyens/ sujets agissent dans leur propre intérêt, responsables, autonomes et animés d'un esprit d'entreprise qui recherchent un bénéfice personnel<sup>61</sup>.

Ainsi, alors que la réalité de l'ordre mondial néolibéral est d'abord celle du salariat, cette idéologie du citoyen/sujet responsabilisé, animé de l'esprit d'entreprise en donne une autre vision : celle d'un monde économique où quiconque pourrait tirer parti des possibilités qu'offre le marché. Elle favorise ainsi une subjectivité et développe les capacités humaines qui servent à reproduire le capitalisme, au lieu de le transformer. Comme Wendy Brown l'a noté, « le modèle du citoyen néolibéral est celui qui élabore des stratégies pour elle/lui-même parmi les différentes options sociales, politiques et économiques, et non celui de quelqu'un qui s'efforcerait avec d'autres de modifier ou d'organiser ces options<sup>62</sup> ».

La perspective sociale-libérale se focalise aussi principalement sur l'amélioration du « pouvoir de » de l'individu, l'*empowerment* permettant une autonomisation « efficace » ou le « pouvoir de choisir ». À cet égard, l'approche social-libérale partage avec le néolibéralisme à la fois une vision individualisée de l'autonomisation et, simultanément, l'objectif d'amélioration des capacités au niveau individuel. Dans la mesure où on comprend l'autonomisation comme fondée sur la « dotation d'actifs », qu'ils soient matériels, sociaux et/ou psychologiques, le libéralisme social favorise aussi une mentalité individualisée et fondée sur la propriété, visant un comportement entrepreneurial basé sur la recherche d'opportunités.

La perspective social-libérale diffère cependant de la perspective néolibérale d'au moins trois points de vue importants. Tout d'abord, l'autonomie ou « la capacité d'envisager des options et de choisir à dessein », n'est pas supposée être un attribut inhérent à la nature humaine ; dans de nombreux cas, plutôt, il doit être construit, ce qui implique une « sensibilisation ». Deuxièmement, l'approche social-libérale accorde une plus grande importance au contexte dans lequel le choix individuel s'effectue. Elle reconnaît le rôle des institutions formelles et informelles en établissant des « règles du jeu » et en définissant des « structures de possibilités ». Elle situe également les « domaines d'*empowerment* » au delà du « marché », prenant en compte l'« état » et « la société<sup>63</sup> ». Troisièmement, alors que les approches néolibérales de l'*empowerment* sont avant tout préoccupées par la recherche de l'efficacité dans l'allocation des ressources, les perspectives sociales-libérales sont imprégnées d'une orientation égalitaire qui vise à lutter contre les inégalités sociales résultant de « règles du jeu inégales ».

En réponse à ces interprétations libérales de l'*empowerment*, les féministes ont distingué leur approche en mettant en avant qu'un « vrai » *empowerment* est un « processus sociopolitique » qui lie développement de la prise de conscience individuelle, de l'estime de soi, de la conscience critique et du renforcement des capacités avec un engagement collectif, avec la mobilisation politique et avec l'action sociale transformatrice<sup>64</sup>. Cette vision radicale englobe les multiples dimensions des formes individuelles, collectives et structurelles du pouvoir ; elle intègre une vision sociale explicitement émancipatrice ou libératrice ; et elle vise à favoriser les subjectivités radicales ou « identités de résistance » désireuses et capables de poursuivre un certain type d'agenda de transformation sociale<sup>65</sup>. L'approche féministe incorpore donc une dimension sociale en ce qui concerne à la fois les *objectifs* et le *processus d'empowerment* par des voies qui font défauts dans les versions sociale-libérale et néolibérale.

En termes d'objectifs, l'*empowerment* féministe est défini explicitement comme une transformation des conditions sociales qui remette en cause les formes structurelles, systémiques et/ou institutionnalisées de subordination, d'oppression et/ou d'exploitation. Les problèmes sociaux sont perçus comme « enracinés dans des structures qui reproduisent les inégalités de manière systématique », et « le changement ne peut venir que par la remise en question de ces structures<sup>66</sup> ». En terme de processus, se responsabiliser implique nécessairement la création de nouveaux sujets et acteurs qui ont développé une « conscience critique » et qui sont orientés vers l'organisation et la mobilisation pour engager des bouleversements sociaux radicaux ; elle implique aussi la formation de groupes ou de collectifs qui ont un « *empowerment* collectif » et une « identité sociale ou collective<sup>67</sup> ».

Pourtant, bien que l'accent mis par les féministes sur les dimensions sociales de l'*empowerment* distingue leur approche de façon significative, il soulève aussi plusieurs défis dont trois que nous examinons ici. Le premier concerne le processus d'*empowerment* : comment passer d'un « pouvoir intérieur » à un « pouvoir avec » et à un « pouvoir de » collectif ? L'*empowerment* féministe est en effet compris comme un long processus, difficile et non linéaire car il « nécessite des interventions de long terme pour briser les vieux schémas d'auto-dévaluation et de dépendance, pour encourager la construction de nouvelles personnalités et en même temps la compréhension réaliste du fonctionnement genré de la société, et l'élaboration de stratégies de changement<sup>68</sup> ». Dans cette quête, les féministes se sont inspirées de diverses technologies d'intervention, telles que la sensibilisation, la « conscientisation », l'éducation populaire et l'organisation communautaire. Ce faisant, de nombreux débats intéressants et épineux ont été soulevés au sein de la communauté des militantes féministes sur les questions du savoir et de la connaissance. Bien que l'approche féministe de l'*empowerment* affirme clairement l'im-

portance de la connaissance des conditions locales, de la nécessité de développer « la connaissance de soi et l'identité des femmes », une connaissance sans médiation n'est généralement pas jugée suffisante pour permettre l'*empowerment*<sup>69</sup>. Les « agents externes », les « organisations indépendantes de femmes », les « catalyseurs externes » ou les « institutions intermédiaires » sont souvent considérés nécessaires pour faciliter une transformation de l'identité et de la subjectivité et permettre aux femmes de développer le désir et les capacités d'organisation pour un changement social<sup>70</sup>.

Cela soulève une deuxième série de questions difficiles, sur le rôle des professionnels, des spécialistes et des institutions intermédiaires, telles que les ONG, dans le processus d'*empowerment* et sur la manière dont les méthodes de sensibilisation, des formations et des pratiques pédagogiques fonctionnent comme des technologies de gouvernance. À certains égards, la centralité de cette préoccupation sur le rôle des intermédiaires ou des agents externes est en partie liée à la façon dont les féministes appréhendent les sujets auxquels elles s'intéressent. Celles qui sont considérées comme marginalisées, opprimées et « privées de pouvoir » sont également perçues comme ayant dans une certaine mesure intériorisé leur oppression ou leur marginalisation. Une transformation psychologique serait alors nécessaire pour développer une conscience critique et un « pouvoir en elles » : « Les catalyseurs externes sont souvent critiqués... dans les situations où de *disempowerment* se manifeste comme un manque d'autonomie et de capacité organisationnelle<sup>71</sup> ».

Ceci nous amène à un troisième défi lié à l'objectif d'*empowerment* féministe : comment définir la « transformation sociale » ou le « changement social » ? D'une part, puisque l'*empowerment* est compris comme un processus d'autodétermination, beaucoup soutiennent que la signification de la transformation sociale, et la façon dont elle sera poursuivie, doivent naître du processus d'*empowerment* lui-même : « L'*empowerment* n'est pas quelque chose qui peut être fait ou accompli pour les femmes<sup>72</sup> ». Pourtant, d'un autre côté, puisque les féministes veulent s'attaquer aux formes structurelles du pouvoir et aux inégalités systémiques et institutionnalisées, le processus d'*empowerment* est compris comme nécessairement orienté vers le changement des conditions et de rapports sociaux oppressants et exploitants.

Pour dépasser cette tension, les féministes ont distingué les interventions qui traitent de la « condition », ou des « besoins pratiques du genre » des femmes, de celles plus transformatrices qui posent la question de la « position » ou les « besoins stratégiques du genre » des femmes<sup>73</sup>. Toutefois, la question de ce que serait une « vraie » transformation du statut social des femmes reste ouverte. Cette tension est inhérente à tout projet féministe d'*empowerment* (ce qui, pour nous, est une

bonne chose). Mais, face aux puissantes interprétations libérale et néolibérale de l'*empowerment*, nous maintenons qu'il est impératif pour les féministes de gauche de ne pas délaisser le terrain de l'économie. En effet, la focalisation sur le pouvoir du projet féministe d'*empowerment* a privilégié l'activité intellectuelle et politique autour des « droits des citoyens » et d'une « citoyenneté inclusive » au détriment des « droits économiques » et de comportements économiques alternatifs<sup>74</sup>. L'« approfondissement de la démocratie » et la « revendication de la citoyenneté » sont des aspects cruciaux de l'*empowerment*. Cependant, à moins que la citoyenneté et la démocratie se soient comprises de façon large et englobent les relations économiques, elles ne sont pas suffisantes pour permettre un changement social progressiste significatif dans un monde dans lequel la « société civile » est de plus en plus considérée comme une autre arène de « pratique de l'esprit d'entreprise », et dans lequel les pratiques et les processus économiques sont confondus avec « le marché », et dans lequel le travail non rémunéré des femmes, l'auto-emploi, le petit commerce et le salariat capitaliste servent à délimiter l'éventail des possibilités économiques offertes aux femmes<sup>75</sup>.

Les approches féministes de l'*empowerment* ont contribué à articuler une compréhension multidimensionnelle du pouvoir et des modalités selon lesquels il se manifeste et est exercé avec le développement de nouvelles méthodes participatives et de connaissances visant à fonder un projet féministe de transformation sociale radicale, partant de l'expérience des femmes ainsi que de leurs aspirations et de leur vision sociale. En outre, la théorisation et l'activisme féministes ont contribué à l'évolution de puissantes institutions, telles que la Banque mondiale, vers une approche plus égalitaire, sociale-libérale incorporant une certaine attention apportée à la façon dont les facteurs institutionnels et sociaux sont en jeu dans la formation de « l'efficacité de l'autonomisation<sup>76</sup> ».

Pourtant, à moins que les féministes n'arrivent à développer et à articuler aux questions de pouvoir une approche économique qui aille au delà du microcrédit, de l'auto-emploi ou même d'un emploi rémunéré « décent », nous ne serons pas en mesure de supplanter la vision de plus en plus hégémonique offerte par diverses formes dominantes de l'*empowerment*, qu'elles soient plutôt sociales-libérales ou néolibérales, qui servent à reproduire les rapports de classes capitalistes exploités.

Comme l'a observé Nancy Fraser, quand le féminisme « divorce de la critique du capitalisme », il peut être « disponible pour d'autres énoncés » qui, paradoxalement, peuvent renforcer l'exploitation de classe en « intensifiant la valorisation capitaliste du travail salarié<sup>77</sup> ». Ainsi, après Wendy Brown, nous soutenons que les féministes doivent « émanciper le secteur de la production » si nous « voulons viser autre chose que la démocratie libérale dans un ordre socio-économique capita-

liste<sup>78</sup> ». L'ouverture radicale qui caractérise l'approche féministe de l'*empowerment* et son investissement dans la promotion d'une « conscience critique », orientée vers des relations sociales justes et équitables, crée des espaces propices à la recherche de moyens par lesquels « l'auto-organisation des femmes » permet un « développement alternatif », comme en témoigna avec une telle éloquence et une telle vigueur le manifeste de DAWN de 1987. Cela nécessite une politique féministe qui « resocialise les relations économiques » en produisant et en cultivant des subjectivités et pratiques économiques ainsi que de nouveaux rapports sociaux non capitalistes<sup>79</sup>.

## Notes

1. Ce n'est pas avant le milieu des années 1970 que le mot « *empowerment* » s'est répandu en dehors des contextes religieux et administratif. Outre son emploi par des militantes féministes en Asie du Sud, le terme commença à être utilisé aux États-Unis au milieu des années 1970 par des travailleuses sociales et des psychologues communautaires (SOLOMAN, *Black Empowerment* ; Rappaport, « In praise of paradox » ; GUTIERREZ, « Ethnic Consciousness » ; BACQUÉ et BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*). Il commença également à apparaître dans l'arène de la politique publique aux États-Unis, d'abord en 1977 avec un essai influent de BERGER, Peter et NEUHAUS, Richard, *To Empower People. From State to Civil Society*, et plus tard dans les années 1980, utilisé par les Républicains et l'Heritage Foundation, ce qui fut suivi par l'établissement par Jack Kemp d'un *Groupe de travail sur l'autonomisation économique* au sein de l'Administration républicaine Bush en 1990, avant la législation de 1993 de l'Administration démocrate Clinton sur les *Zones de responsabilisation*, BACQUÉ et BIEWENER, « Different manifestations of the concept of empowerment ».

2. ROWLANDS, Jo, « A Word of the Times, but What Does It Mean? Empowerment in the Discourse and Practice of Development », in *Women and Empowerment: Illustrations from the Third World*, éd. ASHFAR, Helen, New York : St. Martin's Press, 1998, pp. 11–34 ; ROWLANDS, Jo, « Empowerment Examined », in *Development and Social Diversity*, éd. EADE, Deborah, Oxford, Royaume Uni : Oxfam, 1996, pp. 86–92 ; PARPART, Jane, « Lessons from the Field: Rethinking Empowerment; Gender and Development from a Post-(Post?) Development Perspective », in *Feminist Post-Development Thought: Rethinking Modernity, Post Colonialism and Representation*, éd. SAUNDERS, Kriemild, Londres : Zed Books, 2002, pp. 41–56 ; CORNWALL, Andrea et BROCK, Karen, *Beyond Buzzwords: "Poverty Reduction", "Participation" and "Empowerment" in Development Policy*, Overarching Concerns, Programme Paper no. 10, Genève : United Nations Research Institute for Social Development [UNRISD], novembre 2005 ; EYBEN, Rosaline et NAPIERMOORE, Rebecca, « Choosing Words with Care? Shifting Meanings of Women's Empowerment in International Development », *Third World Quarterly* 30, no. 2, 2009, pp. 285–300 ; et SARDENBERG, Cecilia, *Liberal vs. Liberating Empowerment: Conceptualising Women's Empowerment from a Latin American Feminist Perspective*, Pathways Working Paper 7, Brighton : Pathways of Women's Empowerment RPC, 2007.

3. BATLIWALA, Srilatha, « Taking the Power Out of Empowerment: An Experiential Account », *Development in Practice* 17, nos. 4–5, août 2007, pp. 557–65 ; BROWN, Wendy, « Neo-liberalism and the End of Liberal Democracy », *Theory and Event* 7, no. 1, 2003, pp. 1–19 ; et BROWN, Wendy, « American Nightmare: Neoliberalism, Neoconservatism and De-Democratization », *Political Theory* 34, no. 6, décembre 2006, pp. 690–714.

4. Le libéralisme social devint assez influent en tant que forme particulière de libéralisme pendant la période de l'après-deuxième guerre mondiale. Il diffère du libéralisme classique dans la mesure où il considère le bien de la collectivité comme s'harmonisant avec la liberté de la personne. Au lieu d'adopter l'approche

« laissez faire » des rapports économiques et sociaux du libéralisme classique, les sociaux libéraux accordent à l'État un rôle légitime dans la promotion des droits civils et la correction des iniquités sociales et économiques au moyen à la fois de la réglementation administrative et de programmes sociaux. Voir RICHARDSON, James L., *Contending Liberalisms in World Politics: Ideology and Power*, Boulder, CO : Lynne Rienner Publishers, 2001.

5. GIBSON-GRAHAM, J. K., *A Postcapitalist Politics*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 2006.

6. JAIN, Devaki, *Women's Quest for Power: Five Indian Case Studies*, Delhi : Vikas Publishing, 1980 ; BATLIWALA, Srilatha, *Women's Empowerment in South Asia: Concepts and Practices*, New Delhi : Food and Agricultural Organization, Asia South Pacific Bureau of Adult Education, 1993 ; BATLIWALA, Srilatha, « The Meaning of Women's Empowerment: New Concepts from Action », in *Population Policies Reconsidered: Health, Empowerment, and Rights*, éd. SEN, Gita, GERMAIN, Adrienne, et CHEN, Lincoln C., Cambridge, MA : Harvard University Press, 1994, pp. 127–138 ; BHATT, Ela, « Toward Empowerment », *World Development* 17, no. 7, 1989, pp. 1059–1065 ; et SHARMA, Kumud, « Grassroots Organizations and Women's Empowerment: Some Issues in the Contemporary Debate », *Samya Shakti: A Journal of Women's Studies* 6, 1991–92, pp. 28–43.

7. BANERJEE, N[arayan]. K., *Grassroot Empowerment (1975–1990): A Discussion Paper*, vol. 22, New Delhi : Centre for Women's Development Studies, 1995, p. 2, [www.cwds.ac.in/OCPaper/GrassrootEmpowerment.pdf](http://www.cwds.ac.in/OCPaper/GrassrootEmpowerment.pdf).

8. KABEER, Naila, interviewé par les auteurs, Boston, MA, 25 juin 2009.

9. JAIN, Devaki, interviewé par les auteurs, Boston, MA, 29 juin 2009.

10. BACQUÉ et BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. *Sati* est une pratique hindoue que constitue la cremation d'une veuve sur le bûcher funéraire de son mari mort.

11. Kabeer interview.

12. Alors que les féministes des États-Unis s'engagèrent dans ce qu'on a appelé la « sensibilisation », celles qui travaillaient dans la sphère du développement international furent plus directement influencées par les méthodes d'éducation populaire de Paolo Freire, connues sous le nom de *conscientisation* ou « éducation visant à créer une conscience critique », et détaillées dans son influent ouvrage, *Pedagogy of the Oppressed*, New York : Seabury Press, 1970.

13. BANERJEE, « Grassroot Empowerment », p. 9. Depuis l'indépendance en 1946, le gouvernement indien avait « habilité des commissions » à rédiger une législation ou à agir dans le cadre de la planification quinquennale nationale. Le mot était employé dans ces cas dans l'acception conforme à ses origines, *l'empowerment* étant définie en termes d'autorité ou de pouvoir délégué par l'État ou une Église, ou de droits conférés par de telles institutions.

14. Il est significatif que plusieurs professionnelles appartenant à la classe moyenne et collaborant avec des organisations communautaires aient joué un rôle particulièrement important dans l'évolution de l'interprétation de l'empowerment par les autorités vers une orientation « à la base ». Par exemple, la politologue Vina Mazumdar aida à fonder puis dirigea l'important *Centre for Women's Development Studies* à New Delhi en 1980. Elle est l'auteure de l'influent rapport au gouvernement *Towards Equality* (1974), qui offrit la première évaluation majeure de la situation des femmes en Inde. Ce rapport mit en lumière l'étendue de la pauvreté et de la marginalisation des femmes, déclenchant entre 1975 et 1977 de la part de l'*Indian Social Science Research Council* (ISSRC) une série d'initiatives de recherches qui « contribuèrent grandement à la conceptualisation/formulation/clarification du concept d'*empowerment* parmi les femmes de la base » BANERJEE, « Grassroot Empowerment », p. 9. L'avocate Ela Bhatt, pour sa part, fonda en 1972 la *Self-Employed Women's Association* (SEWA), une des premières organisations à employer une approche d'empowerment focalisée sur l'organisation des travailleuses au sein de l'énorme secteur informel de l'Inde. Elle présida ensuite la commission qui publia en 1988 l'influent *Report of the National Commission on Self-Employed Women and Women in the Informal Sector: Shramshakti (The Power of Labor)*, New Delhi : National Commission on Self Employed Women, 1988. Reflétant l'orientation gandhienne de SEWA, l'idée maîtresse du rapport concernait l'« empowerment à la base via l'organisation des femmes », BANERJEE, « Grassroot Empower-

ment », p. 9 ; voir également BHATT, « Toward Empowerment ». En outre, l'économiste Devaki Jain employa le terme empowerment dans son étude de cinq organisations communautaires de femmes, JAIN, *Women's Quest for Power*. Jain mena ses recherches à la fin des années 1970 quand elle était directrice de l'ISSRC. Elle fut plus tard membre des Comités préparatoires nationaux pour les Conférences mondiales de l'ONU sur les femmes de 1985 et 1995.

15. JAIN, Devaki, *Women, Development, and the UN: A Sixty-Year Quest for Equality and Justice*, Bloomington : Indiana University Press, 2005, p. 95.

16. SEN, Gita et GROWN, Caren, *Development, Crises, and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives*, New York : Monthly Review Press, 1987.

17. *Id.*, p. 9 ; et HAWKESWORTH, Mary E., *Globalization and Feminist Activism*, Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2006, p. 72.

18. SEN et GROWN, *Development, Crises, and Alternative Visions*, p. 22.

19. *Id.*, p. 15.

20. *Id.*, p. 80.

21. *Id.*, p. 82.

22. MOSER, Caroline O. N., « Gender Planning in the Third World: Meeting Practical and Strategic Gender Needs », *World Development* 17, no. 11, 1989, pp. 1799–1825.

23. Les travaux de la travailleuse sociale indienne Srilatha Batilwala ont exercé une influence particulière. En 1991, elle prépara un document d'information sur les « programmes novateurs de développement, d'éducation [et de] empowerment des femmes en Asie du Sud » pour un atelier pour l'Asie du Sud sur le thème de « l'éducation pour l'autonomisation des femmes » organisé par la Campagne d'action contre la faim – Action pour le développement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Publiée en 1993, cette étude devint la pierre de touche internationale pour l'approche féministe de l'empowerment et offrit certaines des analyses et caractérisations les plus approfondies de ce qu'implique une telle approche. Voir également KABEER, Nabila, *Reversed Realities. Gender Hierarchies in Development Thought*, Londres : Verso, 1994 ; MAZUMDAR, Vina, *Peasant women organize for empowerment: The Bankura experiment*, New Delhi : Centre for Women's Development Studies, 1989 ; MUNTEMBA, Shimwaayi, *Rural development and women: Lessons from the Field*, Genève : International Labour Office, 1985 ; et SHARMA, « Grassroots organizations and women's empowerment ».

24. Les critiques formulées par les féministes socialistes au féminisme libéral et, plus généralement, les débats féministes à propos du pouvoir dans les années 70 contribuèrent à l'apparition de l'approche féministe d'empowerment dans le domaine du développement. Influencées par les travaux de FOUCAULT, Michel, *History of Sexuality*, Victoria : Penguin Books, 1976 et de HARTSOCK, Nancy, *Money, Sex, and Power: Toward a Feminist Historical Materialism*, New York : Longman, 1983, ces débats furent fréquemment présentés en termes de besoin d'encourager les formes « féministes » de pouvoir, exprimées le plus souvent comme un « pouvoir intérieur », « un pouvoir d'agir » et « un pouvoir partagé », s'ajoutant au type plus traditionnel et « masculiniste » de pouvoir, celui d'« un pouvoir exercé sur ». Voir KABEER, *Reversed Realities* ; et ROWLANDS, « Word of the Times ».

25. BATLIWALA, « Meaning of Women's Empowerment », p. 134.

26. ROWLANDS, « Word of the Times », p. 11.

27. Le langage de l'« empowerment » commença également à apparaître au sein des Nations Unies au milieu des années 1990. Dans ce contexte, il était pour l'essentiel intégré à une perspective social-libérale qui associe une préoccupation profonde et constante des mesures de lutte contre la pauvreté et de la redistribution via l'aide au développement à la promotion de l'autodétermination et à l'indépendance des pays membres. À l'ONU, les féministes purent donc plaider en faveur de l'« empowerment des femmes » pour des raisons d'équité plus qu'en termes d'efficacité, de sorte qu'« égalité des sexes » et « autonomisation » ont fini par être employés conjointement à l'ONU. Ce fait est illustré, par exemple, par la réorganisation de 2011 qui centralisa toutes les initiatives de l'ONU orientées vers les femmes au sein d'une nouvelle agence appelée « ONU-Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Voir BIEWENER, Carole et BACQUÉ, Marie-Hélène, « Empowerment, développement et féminisme: Entre projet de

transformation sociale et néolibéralisme », in *La démocratie participative: histoire et généalogie*, éd. SINTOMER, Marie-Hélène et Yves, Paris : La Découverte, 2011, pp. 82–101 ; et BACQUÉ et BIEWENER, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*.

28. O'BRIEN, Robert et al., éd., *Contesting Global Governance: Multilateral Economic Institutions and Global Social Movements*, Cambridge, Royaume Uni : Cambridge University Press, 2000, pp. 47–48. Les exigences exprimées par les organismes d'aide multilatérale et bilatérale en matière d'« évaluations des résultats » ont conduit à des efforts considérables de la part des défenseurs de l'égalité entre les sexes visant à identifier des moyens de mesurer et de quantifier les progrès de l'*empowerment*. Voir par exemple KABEER, Naila, « Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment », *Development and Change* 30, no. 3, juillet 1999, pp. 435–464, pour une analyse des moyens variés de mesurer l'*empowerment*.

29. KABEER, Naila, « Conflicts over Credit: Re-evaluating the Empowerment Potential of Loans to Women in Rural Bangladesh », *World Development* 29, no. 1, janvier 2001, pp. 63–84.

30. BESSIS, Sophie, « The World Bank and Women: Instrumental Feminism », in *Eye to Eye: Women Practicing Development across Cultures*, éd. PERRY, Susan et SCHENCK, Celeste, Londres : Zed Books, 2002, pp. 10–24.

31. BEDFORD, Kate, « Doing Business with the Ladies », *Labour, Capital and Society* 42, nos. 1 et 2, 2009, p. 172.

32. *Id.*, p. 173.

33. « Ministers, Bank President, Tout Women's Empowerment as Key Development Goal », Banque Mondiale, 12 avril 2008, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTGENDER/0,,contentMDK:21727751~menuPK:336874~pagePK:64020865~piPK:149114~theSitePK:336868,00.html>.

34. RUCKERT, Arne, « Producing Neoliberal Hegemony? A Neo-Gramscian Analysis of the PRSP in Nicaragua », *Studies in Political Economy* 79, printemps 2007, p. 93.

35. *Id.*

36. *Id.*, p. 101.

37. STIGLITZ, Joseph, « More Instruments and Broader Goals: Moving toward the Post-Washington Consensus », WIDER Annual Lectures, Helsinki, Finland, 7 janvier 1998, p. 24, [www.globalpolicy.org/component/content/article/209/43245.html](http://www.globalpolicy.org/component/content/article/209/43245.html) ; et WOLFOWITZ, Paul, « Good Governance and Development: A Time for Action », (énoncé donné à Jakarta, Indonésie, 11 avril 2006), <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:20883752~menuPK:34472~pagePK:34370~piPK:34424~theSitePK:4607,00.html>.

38. Banque Mondiale, *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*, New York : Oxford University Press, 2001, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/11856/World%20development%20report%202000-2001.pdf?sequence=1> ; et NARAYAN, Deepa, éd., *Empowerment and Poverty Reduction: A Sourcebook*, Washington, DC : World Bank, 2002.

39. ALSOP, Ruth et HEINSOHN, Nina, *Measuring Empowerment in Practice: Structuring Analysis and Framing Indicators*, World Bank Policy Research Working Paper 3510, Washington, DC : World Bank Publications, 2005, p. 5, [http://siteresources.worldbank.org/INTEMPowerment/Resources/41307\\_wps3510.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTEMPowerment/Resources/41307_wps3510.pdf). Toutefois, le professeur Ravi Kanbur, principal architecte du *WDR 2000/2001*, démissionna lorsque les autorités supérieures de la Banque insistèrent sur une réduction de l'importance donnée par le rapport à l'*empowerment*. Voir BRAATHEN, Einar, « New Social Corporatism: A Discursive-Critical Review of the WDR 2000/1, 'Attacking Poverty,' », *Forum for Development Studies* 27, no. 2, 2000, p. 333. En outre, comme le fait remarquer Parpart, alors que le rapport « adopte une partie du langage de l'*empowerment* et de la participation, son abondante bibliographie ne fait pratiquement aucune référence aux écrits sur le sujet ». Voir « Lessons from the field », p. 42.

40. NARAYAN, *Empowerment and Poverty Reduction*, p. 14, p. 13.

41. *Id.*, p. 8.

42. ALSOP, Ruth, BERTELSEN, Mette Frost, et HOLLAND, Jeremy, éd., *Empowerment in Practice: From Analysis to Implementation*, Washington, DC : World Bank, 2006, [http://siteresources.worldbank.org/INTEMPOWERMENT/Resources/Empowerment\\_in\\_Practice.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTEMPOWERMENT/Resources/Empowerment_in_Practice.pdf).

43. *Id.*, p. 1.

44. *Id.*

45. *Id.*, p. 11.

46. *Id.*

47. *Id.*, p. 3.

48. *Id.*, p. 16.

49. *Id.*, p. 2.

50. Banque Mondiale, *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*, Washington, DC : World Bank, 2012, p. 3, <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf>.

51. *Id.*, p. 3, p. 47.

52. *Id.*, p. 48.

53. *Id.*, p. 22 et *passim*.

54. Dans « New Social Corporatism », Braathen soutient qu'une vision sociale-corporatiste est évidente dans le *World Development Report 2000/2001* de la BM et Suzanne Bergeron identifie un « nouvel institutionnalisme » dans « The Post-Washington Consensus and Economic Representations of Women in Development at the World Bank », *International Feminist Journal of Politics* 5, no. 3, novembre 2003, pp. 397-419.

55. MOLYNEUX, Maxine, « Conditional Cash Transfers: A Pathway to Women's Empowerment? », Pathways Working Paper 5, 2008, p. 43, <http://r4d.dfid.gov.uk/PDF/Outputs/WomenEmp/PathwaysWP5website.pdf>.

56. RUCKERT, « Producing Neoliberal Hegemony? » ; et MOLYNEUX, « Conditional Cash Transfers ».

57. BROWN, « Neo-liberalism », p. 19.

58. BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 1999.

59. BROWN, « American Nightmare », p. 692.

60. *Id.*, p. 704.

61. CRUIKSHANK, Barbara, *The Will to Empower: Democratic Citizens and Other Subjects*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 1999 ; RANKIN, Katharine N., « Governing Development: Neoliberalism, Microcredit, and Rational Economic Woman », *Economy and Society* 30, no. 1 février 2001, pp. 18-37 ; et BROWN, « Neo-liberalism ».

62. BROWN, « Neo-liberalism », p. 6.

63. ALSOP, BERTELSEN, et HOLLAND, *Empowerment in Practice*, p. 10, p. 11, pp. 15-18, pp. 19-20.

64. BATLIWALA, Srilatha, « Putting Power Back into Empowerment », openDemocracy, 30 juillet 2007, [www.opendemocracy.net/article/putting\\_power\\_back\\_into\\_empowerment\\_0](http://www.opendemocracy.net/article/putting_power_back_into_empowerment_0) ; CORNWALL, Andrea, « Pathways of Women's Empowerment », openDemocracy, 30 juillet 2007, [www.opendemocracy.net/article/pathways\\_of\\_womens\\_empowerment](http://www.opendemocracy.net/article/pathways_of_womens_empowerment) ; et SAREDENBERG, *Liberal vs. Liberating Empowerment*.

65. STROMQUIST, Nellie, *Feminist Organizations and Social Transformation in Latin America*, Boulder, CO : Paradigm Publishers, 2007, p. 13.

66. KABEER, Naila, « 'Growing' Citizenship from the Grassroots: Nijera Kori and Social Mobilization in Bangladesh », in *Inclusive Citizenship: Meanings and Expressions*, éd. KABEER, Naila, Londres : Zed Books, 2005, p. 196.

67. *Id.*, p. 197 ; et STROMQUIST, *Feminist Organizations and Social Transformation*, p. 21.

68. STROMQUIST, Nellie, « Education as a Means for Empowering Women », in *Rethinking Empowerment: Gender and Development in a Global/Local World*, éd. PARPART, Jane, RAI, Shirin M., et STAUDT, Kathleen A., Londres : Routledge, 2002, p. 23.

69. Voir *Pathways of Women's Empowerment*, consulté le 20 décembre 2011, [www.pathwaysofempowerment.org/](http://www.pathwaysofempowerment.org/). *Pathways for Women's Empowerment* est un consortium international de recherche et programme

de communication associant « des universitaires à des militantes et à des professionnelles pour identifier des moyens d'améliorer l'autonomisation des femmes ».

70. BATLIWALA, *Women's Empowerment in South Asia*, p. 23 ; MOLYNEUX, Maxine, « Mobilization without Emancipation? Women's Interests, the State and Revolution in Nicaragua », *Feminist Studies* 11, no. 2, 1985, p. 252 ; « Introduction », in KABEER, *Inclusive Citizenship*, p. 8 ; et STROMQUIST, *Feminist Organizations and Social Transformation*, p. 33.

71. « Introduction », in KABEER, *Inclusive Citizenship*, p. 8.

72. CORNWALL, « Pathways of Women's Empowerment ».

73. MOLYNEUX, « Mobilization without Emancipation? » ; et YOUNG, Kate, *Gender and Development: A Relational Approach*, Oxford, Royaume Uni : Oxford University Press, 1988.

74. GIBSON-GRAHAM, *Postcapitalist Politics*.

75. « Introduction », in KABEER, *Inclusive Citizenship*, p. 8. ; STROMQUIST, *Feminist Organizations and Social Transformation* ; et CORNWALL, Andrea et SCHATTEN COELHO, Vera, éd., *Spaces for Change? The Politics of Citizen Participation in New Democratic Arenas*, Londres : Zed Books, 2007.

76. BROWN, « Neo-liberalism », p. 12.

77. ALSOP, BERTELSEN, et HOLLAND, *Empowerment in Practice*, p. 11.

78. FRASER, Nancy, « Feminism, Capitalism and the Cunning of History », *New Left Review* 56, mars-avril 2009, p. 109, p. 111.

79. BROWN, « Neo-liberalism », p. 16.

# Les approches des pays BRICS à la sécurité multilatérale

MIKHAIL TROITSKIY, PHD\*

**M**algré le pessimisme entourant les perspectives économiques du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (BRICS), le groupement continue d'attirer beaucoup d'attention comme source potentielle de politiques concertées de contrepoids au monde développé. Les membres du BRICS se sont positionnés comme des nations capables de maintenir des niveaux très élevés de croissance économique sans dépendance excessive des pays développés. Ils affirment également incarner la promesse d'une politique étrangère et de stratégies de sécurité indépendantes, basées sur leur compréhension particulière de l'intérêt national, et à chercher à rallier autour d'eux un groupe de pays en voie de développement qui, soi-disant, sont dans le processus de choisir entre une alliance avec l'Occident et des stratégies économiques et diplomatiques largement autonomes. Dans le sillage d'un affrontement majeur avec l'Occident sur l'Ukraine, la Russie peut en profiter pour promouvoir le groupe BRICS comme un véhicule de coordination d'une stratégie internationale. Il est par conséquent important d'établir dans quelle mesure le groupe BRICS peut, en tant qu'institution multilatérale, voir ses moyens renforcés dans le domaine de la politique de sécurité. Cet article examine les perspectives d'une approche concertée du BRICS à la diplomatie multilatérale et à l'action collective dans l'arène internationale.

---

\* L'auteur est directeur adjoint du bureau de Moscou de la Fondation MacArthur, un organisme donateur privé, à but non lucratif, dont le siège social se trouve à Chicago. Il est analyste des affaires politiques et internationales de formation. Il enseigne à l'Institut d'État des relations internationales de Moscou ainsi qu'à l'Université européenne de Saint Pétersbourg. Il a publié en russe et en anglais des études sur les relations américano-européennes, russo-américaines et russo-européennes, sur les problèmes de sécurité en Eurasie et sur la sécurité et les négociations internationales. Le professeur Troitskiy publie fréquemment des commentaires et des tribunes libres dans la presse russe et internationale. De 2006 à 2010, il a été un collaborateur actif à la société de conseil internationale Oxford Analytica. Il est titulaire de diplômes de science politique de l'Université de Saint Pétersbourg et de l'Académie des sciences de Russie. Il a travaillé comme chercheur invité au Woodrow Wilson International Center de Washington et aux Universités d'Oxford et de Cambridge.

L'auteur souligne que les opinions exprimées ici sont uniquement les siens et non ceux de la Fondation MacArthur ou de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou.

Les aspirations en politique étrangère des pays BRICS sont fortement concentrées sur leurs régions respectives. En conséquence, les objectifs clés de politique étrangère et de sécurité du groupe sont propres à chaque pays membre ou, comme dans le cas de la Chine et de l'Inde, s'opposent mutuellement. À la veille du sommet d'avril 2013 du BRICS en Afrique du Sud, l'*Hindustan Times* avait déclaré dans son éditorial que « les relations de la politique internationale entre ces pays restent précaires, et la confiance y fait par moment cruellement défaut. La fracture la plus évidente est celle entre l'Inde et la Chine. En revanche, les relations entre, par exemple, l'Inde et le Brésil ou l'Afrique du Sud et la Russie sont si minces, voire absentes. Hormis la Chine,... les membres ont une optique régionale au point d'avoir peu de contacts entre eux<sup>1</sup> ». En outre, les ressources disponibles aux pays BRICS pour une intervention dans des régions géographiques et fonctionnels, qui ne sont pas considérés d'une importance critique pour leur sécurité ou leur développement économique, sont limitées. Dans l'ensemble, on a de bonnes raisons de ne pas s'attendre à ce que les pays BRICS mettent en commun leurs ressources et leur volonté politique à la poursuite d'initiatives mondiales ingénieuses.

Pourtant, en dépit du manque de goût pour l'activisme global concerté, le groupe BRICS peut encore trouver utile d'unir leurs efforts pour faire contrepoids à l'influence des pays développés. En effet, chaque pays du groupe est préoccupé par la prépondérance de l'Ouest dans un certain domaine, de la qualité de la diplomatie jusqu'à la capacité de projection des forces à la technologie militaire de pointe. En d'autres termes, si quelque chose peut stimuler le multilatéralisme de la sécurité entre les membres BRICS, ce serait leur positionnement par rapport aux états économiquement et technologiquement avancés.

Plus précisément, les relations sécuritaires, y compris la coopération et la concurrence, entre les nations du BRICS, sont largement définies par leur approche aux avantages économiques, militaires, technologiques et autres avantages des États-Unis et de leurs alliés. Par exemple, la Russie et la Chine déclarent régulièrement qu'elles coordonnent leurs politiques de sécurité, principalement dans le but de « promouvoir un monde multipolaire » et de s'« opposer à l'hégémonie », un euphémisme pour contrebalancer les États-Unis sur la scène internationale (voir leur Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage de 2001). Le Brésil s'est souvent opposé à la pression des États-Unis en faveur d'une intégration économique panaméricaine, et l'Inde a constamment résisté aux demandes américaines de renoncer à l'arme nucléaire. Une possible exception à cette règle est la dyade Inde-Chine dans laquelle la conduite des deux pays a été principalement dictée par les motifs propres à leur rivalité régionale, qui remonte à au moins plusieurs décennies.

Il arrive parfois qu'un ou plusieurs membres du BRICS développent un intérêt particulièrement marqué pour enrôler le groupe à leur cause anti-occidentale. Dès la mi-2015, la Russie recherche une coopération plus étroite avec ses homologues du BRICS, notamment la Chine, étant donné l'aggravation du conflit avec l'Occident sur l'Ukraine et l'expulsion de la Russie du G8 et, potentiellement, d'autres instances multilatérales<sup>2</sup>.

Cet article procède en trois étapes. Tout d'abord, il classe les réactions typiques des pays du BRICS aux politiques de sécurité de l'Occident et à la tentative de l'Ouest de s'assurer une avance technologique et diplomatique. Ils sont représentés dans cette analyse par les trois plus grands pays ayant les programmes les plus ambitieux en matière de politique étrangère, à savoir la Chine, la Russie et l'Inde. Pour comparer les options russes, chinoises et indiennes, l'article utilise un graphique à deux dimensions. Il introduit ensuite un paramètre permettant d'identifier des tendances dans l'évolution de ces attitudes. Ce paramètre est la direction dans laquelle est perçue l'évolution de l'influence des États-Unis dans le monde. L'article cherche à établir en quoi l'apparition du pessimisme concernant la puissance américaine (et plus généralement occidentale) a affecté les choix stratégiques des pays du BRICS quand il s'agit de formuler des réponses à la supériorité occidentale dans les domaines de la diplomatie et de la technologie militaire. Enfin, il évalue les perspectives multilatérales de sécurité des BRICS sur la base d'une compréhension de la façon dont le « déclin de l'Ouest » a affecté le calcul stratégique des nations BRICS.

## Les réponses du groupe BRICS aux politiques de sécurité de l'Ouest

Plusieurs types de capacités et de politiques occidentales ont généré des inquiétudes parmi les pays du BRICS depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Cet article examine ces trois types : 1) la technologie de pointe de l'armement et la stratégie militaire connexe, 2) les stratégies de gestion des conflits, et 3) l'innovation dans la doctrine de politique étrangère. Parmi les points controversés de la *technologie militaire* figurent les projets américains et alliés de déploiement de moyens de défense antimissile ; les progrès dans le domaine des armes conventionnelles de haute précision, y compris celles qui sont potentiellement déployables dans l'espace ; et la tentative des États-Unis et de leurs alliés de rendre plus strict le régime de non-prolifération nucléaire tout en insistant sur des réductions importantes dans les principaux arsenaux nucléaires du monde. Les dimensions des *stratégies de gestion des conflits internationaux* défendues par l'Occident et soulevant des inquiétudes parmi les BRICS comprennent l'intervention armée pour mettre fin à

un conflit violent, par exemple, une guerre civile ; les menaces d'isolement politique, de sanctions économiques ou de punition par la force de l'une des parties dans un conflit intérieur (ce qui fait généralement pencher la balance en faveur des autres) ; les interprétations libres du mandat du Conseil de sécurité de l'ONU d'intervenir dans des conflits (selon une opinion répandue à Moscou et à Beijing, l'OTAN avait pris la liberté d'élargir son mandat de protection des populations civiles pendant la guerre civile en Libye en 2011 pour y inclure la poursuite et la défaite des forces du régime) ; et la reconnaissance officielle d'un régime sécessionniste (le Kosovo en 2008). Enfin, parmi les *changements doctrinaux* occidentaux survenus au cours des deux dernières décennies et troublant la plupart des membres du BRICS, figurent les notions réinventées de solidarité avec les peuples souffrant de l'abus des gouvernants au pouvoir dans des pays étrangers ; les interprétations activistes proactives de la responsabilité de protéger (R2P) ; les affirmations sur le caractère universel des droits de l'homme ; et le soutien apporté par des gouvernements occidentaux à des mouvements d'opposition et à des militants politiques dans les pays en voie de développement.

Dans l'ensemble, les trois domaines technologique, stratégique et doctrinal dans lesquels l'Occident mène les innovations, sont étroitement liés et irritent la Russie, la Chine et, dans une certaine mesure, l'Inde. Les préoccupations du BRICS comprennent l'utilisation potentielle d'armes de haute précision à la pointe de la technologie contre des forces gouvernementales « sous prétexte » de mettre fin à des conflits armés intérieurs ou de sanctionner un gouvernement ciblé pour une violation massive des droits de l'homme. Les analystes classiques des affaires internationales à Moscou, Beijing et New Delhi considèrent les préoccupations humanitaires comme un écran de fumée masquant des actions visant à acquérir des « avantages géopolitiques », à sécuriser un accès aux « ressources stratégiques » ou à installer des « gouvernements fantoches » dans des pays « d'importance stratégique ». Les réactions du BRICS aux développements inquiétants de la technologie, la stratégie et la doctrine enregistrés en Occident sont quatre catégories principales.

### *Les mesures asymétriques*

Les « trois grands » membres du BRICS ont tout d'abord essayé de compenser l'avantage de l'Ouest en prenant des mesures asymétriques. La Russie a commandé un nouveau missile balistique lourd à combustible liquide considéré comme très efficace pour pénétrer les défenses de missiles. Les dirigeants russes ont également promis de déployer des missiles à courte portée dans l'enclave Kaliningrad, la plus à l'ouest du pays, l'un des objectifs de ces missiles étant de cibler des sites potentiels de défense antimissile en Pologne. Selon Washington, au cours des

dernières années, la Russie a aussi procédé à des tests, lors des années récentes, apparemment en violation de l'*US-Russian Intermediate Nuclear Forces Treaty* de 1987, un missile de croisière à moyenne portée. S'il était déployé, de tels missiles pourrait faire monter les enjeux pour les membres européens de l'OTAN dans une confrontation avec la Russie et, éventuellement, de les dissuader de permettre le déploiement d'éléments du dispositif américain de défense antimissile sur leur territoire. La Chine a également excellé dans l'élaboration de réponses asymétriques à la supériorité technologique des États-Unis dans un certain nombre de domaines d'importance pour la Chine. Pékin a développé des moyens efficaces de lutte contre la domination par l'*US Navy* des eaux océaniques adjacentes à la Chine tels que des missiles balistiques antinavires de haute précision. La Chine a également prouvé en 2007 qu'elle était capable de détruire des satellites américains en orbite en atteignant un satellite désaffecté avec un missile.

Il est tout aussi facile de trouver des exemples de réponses asymétriques à l'interventionnisme armé. On peut citer le soutien diplomatique et les approvisionnements fournis par la Russie au gouvernement de Bachar al-Assad en Syrie et les tentatives russes et chinoises pour protéger l'Iran du durcissement des sanctions extra-ONU proposées par les États-Unis et leurs alliés. Depuis le renversement du colonel Mouammar Kadhafi en Libye en 2011, la Russie et, dans une moindre mesure la Chine, n'ont perdu aucune occasion dans les forums multilatéraux d'attribuer le blâme d'une situation sécuritaire loin d'être parfaite en Libye, sur les pays de l'OTAN qui avaient sans doute poussé les limites de leur mandat, basé sur la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, et ont bombardé les forces de Kadhafi jusqu'à l'anéantissement total.

Les innovations doctrinales occidentales de solidarisme, d'universalité des droits de l'homme et de responsabilité de protéger de l'Occident, même en l'absence d'une autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU, ont également indiqué une réaction asymétrique distincte. Les autorités chinoises, indiennes et russes ont, à différents moments, pris soin de limiter la liberté de manœuvre des organisations non gouvernementales locales et transnationales, communément vues dans ces pays comme des agents de l'influence hostile de l'Occident déguisées en promotion de droits et de valeurs universels. Pékin impose des restrictions à l'accréditation des ONG nationales et étrangères poursuivant des objectifs considérés comme politiquement sensibles. Il est, par exemple, impossible en Chine d'incorporer une ONG qui n'a pas obtenu un financement initial des programmes du gouvernement chinois<sup>3</sup>. Pékin exige également la certification par les ambassades chinoises de tous les accords de subvention entre les donateurs dans le pays respectif et l'ONG chinoise bénéficiaire<sup>4</sup>. En outre, le gouvernement chinois cherche

à détourner les fonds étrangers des ONG relativement indépendantes à celles largement fidèles ou agissant au nom des autorités<sup>5</sup>.

Dans le même ordre d'idées, Moscou a durci la réglementation pour les ONG à capitaux étrangers en 2012, mis fin à la présence en Russie de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et interrompu le Programme de coopération Nunn-Lugar pour la réduction des menaces financé par les États-Unis, dont l'objet est de désactiver et détruire les ogives nucléaires retirées du service en Russie<sup>6</sup>. Le climat général dans lequel opèrent les ONG en Russie s'est détérioré, avec de nombreuses voix appelant à une nouvelle vague de répression sur les bénéficiaires de l'aide financière étrangère, même dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Même en Inde, un pays ayant la réputation justifiée d'organiser des élections libres et honnêtes ainsi que de maintenir un niveau satisfaisant de transparence de la part du gouvernement, les autorités adoptèrent des mesures restrictives à l'encontre des ONG financées par l'étranger. Cette mesure a été prise en 2013 à la suite d'une vague d'activisme écologique opposé à la construction d'une centrale nucléaire à Kudankulam. Cependant, la suspension générale du droit de recevoir des fonds de l'étranger a affecté plus de 700 ONG indiennes dont la plupart ne s'étaient jamais engagés dans la militance antinucléaire<sup>7</sup>.

### ***Les contraintes juridiques ou éthiques***

La deuxième stratégie russe et chinoise pour neutraliser la perception de la prépondérance technologique ainsi que l'innovation stratégique et doctrinale importune de l'Occident est d'imposer des restrictions juridiques ou éthiques au comportement occidental grâce à des conventions multilatérales, bilatérales ou diplomatiques. La Russie a répliqué, par exemple, aux progrès réalisés par les États-Unis dans le domaine des armes stratégiques conventionnelles de haute précision en insistant, lors des négociations sur le nouveau Traité de réduction des armes stratégiques en 2009-10 (START), que les missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) armés d'ogives conventionnelles doivent être comptés dans la détermination des limites générales de ces missiles ainsi que les vecteurs à ogive nucléaire. Avec la Chine, la Russie a introduit à la Conférence du désarmement de 2008 un projet de traité sur la prévention du placement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique. Le projet n'a pour l'instant donné lieu qu'à une réaction peu enthousiaste de la part des États-Unis alors que la Russie a essayé de faire monter la mise en s'engageant à respecter unilatéralement le principe de « ne pas être le premier à placer » des armes dans l'espace<sup>8</sup> ». Moscou continue aussi d'insister sur un accord contraignant avec les États-Unis qui imposerait des restrictions au développement d'armes conventionnelles de haute précision et de systèmes de dé-

fense antimissile. Alternativement, la Russie a tenté de convaincre, en 2010-2011, le Congrès américain de publier une déclaration attestant que les défenses antimissiles américaines ne seraient jamais dirigées contre la Russie. Aucune de ces initiatives n'a suscité un grand intérêt aux États-Unis parce que Washington ne voulait pas freiner ses progrès dans les domaines prometteurs de la technologie militaire, ni limiter sa liberté d'action quant aux applications potentielles de cette technologie.

L'Inde, à son tour, cherche à légitimer sa possession d'armes nucléaires en dehors du cadre du Traité de non-prolifération (TNP), en appelant à l'abolition des armes nucléaires qui serait la condition de sa renonciation à son propre arsenal nucléaire. Sinon, l'Inde insiste pour être acceptée dans le TNP sur la base « non discriminatoire », c'est-à-dire en tant qu'État doté d'armes nucléaires.

La Chine et la Russie ont depuis longtemps résisté à l'interventionnisme occidental par la voie de la diplomatie multilatérale. Les deux parties ont soit opposé leur veto, ou menacé de le faire, à des résolutions ouvrant la voie à l'intervention dans l'ex-Yougoslavie, l'Irak et la Syrie. Moscou et Pékin ont affirmé sans relâche le caractère indispensable d'un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU pour intervenir dans des états souverains, même dans des situations où un veto par un membre permanent de ce conseil pourrait empêcher la communauté internationale de mettre un terme immédiat à un conflit armé afin de sauver des milliers de vies. Dans une tentative de retarder l'expansion de l'OTAN en Europe, la Russie proposa en 2008, et par la suite a promu par des voies diplomatiques, un projet de traité sur la sécurité en Europe qui exigerait des consultations parmi les parties prenantes en cas d'aggravation d'un conflit en Europe et interdirait l'élargissement des alliances militaires en l'absence d'un consensus parmi les signataires du traité. La Russie, la Chine et l'Inde ont également refusé de reconnaître le Kosovo comme un État indépendant. Dans cette décision, la Chine et l'Inde ont été motivées surtout par la réticence de créer un précédent d'une sécession réussie tandis que la Russie a été principalement motivée par ses sympathies pour la Serbie et l'inclinaison de contrebalancer les États-Unis et leurs alliés. Moscou s'est servi ensuite de l'indépendance du Kosovo comme un argument pour justifier sa propre reconnaissance des républiques séparatistes de la Géorgie, ainsi que la sécession de la Crimée de l'Ukraine et son admission dans la Fédération de Russie.

La Russie, la Chine, et parfois l'Inde, ont compensé les innovations doctrinales occidentales en développant et promouvant leurs propres concepts. Elles ont soutenu que la souveraineté est l'un des rares stabilisateurs puissants dans la politique mondiale, ainsi que l'équilibre des forces, c'est-à-dire, la prévention de l'« hégémonie » par un seul état. Depuis 2004, l'année de la première vague des révolutions « de couleur » en Eurasie postsoviétique, Moscou a aussi activement

promu la narration de l'inévitable implication hostile de forces extérieures dans les manifestations de masse antigouvernementale ou d'autres activités par des mouvements d'opposition radicale. La Russie a maintenu qu'il n'y a aucun moyen pour une manifestation de masse radicale de s'assurer un soutien humain et matériel sans l'aide d'un pays étranger qui vise sournoisement à miner le gouvernement dans le pays où la manifestation se déroule. Les deux récits se sont avérés des ripostes vigoureuses à la rhétorique de solidarisme transnational de l'Ouest, et ont suscité l'intérêt d'un certain nombre de pays en voie de développement dotés de régimes vulnérables, préoccupés par une possible ingérence occidentale.

En effet, employer la stratégie des contraintes juridiques, un acteur doit maintenir un degré de participation globale. Un état ne peut exploiter aucune contrainte par le truchement des Nations Unies ou même d'un groupe plus restreint de ses alliés, si cet état n'est pas engagé avec le monde. Bien qu'un acteur isolé internationalement (ou auto-isolé) sera toujours capable de fournir une réponse asymétrique à ses rivaux, la stratégie des contraintes juridiques est impossible à appliquer ou inefficace pour un tel acteur. Si un pays se déplace vers l'(auto-)isolement, il perd l'option des contraintes juridiques.

### ***Les stratégies symétriques ou de contreparties***

Au fur et à mesure que les trois principaux pays BRICS se renforçaient économiquement et militairement au cours de la dernière décennie, ils ont essayé un certain nombre de stratégies symétriques ou de contrepartie, qu'ils essayèrent de déployer contre l'Occident, des images miroir des politiques de l'Ouest. Par exemple, comme l'un des moyens de compenser l'impact potentiel des systèmes naissants de défense antimissile des États-Unis sur la stabilité stratégique nucléaire entre les États-Unis et la Russie, Moscou a annoncé, en 2011, la formation des Forces de défense de l'espace aérien (*Sily Voенно-kosmicheskoi oborony – VKO*) et a affecté des dizaines de milliards de dollars à leur financement au cours de la prochaine décennie. Les États-Unis n'ont pas soulevé la question de savoir si ces forces allaient avoir un effet négatif sur la stabilité stratégique tant vantée et Moscou s'abstint de tout commentaire. L'Inde continue à son tour de développer des armes nucléaires tout en restant en dehors du cadre du TNP, en prétendant que l'adhésion et la non-appartenance au TNP sont en effet deux choix tout aussi acceptables et aucun n'est plus éthique que l'autre.

La Russie a imité l'interventionnisme occidental en s'engageant en Abkhazie, en Ossétie du Sud et en Crimée, et les a reconnu à l'issue de conflits dont Moscou a pris part. Moscou a également utilisé la doctrine du solidarisme pour justifier la projection de ses forces en Crimée et menacer leur utilisation contre l'Ukraine dans le sillage de la révolution de février 2014 à Kiev. La Chine continue

en effet de revendiquer Taiwan et d'élargir sa propre interprétation du droit maritime international aux mers contiguës, et ses propres zones d'intervention possible dans certaines circonstances.

La Russie a rendu la pareille aux innovations doctrinales de l'Occident en servant de la R2P pour justifier ses prétentions sur la Crimée et, potentiellement, sur certaines régions dans certaines parties de l'est de l'Ukraine. Selon Moscou, les « compatriotes » de Crimée et de l'Est de l'Ukraine ont été mis en danger par les politiques des nouvelles autorités ukrainiennes qui avaient prétendument pratiquer une discrimination à l'encontre des Russes de souche et de la langue russe en Ukraine. Le Kremlin a également justifié ses actions en Ukraine en citant le cas du Kosovo que les États-Unis ont soutenu d'après le principe de l'autodétermination des Albanais du Kosovo, tant avant qu'après la déclaration d'indépendance par Priština en 2008<sup>9</sup>.

### ***La coopération avec l'Occident***

La dernière option pour les « trois grands » du BRICS est de répondre à la prépondérance de l'Occident par la coopération avec l'Occident. Cette coopération n'a jamais pris la forme d'un suivisme mais sur une base *ad hoc*. À son entrée dans le « club nucléaire », l'Inde a choisi de coopérer, jusqu'à un certain point, avec les États-Unis en signant un accord sur le nucléaire civil en 2005. À la suite de cet accord, New Delhi a obtenu l'engagement de Washington dans le développement de l'énergie nucléaire civile en Inde, un marché lucratif pour les États-Unis. Tout en restant en dehors du cadre du TNP, l'Inde a toujours soutenu le programme de désarmement nucléaire de l'administration d'Obama<sup>10</sup>.

La Russie coopéra à son tour avec les États-Unis et leurs alliés dans le domaine du désarmement chimique de la Syrie, ce qui a contribué à désamorcer partiellement le conflit dans et autour de la Syrie. La Chine, avec quelques autres pays en voie de développement, ont pris part à des patrouilles contre la piraterie dans les eaux de la Corne de l'Afrique, une mission qui s'est avérée être un succès incontestable de la coopération multilatérale. Enfin, Moscou a décidé en mars 2011 de ne pas opposer son veto à la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a reconnu la nécessité de protéger la population civile de la ville libyenne de Benghazi menacée d'épuration par les forces du colonel Kadhafi. Le tableau ci-dessous résume les trois défis et les exemples des quatre options de réponse des « trois grands » du BRICS.

**Tableau 1. Les réponses des pays BRICS aux innovations technologiques, stratégiques et doctrinales de l'Occident**

<i>Réponse Défi</i>	<i>asymétrique</i>	<i>Contraintes juridiques</i>	<i>Stratégies de contrepartie</i>	<i>Coopération</i>
<i>Technologie militaire avancée : défense antimissile / armes de haute précision / « armes spatiales », armes nucléaires ; régime de non-prolifération pour l'Inde</i>	Missiles mobiles, armes antisatellites, nouveaux missiles de croisière, essai antisatellite de la Chine (2007), missiles antinavires de haute précision	Inclusion des armes conventionnelles dans la limitation des armements stratégiques, proposition d'un traité sur la non-militarisation de l'espace ; appels de l'Inde à l'élimination des armes nucléaires ou demande d'admission au TNP sans discrimination (comme EDAN)	Établissement de forces de défense de l'espace aérien en Russie, Modernisation par la Russie de ses propres armes conventionnelles, développement par l'Inde d'armes nucléaires sans être signataire du TNP	Signature par l'Inde de l'accord nucléaire de 2005 avec les États-Unis, soutien apporté aux initiatives de désarmement nucléaire mondial
<i>Gestion des conflits : Syrie, Libye, Géorgie, Kosovo</i>	Armement du régime au pouvoir en Syrie, résistance au durcissement des sanctions contre l'Iran, rejet sur l'OTAN de la responsabilité du chaos ayant suivi l'intervention en Libye	Veto opposé aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU à propos de l'intervention ou de l'aide à l'opposition au gouvernement dans les conflits intérieurs, affirmation de la nécessité d'une autorisation d'intervention du Conseil de sécurité, propositions de traités multilatéraux contraignants interdisant l'élargissement des blocs rivaux (Charte sur la sécurité européenne), tentative de prévention de la reconnaissance du Kosovo et application de règles strictes de rétablissement de la paix	Intervention russe dans les conflits en Géorgie et en Ukraine, revendication de Taïwan par la Chine	Désarmement chimique de la Syrie négocié sous l'égide de la Russie, participation de la Chine à la mission de lutte contre la piraterie dans le Golfe d'Aden
<i>Innovations doctrinales : notions de solidarisme, approches transnationales des droits de l'homme et R2P, coopération avec les mouvements et militants d'opposition</i>	Limitation de l'activité des ONG (Russie), restrictions apportées au financement étranger des ONG (Chine, Inde)	Mise en avant d'expressions rivales de respect inconditionnel de la souveraineté comme seul stabilisateur dans le système international et d'ingérence étrangère dans toute contestation antigouvernementale.	Démonstration de solidarité de la Russie avec ses « compatriotes » d'Ukraine et maintien du principe d'autodétermination	Soutien de la Russie à la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU en mars 2011 pour protéger les populations civiles en Libye

## Découvrir les tendances dans les approches chinoises, russes et indiennes

Une systématisation des défis de l'Occident, et des réponses que leur apporte le groupe BRICS, permet de comprendre l'éventail d'options disponibles à la Chine, la Russie et l'Inde pour la coordination multilatérale vis-à-vis des États-Unis et de leurs alliés. Le tableau ci-dessus ne montre toutefois pas un aperçu de l'évolution des manières dont la Chine, la Russie et l'Inde approchent une telle coordination. Afin de suivre cette évolution et de déterminer comment ces trois pays du BRICS peuvent coordonner leurs politiques à l'égard de l'Occident, nous examinons comment le concept d'un déclin imminent de l'Ouest en tant que grande puissance économique et diplomatique peut les influencer. Cela nous permettra de comprendre la direction dans laquelle l'attitude préférée de chacun des trois pays BRICS évolue et la distance qui les séparera dans un avenir prévisible. Une telle analyse mettra également en évidence le choix critique qui se dégage entre compenser et coopérer avec l'Occident dans un contexte d'anticipations du prochain déclin irréversible de l'Ouest.

En Occident même, ce pessimisme a largement diminué après avoir culminé en 2009-2010. Cependant, de nombreux décideurs en Russie, en Chine et en Inde semblent partir du principe que le déclin de l'Occident va se poursuivre. Il est par exemple difficile d'imaginer comment les décideurs russes auraient convenu d'incorporer la Crimée à la Russie, une action n'ayant aucune chance d'être reconnue comme légitime par les nations occidentales dans un avenir prévisible. On ne peut envisager de ne pas tenir compte de l'opinion des États-Unis et de leurs alliés que si l'on est convaincu que les conséquences matérielles d'un tel désaccord diminueront avec le temps.

Une analyse des tendances de l'évolution des réponses de la Chine, de la Russie et de l'Inde aux politiques de l'Ouest depuis le début de la crise économique mondiale en 2009 montre que chacun des trois acteurs a choisi sa voie distincte dans ses rapports avec l'Occident. La préoccupation de l'Inde avec les défis émanant des États-Unis et de ses politiques est limitée. New Delhi ne considère pas Washington comme un « rival stratégique » et préfère répondre aux menaces régionales en développant ses propres capacités symétriques. Ces capacités ne sont toutefois pas dirigées contre les États-Unis ni leurs alliés européens ou asiatiques ; elles sont conçues pour dissuader deux rivaux différents, la Chine et le Pakistan. Ces capacités sont de plus en plus prisées des décideurs politiques indiens dans un monde où les États-Unis sont perçus comme de moins en moins capables de garantir la stabilité dans des régions clés et la sécurité de leurs alliés. L'Inde n'est certainement pas prête à exercer son autorité et chercher querelle non

seulement aux États-Unis mais aussi à sa rivale régionale, la Chine. Comme indiqué par les auteurs d'un ouvrage de référence sur les visions du monde des « pouvoirs en puissance »,

La politique étrangère postindépendance de l'Inde a été largement dominée par Nehru en termes d'élaboration et de mise en pratique des concepts. La pensée de Nehru était marquée par son caractère éclectique et étendu, comprenant que le pouvoir importe dans les relations internationales, mais peu disposés à laisser l'Inde se retrouver empêtrée dans des conflits extérieurs qui mèneraient à des sacrifices de sang et d'argent et, ce qui était peut-être encore plus important, éroderaient l'autonomie de l'Inde et limiteraient ses options... L'Inde semble toujours faire grand cas de son « pouvoir par l'exemple » comme moyen d'accéder au statut mondial<sup>11</sup>.

Ce « pouvoir par l'exemple » n'est pas tant un exercice d'équilibre, mais une démonstration de la volonté de coopérer avec la communauté internationale (y compris l'Occident) et de contribuer, tant bien que mal, à certaines causes communes qui n'ont pas été entièrement définies par l'Inde et, comme diraient de nombreux décideurs politiques russes ou chinois, ont été « imposées » par l'Occident.

L'Inde est réticente à participer à des efforts multilatéraux visant à contraindre les progrès accomplis par les pays développés, par exemple dans la technologie de la défense antimissile, et en matière d'innovations stratégiques/doctrinales telles que l'intervention humanitaire basée sur le principe de la R2P. Dans l'ensemble, « en matière de politique mondiale, l'Inde est susceptible de continuer à aller vers des approches multilatérales mais, étant donné que les alliances et l'utilisation de la force sont perçus comme pratiquement tabous dans tous les cas, l'activisme indien sur la scène internationale va être loin de ce que les autres principales puissances, les États-Unis en particulier, pourraient attendre de l'Inde<sup>12</sup> ». La pensée indienne est en outre influencée par un courant pessimiste quant à la viabilité du groupe BRICS comme un véhicule pour l'action multilatérale. Ruchir Sharma, un cadre supérieur d'origine indienne à Morgan Stanley, a observé en 2013 que « les intérêts économiques de l'Inde sont étroitement alignés avec les États-Unis qu'avec les autres pays du BRICS [*sic*]. Un grand importateur de pétrole et matières premières, l'Inde profiterait, comme les États-Unis, des chutes des prix de ces produits, au détriment des principaux exportateurs de produits de base comme la Russie, le Brésil et l'Afrique du Sud<sup>13</sup> ».

Les observateurs indiens ont, en effet, loué la Russie et le président Vladimir Poutine pour sa solution ingénieuse et constructive à l'impasse sur les armes chimiques syriennes. Alors que l'accord impliquant le président syrien Bachar al-Assad, Poutine et le président américain Obama était en voie de conclusion, les

éditeurs hindous étaient d'avis que « l'initiative [de Poutine] marque l'un des gestes les plus politiquement avertis par un chef d'État pour tendre la main à un public étranger au cours des dernières années ». Dans le même temps, les commentateurs ont noté, comme par hasard que : « la lutte d'influence entre les États-Unis et la Russie sur cette question se poursuivra de plus belle<sup>14</sup> ». Alors que la crise de la Crimée se déroulait en mars 2014, les commentateurs indiens s'inquiétaient du fait que, si l'Occident laissait la Russie employer la manière forte lors de la crise ukrainienne, la Chine pourrait s'enhardir à « élargir unilatéralement sa sphère d'influence<sup>15</sup> ». Les préoccupations de l'Inde étaient d'une nature ostensiblement régionale, non pas avec la possibilité d'une confrontation entre les grandes puissances mondiales, mais avec les opportunités que la crise pourrait offrir à sa rivale en matière de sécurité régionale, la Chine, qui avait déjà annexé des parties du territoire indien à la suite de la guerre de 1962. Pendant et immédiatement après la crise de la Crimée, New Delhi continuait de réitérer le principe de l'intégrité territoriale qui devait être appliqué à l'échelle mondiale.

Depuis le début de la crise financière mondiale de 2008-2009, la Chine est passée à une politique plus proactive, cherchant des moyens de faire contrepoids à la puissance américaine dans le Pacifique occidental, l'espace extra-atmosphérique et le cyberspace. Dans le domaine du discours sur la politique étrangère chinoise, cette position a été reflétée par l'influence croissante de l'école de pensée réaliste qui met l'accent sur la négociation entre grandes puissances et le pragmatisme en matière de relations internationales<sup>16</sup>. Les réalistes

se méfient des appels à la coopération des États-Unis et de l'Union européenne, qu'ils considèrent comme des ruses pour piégeage. Ils rejettent les concepts et les politiques de mondialisation, les défis transnationaux et la gouvernance mondiale. Ils soutiennent que les tentatives américaines et européennes d'enrôler un plus grand concours de la Chine dans la gestion et la gouvernance mondiale comme un piège dangereux visant à immobiliser la Chine, à gaspiller ses ressources et à retarder sa croissance<sup>17</sup>.

Pour la Chine, le multilatéralisme sert à « camoufler l'imposition de la volonté de quelqu'un d'autre à la Chine ». Pékin préfère le bilatéralisme, ou se sert du multilatéralisme pour promouvoir ses propres objectifs bilatéraux, en légitimant les décisions bilatérales dans le cadre d'un mécanisme multilatéral. Le revers de cette approche est que la Chine est laissée avec seulement une capacité limitée de poursuivre la stratégie des contraintes juridiques en utilisant la puissance des institutions internationales pour prévenir la politique indésirables des pays développés en matière de politique ou de technologie. Pourtant, Pékin bénéficie parfois de la diplomatie multilatérale aux Nations Unies et dans l'Organisation de coopération de Shanghai, principalement sous une forme non contraignante et quand le

soutien de pays ayant des vues similaires est assuré, tout en évitant les cadres multilatéraux dont les décisions peuvent être appliquées en dépit de la volonté de la Chine où Pékin peut être tenu pour responsable de certaines de ses actions<sup>18</sup>.

Cette approche a eu lieu alors que les décideurs chinois étaient de plus en plus convaincus du déclin de la puissance américaine alors qu'elle était en hausse constante. La Chine a été préoccupée d'assurer des changements progressifs dans le *statu quo* régional en sa faveur et a été suffisamment prudente pour ne pas franchir certaines « lignes rouges ». La Chine a également évité d'attaquer de front les États-Unis, préférant plutôt tester les limites du droit maritime international dans la mer de Chine méridionale ou déployer des armes défensives telles que des missiles balistiques antinavires ou des missiles de croisière visant à interdire à la marine américaine l'accès aux mers bordant la Chine. Contrairement à la Russie, Pékin n'a pas tenté de manœuvres dangereuses en matière de politique étrangère en simulant un comportement irrationnel afin de renforcer la crédibilité de son engagement de vaincre l'ennemi. En effet, les réponses asymétriques de la Chine ont jusqu'ici impliqué une volonté d'escalade ne dépassant pas un certain niveau, généralement prévisible.

À son tour, la Russie a été déchirée depuis 2009 entre une coopération sporadique avec l'Occident (par exemple, sur le désarmement chimique de la Syrie en 2013) et un affrontement direct avec l'Occident (en premier lieu en Ukraine en 2014-2015). Depuis 2010, Moscou s'est également vanté d'avoir perdu tout intérêt pour une poursuite du dialogue sur les questions de sécurité avec l'« Union européenne affaiblie » et de sa conviction d'une disparition imminente de l'influence mondiale des États-Unis. Comme le prouve le discours officiel pendant la crise de la Crimée, la Russie n'aspire à rien de moins qu'à une révision du *modus operandi* de l'ordre international de l'après-Guerre froide. Prenant des risques exceptionnellement élevés, la Russie exige désormais la reconnaissance de sa propre « sphère d'influence », délimitée par la présence de « compatriotes », les personnes qui utilisent le russe comme l'une des principales langues de communication et ressentent une affinité pour la culture russe. Le président Poutine a assimilé le refus d'accorder une telle « sphère » à la Russie comme une pression implacable exercée sur son pays ainsi que des tentatives de l'Occident visant à acculer Moscou<sup>19</sup>. L'offensive directe menée par la Russie contre les positions américaines dans l'Eurasie postsoviétique n'a pas jusqu'ici reçu l'approbation totale de la Chine ni de l'Inde, même si Pékin et New Delhi ont fait preuve de prudence et reconnu que les enjeux sont beaucoup plus importants pour Moscou que pour Washington et que le Kremlin a quelques arguments valables (bien qu'insuffisants) pour justifier ses actions.

## Conclusion

Les perspectives d'une ambitieuse coopération multilatérale en matière de sécurité entre les trois principaux membres du BRICS visant à faire contrepoids à la puissance de l'Occident apparaissent limitées. L'Inde a semblé réticente et incapable de défier systématiquement les pays développés alors que la Chine et la Russie ont parfois conjugué leurs efforts pour s'opposer à la politique des États-Unis sur l'Iran, la Syrie, la défense antimissile ou l'intervention humanitaire. En même temps, pour la Chine, chacun de ces exemples n'a pas été autant une « question de principe » comme il l'a été pour la Russie. Au cours des dernières années, la Chine n'a été prête à envenimer la situation que jusqu'à un point auquel la dynamique générale de ses relations avec les États-Unis ne serait pas menacée. À son tour, la Russie s'est de plus en plus préparée à une confrontation directe avec les États-Unis et leurs alliés, et a essayé de tester la détermination de Washington sur les questions de principe, apparemment convaincue que la Maison Blanche finirait par céder. Les crises en Géorgie en 2008 et l'Ukraine en 2014-2015 illustrent parfaitement cette tendance. La Russie a en même temps essayé plusieurs tentatives de coopération avec les États-Unis, à la fois *ad hoc* et de façon plus large (le « renouveau » des relations américano-russes d'une manière générale, le transit à destination et en provenance de l'Afghanistan et les sanctions contre l'Iran en tant que questions indépendantes). Dans les moments de coopération, le renforcement des liens avec une Amérique déclinante était perçu par Moscou comme un bon moyen de se prémunir contre un possible expansionnisme chinois. Pourtant, à la mi-2015, un tel renforcement semblait représenter une option abandonnée. La Chine et la Russie continueront probablement de coopérer sur la promotion de contraintes juridiques à la puissance et au leadership de l'Occident dans les forums multilatéraux, d'abord et avant tout à l'ONU et ses agences. Toutefois, cela n'impliquera pas un front uni pour s'opposer aux États-Unis et à leurs alliés à tous les niveaux.

### Notes

1. « The Foundation Is a Bit Shaky », *Hindustan Times*, 28 mars 2013, [www.hindustantimes.com/comment/editorials/the-foundation-is-a-bit-shaky/article1-1033876.aspx#sthash.nYQz1xGK.dpuf](http://www.hindustantimes.com/comment/editorials/the-foundation-is-a-bit-shaky/article1-1033876.aspx#sthash.nYQz1xGK.dpuf).
2. Voir par exemple, TRENIN, Dmitri, « Welcome to Cold War II: This Is What It Will Look Like », *Foreign Policy Blog*, 4 mars 2014, [www.foreignpolicy.com/articles/2014/03/04/welcome\\_to\\_cold\\_war\\_ii](http://www.foreignpolicy.com/articles/2014/03/04/welcome_to_cold_war_ii).
3. Voir DAVIS, Meg, « China's New Nonprofit Regulations: Season of Instability », *Asia Catalyst*, 14 juin 2010, <http://asiacatalyst.org/blog/2010/06/chinas-new-nonprofit-regulations-season-of-instability.html>.
4. FORD, Peter, « Law Chokes Chinese NGOs' Foreign Funding », *Christian Science Monitor*, 20 mai 2010, [www.csmonitor.com/World/Asia-Pacific/2010/0520/Law-chokes-Chinese-NGOs-foreign-funding](http://www.csmonitor.com/World/Asia-Pacific/2010/0520/Law-chokes-Chinese-NGOs-foreign-funding).
5. SPIRES, Anthony J., « US Foundations Boost Chinese Government, Not NGOs », *YaleGlobal*, 28 mars 2012, <http://yaleglobal.yale.edu/content/us-foundations-boost-chinese-government-not-ngos>.

6. « Russia: 'Foreign Agents' Law Hits Hundreds of NGOs », *Human Rights Watch*, 15 mai 2014, [www.refworld.org/docid/537a016d4.html](http://www.refworld.org/docid/537a016d4.html) ; et BRESOLIN, Justin (révisé par GAUTAM, Brenna), « Fact Sheet: The Nunn-Lugar Cooperative Threat Reduction Program », Center for Arms Control and Non-Proliferation, juin 2014, [http://armscontrolcenter.org/publications/factsheets/fact\\_sheet\\_the\\_cooperative\\_threat\\_reduction\\_program/](http://armscontrolcenter.org/publications/factsheets/fact_sheet_the_cooperative_threat_reduction_program/).

7. Voir par exemple, LAKSHMI, Rama, « Activists Bristle As India Cracks Down on Foreign Funding of NGOs », *Washington Post*, 19 mai 2013, [www.washingtonpost.com/world/asia\\_pacific/activists-bristle-as-india-cracks-down-on-foreign-funding-of-ngos/2013/05/19/a647ff80-bcaf-11e2-b537-ab47f0325f7c\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/activists-bristle-as-india-cracks-down-on-foreign-funding-of-ngos/2013/05/19/a647ff80-bcaf-11e2-b537-ab47f0325f7c_story.html).

8. « Statement by H. E. Mr. Vitaly Churkin, Permanent Representative of the Russian Federation to the United Nations, at the 2013 Substantive Session of the Disarmament Commission », Permanent Mission of the Russian Federation to the United Nations, 1 avril 2013, p. 3, [www.un.org/disarmament/content/news/disarmament\\_commission\\_2013/statements/20130401/10Russia.pdf](http://www.un.org/disarmament/content/news/disarmament_commission_2013/statements/20130401/10Russia.pdf).

9. Voir « Address by the President of the Russian Federation Vladimir Putin to the Federal Assembly », 18 mars 2014, <http://eng.kremlin.ru/news/6889>.

10. OLLAPALLY, Deepa M. et RAJAGOPALAN, Rajesh, « India: Foreign Policy Perspectives of an Ambiguous Power », in *Worldviews of Aspiring Powers: Domestic Foreign Policy Debates in China, India, Iran, Japan, and Russia*, éd. NAU, Henry R. et OLLAPALLY, Deepa M., New York : Oxford University Press, 2012, p. 85.

11. *Id.*, p. 79.

12. *Id.*, p. 108.

13. SHARMA, Ruchir, « BRICS Summits Are So Last Decade: All Members Are Slowing Down, with Conflicting Interests Leaving Them Less Willing to Cut Deals », *Times of India*, 1 avril 2013, <http://timesofindia.indiatimes.com/home/opinion/edit-page/BRICS-summits-are-so-last-decade-All-members-are-slowing-down-with-conflicting-interests-leaving-them-less-willing-to-cut-deals/articleshow/19310863.cms?referral=PM>.

14. « Diplomacy Works », *Hindu*, 17 septembre 2013, [www.thehindu.com/opinion/editorial/diplomacy-works/article5131836.ece](http://www.thehindu.com/opinion/editorial/diplomacy-works/article5131836.ece).

15. Editorial Comment, « Crimean Spring: As Russia Enters Ukraine, Global Inaction Has Grave Implications », *Business Standard*, 4 mars 2014, [www.business-standard.com/article/opinion/crimean-spring-114030401215\\_1.html](http://www.business-standard.com/article/opinion/crimean-spring-114030401215_1.html).

16. SHAMBAUGH, David et XIAO, Ren, « China: The Conflicted Rising Power », in NAU et OLLAPALLY, *Worldviews of Aspiring Powers*, p. 54.

17. *Id.*

18. *Id.*, pp. 44-45.

19. « Address by the President of the Russian Federation ».